

DIRECTEUR
FRÉDÉRIC DESCHAMP

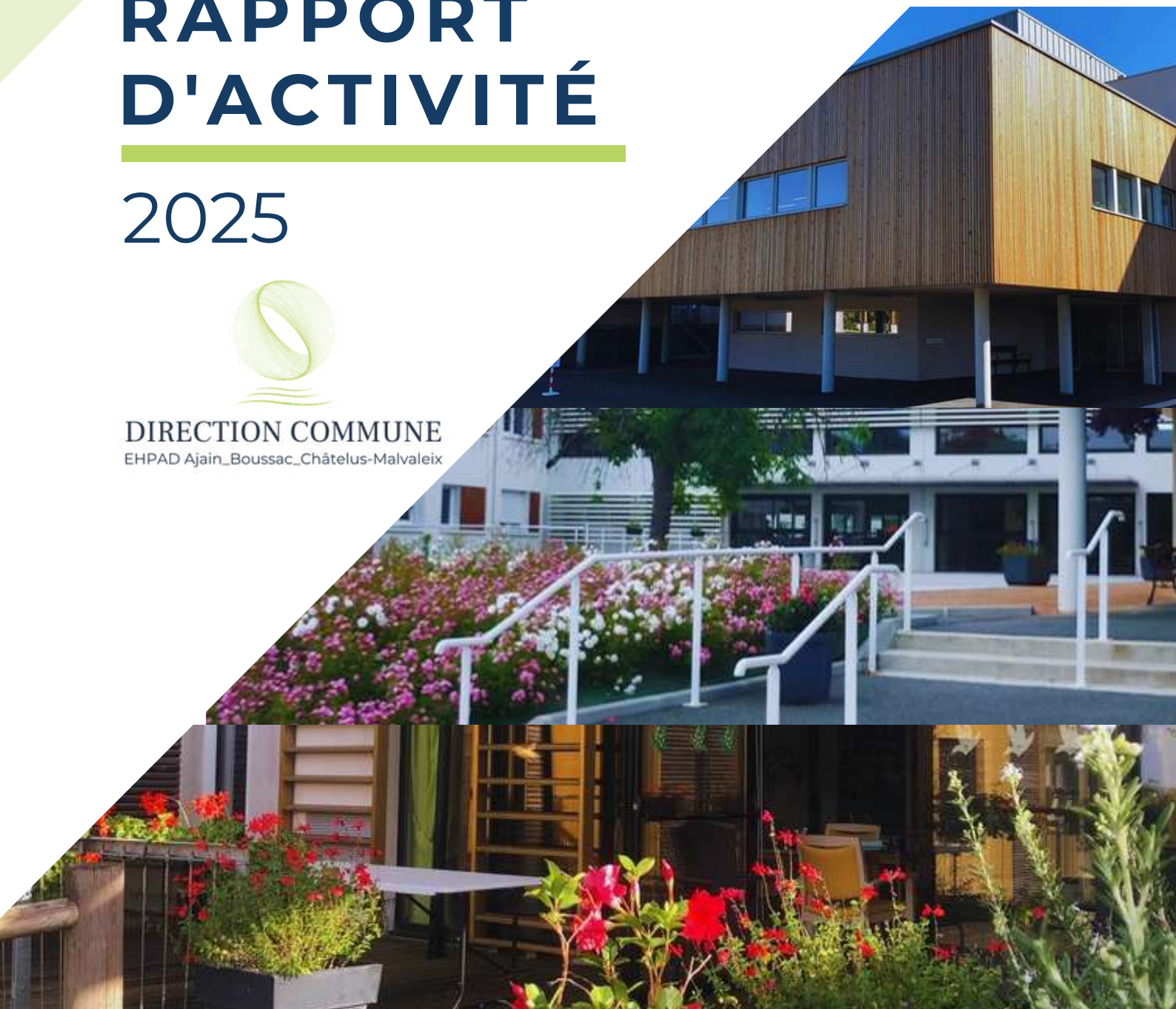
PRÉSIDENTS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
MARIE-CHRISTINE BUNLON & FRANCK FOULON

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



DIRECTION COMMUNE
EHPAD Ajain_Boussac_Châtelus-Malvaleix



Les Signolles

1 Rue du Séminaire,
23380 Ajain
05 55 80 95 00



Eugène Romaine

1 Impasse des Troenes,
23600 Boussac
05 55 65 02 43



Les Quatre Cadrans

5 Rue du Combeau,
23270 Châtelus-Malvaleix
05 55 80 36 00

ÉDITORIAL

LES MOTS DES PRÉSIDENTS (1/2)



MARIE-CHRISTINE BUNLON, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD LES SIGNOLLES

L'année 2025 marque une étape majeure pour l'EHPAD d'Ajain, avec l'aboutissement d'un projet architectural d'envergure, conduit sur près de cinq années et représentant un investissement de plus de 17 millions d'euros. Cette réalisation traduit une ambition claire : offrir aux personnes âgées du territoire des conditions d'accueil modernes, sécurisées et adaptées à l'évolution de leurs besoins.

Premier établissement du département par sa capacité d'accueil, l'EHPAD d'Ajain occupe une place centrale dans l'organisation de l'offre médico-sociale en Creuse. Dans un territoire fortement marqué par le vieillissement de la population, son rôle est déterminant pour garantir une réponse de proximité, accessible et de qualité.

Au-delà de son dimensionnement, l'établissement s'inscrit pleinement dans une dynamique territoriale structurante. En tant que pilier de la direction commune avec les EHPAD de Boussac et de Châtelus-Malvaleix, mais également porteur du GCSMS et co-porteur du Centre de Ressources Territorial Atome, il contribue activement à l'organisation coordonnée des réponses apportées aux personnes âgées, tant en établissement qu'à domicile.

Cette capacité à coopérer et à structurer l'offre à l'échelle du territoire constitue un atout majeur pour répondre aux enjeux du grand âge, dans le respect des orientations des politiques publiques.

Je tiens enfin à saluer l'engagement des équipes, dont le professionnalisme et l'implication quotidienne permettent de faire vivre ces établissements et d'assurer un accompagnement de qualité, dans un contexte souvent exigeant.

Face aux défis à venir, nous devons poursuivre cette dynamique collective, en affirmant notre ambition pour un service médico-social de proximité, solidaire et exigeant.

LES MOTS DES PRÉSIDENTS (2/2)



FRANCK FOULON, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES EHPAD EUGÈNE ROMAINE ET LES 4 CADRANS

Dans un département rural comme la Creuse, marqué par le vieillissement de la population et les enjeux d'accès aux soins, la présence d'établissements médico-sociaux de proximité constitue un élément essentiel de l'équilibre territorial.

Les EHPAD de Boussac et de Châtelus-Malvaleix jouent pleinement ce rôle. Implantés au cœur de leur bassin de vie, ils offrent des réponses adaptées aux besoins des personnes âgées et de leurs familles. L'établissement de Boussac, avec sa capacité d'accueil importante, comme celui de Châtelus-Malvaleix, à taille plus humaine et au caractère familial, bénéficient tous deux d'une reconnaissance et d'une confiance construites au fil des années.

Préserver cette qualité et cette réputation est une exigence forte. Elle suppose de continuer à faire évoluer nos organisations, tout en restant fidèles à ce qui fait la force de nos établissements : la proximité, l'attention portée aux résidents et la qualité de l'accompagnement.

L'inscription des EHPAD de Boussac et de Châtelus-Malvaleix dans la direction commune avec l'EHPAD d'Ajain constitue, à cet égard, un levier déterminant. Elle permet de mutualiser les ressources, de renforcer les compétences et de consolider une organisation plus efficiente, au service des usagers. L'année 2025 a également été marquée par des évolutions structurantes, telles que la fermeture de la pharmacie à usage intérieur de Boussac et la mise en place de nouvelles modalités de partenariat, illustrant la nécessité d'adapter en permanence nos organisations aux réalités du terrain.

Dans un contexte où les établissements doivent faire face à des tensions persistantes, notamment en matière de ressources humaines, je tiens à saluer l'engagement des équipes. Leur professionnalisme, leur implication quotidienne et leur sens du service public permettent de maintenir un haut niveau de qualité, malgré les contraintes et les difficultés que connaît aujourd'hui le secteur.

C'est en poursuivant cette dynamique, fondée sur la coopération, l'adaptation et l'ancrage territorial, que nous continuerons à répondre aux attentes des habitants et à relever les défis du grand âge.

LE MOT DU DIRECTEUR, FRÉDÉRIC DESCHAMP



L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée en 2024, tout en marquant une étape de consolidation de notre direction commune. Dans un environnement toujours exigeant, nos établissements ont poursuivi leur transformation afin de renforcer la qualité de l'accompagnement, la sécurité des organisations et l'adaptation aux évolutions du secteur. Les projets menés, qu'ils soient organisationnels, architecturaux ou réglementaires, ont permis de structurer durablement notre fonctionnement.

Le déploiement du projet d'établissement 2025-2029 constitue une avancée majeure. Élaboré de manière collective, il définit une feuille de route claire, tournée vers l'amélioration continue de la qualité, le développement des coopérations territoriales et l'adaptation aux besoins croissants des personnes accompagnées.

L'année 2025 a également été marquée par l'engagement de nos établissements dans des réformes structurantes du secteur. La signature de la convention de coopération dans le cadre du Service Autonomie à Domicile (SAD), en lien avec les acteurs du territoire et portée au niveau départemental, traduit notre volonté de renforcer la coordination entre les dispositifs d'accompagnement à domicile et en établissement. Cette évolution, inscrite dans un cadre réglementaire national, constitue un levier majeur pour améliorer la lisibilité de l'offre et sécuriser les parcours des personnes accompagnées.

Par ailleurs, notre participation à l'expérimentation du Forfait Global Unique (FGU) témoigne de notre capacité à nous inscrire dans les transformations du modèle de financement des EHPAD. Ce dispositif, déployé à titre expérimental, vise à simplifier les modalités de financement et à renforcer la cohérence des moyens alloués au regard des besoins réels des établissements et des résidents.

Plus largement, l'engagement de nos établissements dans ces dispositifs innovants et le renforcement des partenariats témoignent de notre volonté de consolider notre rôle d'acteur de proximité au service du territoire.

Je tiens à saluer l'implication de l'ensemble des professionnels, dont le travail quotidien, empreint de compétence et d'humanité, constitue le socle de la qualité de l'accompagnement proposé.

L'année 2025 confirme la solidité de notre organisation et ouvre des perspectives ambitieuses pour les années à venir.

SOMMAIRE

01

Présentation et temps forts
2025 – p06

02

Rapport d'Activité Médicale
Annuelle (RAMA) – p25

03

Les statistiques de l'activité
de soins – p45

04

Vie sociale et
bientraitance – p65

05

La démarche qualité et le
développement durable – p89

06

Les fonctions supports – p95

07

Le bilan social – p109

08

Le rapport financier – p138

09

Nos partenaires – p155



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE (1/2)



L'EHPAD Les Signolles se trouve au cœur d'Ajain, dans le département de la Creuse (23), et fait partie de la communauté d'agglomération du Grand Guéret. Bien situé en plein centre-ville d'Ajain, près de la boulangerie, de la pharmacie et de La Poste, il offre un cadre pratique pour les résidents. Il est par ailleurs le principal établissement médico-social autonome du Département, avec 203 lits pour l'hébergement permanent, 8 lits pour l'hébergement temporaire, 9 places pour l'accueil de jour, un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de 28 places et un service de portage de repas à domicile.

L'EHPAD Eugène Romaine, situé à 30 minutes de Guéret (23) et de Montluçon (03), offre un foyer à 85 résidents. Entre 2008 et 2011, le site a fait l'objet de travaux majeurs de restructuration et d'extension. Grâce à ces transformations, l'établissement peut désormais accueillir des résidents de plus de 60 ans, seuls ou en couple, dans des locaux neufs et chaleureux.



Situé à une demi-heure de Guéret (23) et de Montluçon (03), l'EHPAD "Les 4 Cadres" accueille chaleureusement 40 résidents depuis son ouverture en 2011. Conçu pour recevoir des personnes de plus de 60 ans, qu'elles soient seules ou en couple, cet établissement propose des locaux récents et accueillants, offrant ainsi un cadre de vie confortable.

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE (2/2)

Nos missions

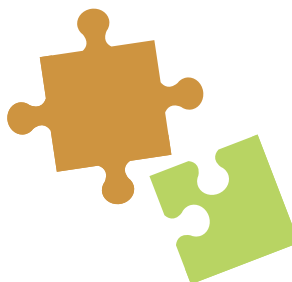
Au sein de nos trois EHPAD, Les Signolles, Eugène Romaine et Les 4 Cadrans, notre engagement se traduit par la création de lieux de vie dynamiques et animés. En complément de notre mission principale de maintien de l'autonomie physique, psychique et sociale de nos résidents, nous nous efforçons de faire de nos établissements de véritables communautés où chacun peut trouver joie, partage et épanouissement. Nous mettons un point d'honneur à offrir un cadre propice à l'épanouissement de nos résidents, favorisant ainsi une vie sociale riche et des moments d'animation qui contribuent au bien-être global de chacun.



Notre offre



- Sur le site d'Ajain : 203 lits d'hébergement permanent, 8 lits d'hébergement temporaire
- Sur le site de Boussac : 85 lits d'hébergement permanent
- Sur le site de Châtelus-Malvaleix : 40 lits d'hébergement permanent.



- 9 places d'accueil de jour à Ajain
- Un Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) sur le site de Boussac.
- Une unité sécurisée à Ajain et à Châtelus-Malvaleix.



28 places de soins infirmiers à domicile et un service de portage de repas à domicile à Ajain.

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

LA DIRECTION COMMUNE

Depuis plusieurs années, l'EHPAD d'Ajain fonctionne en Direction Commune avec les EHPAD Eugène Romaine de Boussac et Les 4 Cadrans de Châtelus-Malvaleix. Cette collaboration constitue un levier d'efficacité et favorise les synergies entre les établissements. Elle renforce la qualité des services offerts et contribue à une gestion plus harmonieuse, en optimisant les ressources et en favorisant une coordination efficace au bénéfice des résidents.

Qu'est ce qu'une direction commune ?

La direction commune représente un instrument de collaboration entre les établissements médico-sociaux, formalisée à travers une convention. Son objectif principal est la mutualisation de la fonction de Direction tout en préservant l'autonomie et l'entité juridique de chaque établissement, permettant ainsi une gestion commune des moyens et des ressources.

Cette coopération, initiée entre l'EHPAD d'Ajain et l'EHPAD de Boussac, a pris une dimension plus prononcée avec la construction du site de Châtelus-Malvaleix en 2011. Actuellement, elle se concrétise par des synergies de plus en plus étroites entre les EHPAD d'Ajain et Boussac-Châtelus-Malvaleix, renforçant ainsi la collaboration et l'efficacité de la gestion commune.

Les bénéfices d'une Direction Commune



Les synergies et mutualisations à l'œuvre :

- une équipe de direction commune ;
- un encadrement soignant commun, sous l'autorité d'une cadre supérieure de santé commune ;
- un service finances-achats commun ;
- des mises à disposition permettant de disposer de compétences multiples au service des résidents (assistance sociale, diététicienne, ergothérapeutes, Mandataire judiciaire à la protection des majeurs, qualitatif, responsable du service technique, responsable restauration, chargée de communication, secrétariat de direction, chargée de formation, etc.) ;
- des services logistiques mutualisés (production des repas, traitement du linge du site de Châtelus, etc.).

La direction commune permet aussi la mutualisation des astreintes :

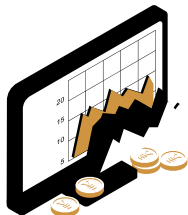
- astreintes administratives
- astreinte technique
- astreinte de direction, mutualisée au sein d'un GCSMS (personnels de direction des EHPAD membres).



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

NOTRE ORGANISATION

Nos établissements sont structurés en **4 pôles**



Pôle Finances, Achats
et Logistique



Pôle transformation
architecturale, numérique
et durable

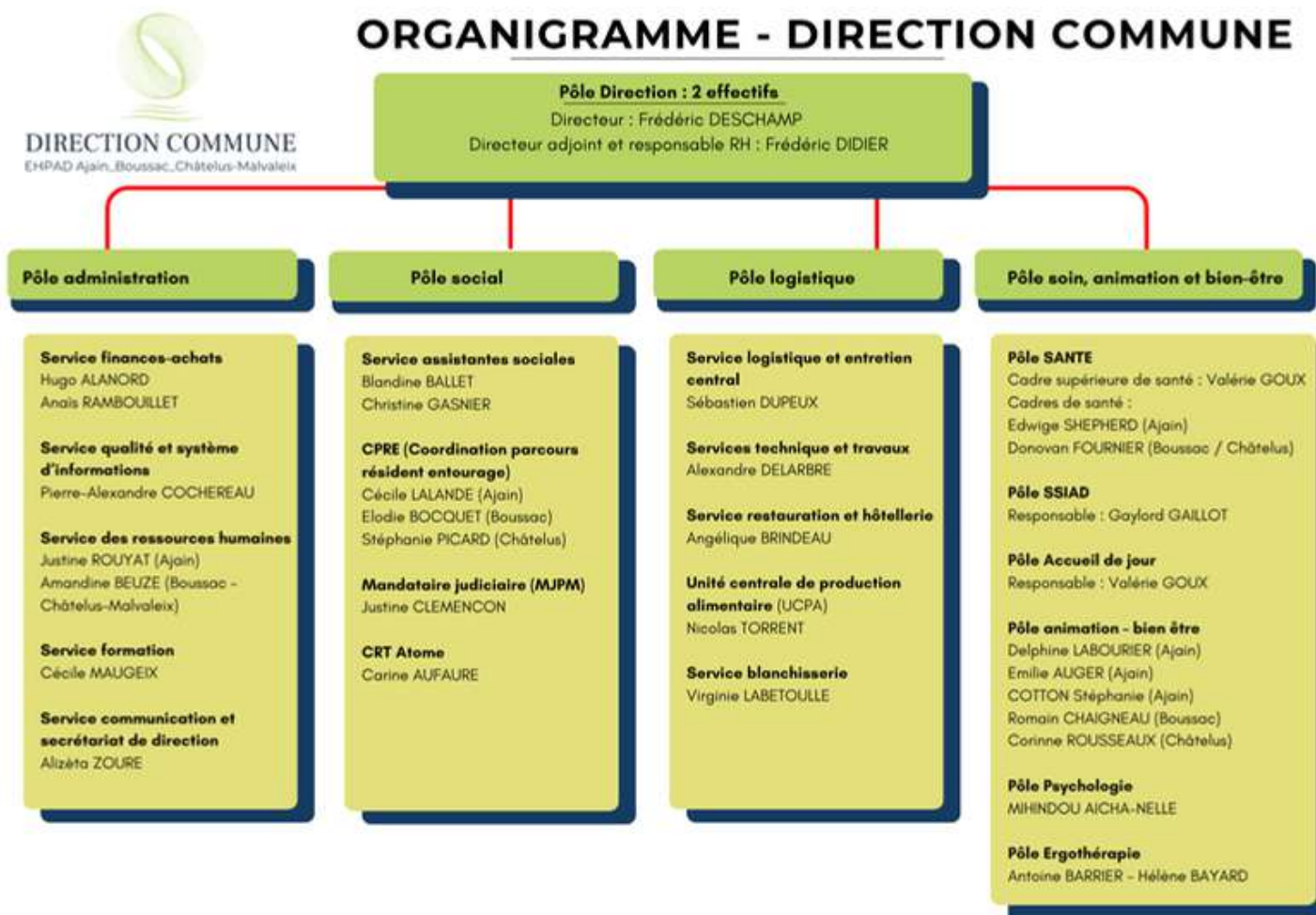


Pôle soins, animation
et bien-être



Pôle RH, communication
et gestion sociale

ORGANIGRAMME - DIRECTION COMMUNE



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

LES MOMENTS FORTS 2025

L'année 2025 a été marquée par une dynamique de transformation, tant sur le plan organisationnel que structurel, avec la conduite de projets majeurs visant à renforcer la qualité de l'accompagnement, la sécurité des établissements et l'adaptation aux évolutions réglementaires.

Modernisation et travaux

- Finalisation des travaux de restructuration de l'EHPAD d'Ajain
- Lancement d'un projet de signalétique à l'EHPAD d'Ajain
- Projet de sécurisation extérieure de l'EHPAD de Boussac avec mise en place d'un nouveau fonctionnement des entrées et sorties (décembre 2025)
- Sécurisation du parc de l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix avec ouverture sur l'extérieur de l'unité sécurisée



Organisation

- Refonte du Comité de Direction (CODIR)
- Réorganisation du service des ressources humaines (RH) suite au départ de l'AAH Responsable des RH
- Arrivée d'un directeur adjoint, également responsable des ressources humaines (octobre 2025)



Projets stratégiques et réglementaires

- Déploiement du projet d'établissement 2025-2029
- Participation, depuis juillet 2025, à l'expérimentation nationale du Forfait Global Unique (FGU), portée par l'État, l'ARS et le Conseil départemental de la Creuse
- Signature de la convention de coopération SAD mixte « Philia Autonomie » (réforme des SSIAD / SAAD)
- Projet d'harmonisation du dépôt de garantie et des outils liés à la loi 2002-2 (documents d'admission)
- Travaux préparatoires sur la coupe PATHOS 2026 pour l'EHPAD d'Ajain



Qualité, sécurité et accompagnement

- Renouvellement de l'autorisation de la Pharmacie d'usage intérieur (PUI) de l'EHPAD d'Ajain
- Fermeture de la PUI de l'EHPAD de Boussac
- Signature d'une convention de partenariat avec l'officine du Château à Boussac
- Projet de mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Reprise de la dotation soins/dépendance de l'EHPAD d'Ajain à hauteur de 268 k€ (activité)



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

PRÉSENTATION DES INSTANCES AU SEIN DES 3 EHPAD (1/4)

3 instances au sein de l'établissement : le Conseil d'administration (CA), le Comité social d'établissement (CSE) et le Conseil de la vie sociale (CVS).

43 délibérations validées en CA (dont 27 pour le CA de l'EHPAD d'Ajain et 16 pour le CA des 2 autres EHPAD).

32 réunions ont eu lieu : 14 sur le site d'Ajain et 18 sur les sites de Boussac et Châtelus-Malvaleix.



Le Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration définit la politique générale de l'établissement et délibère sur des points tels que le projet d'établissement, le budget, les tarifs, le présent rapport d'activité, etc.

Dates des réunions de CA de l'EHPAD d'Ajain

- 18 février
- 22 avril
- 17 juin
- 13 octobre
- 15 décembre

Dates des réunions de CA des EHPAD de Boussac et Châtelus-Malvaleix

- 04 mars
- 23 avril
- 19 juin
- 15 octobre
- 17 décembre



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

PRÉSENTATION DES INSTANCES AU SEIN DES 3 EHPAD (2/4)

Membres du CA de l'EHPAD d'Ajain

- **Présidente** : Mme BUNLON Marie-Christine, Vice présidente du Conseil Départemental de la Creuse
- M. BAYOL Philippe , Conseiller Départemental
- Mme VIALLE Marie-Thérèse, Conseillère Départementale
- Mme PILAT Hélène, Conseillère Départementale
- M. ROUCHON Guy, Représentant de la commune d'Ajain (Maire)
- M. TORRENT Nicolas, Représentant du personnel
- Mme CERBELAUD Nadège, Docteur en Pharmacie
- Mme STANZIONI Nicole, représentante résidents
- M. SIRET Raymond, représentant résidents
- Mme DELOST Evelyne, représentante familles
- Mme GESSIER Fabienne, Représentant des usagers
- Mme CHARRET Stéphanie, représentante ARS
- Mme BLANCHON Catherine, représentante trésorerie santé publique
- M. METGE Philippe, autre représentant
- etc.

Membres du CA des EHPAD de Boussac et Châtelus-Malvaleix

- **Président** : M. FOULON Franck, Maire de Boussac
- Mme MARTIN Josette & Mme PERIGAUD Béatrice, Représentantes de la collectivité territoriale de rattachement
- M. BOUCHET Jean-François, Représentant commune d'implantation (Maire de Châtelus-Malvaleix)
- Mme GRAVERON Catherine & M. MARSALEIX Guy, Représentants du département frais de prise en charge des personnes accueillis
- M. GIBARD Gilles, Représentant familles (EHPAD Boussac)
- M. LOUIS Bernard, Représentant familles (EHPAD Châtelus)
- Mme PARROT Maryline, Représentante du personnel (EHPAD Boussac)
- Mme DETROIS Béatrice, Représentante du personnel (EHPAD Châtelus)
- Mme AGEORGES Séverine & Mme BOURDERIONNET Nicole, Représentantes en matière d'action sociale
- Mme BLANCHON Cathérine, Trésorerie santé publique
- Mme CHARRET Stéphanie, Représentante ARS
- etc

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

PRÉSENTATION DES INSTANCES AU SEIN DES 3 EHPAD (3/4)

Le Comité social d'établissement (CSE)

Le Comité social d'établissement (CSE) composé de la moitié des représentants du personnel, est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. Il veille à la sécurité, à l'hygiène, et aux conditions de travail des agents des établissements. Chaque année, les membres du CSE se réunissent au moins 4 fois.

En 2025, les réunions du CSE à l'EHPAD d'Ajain ont eu lieu les 17 février, 14 avril, 06 mai, 04 juillet, 14 octobre et 1er décembre.

Pour les EHPAD de Boussac et de Châtelus-Malvaleix, le CSE s'est réuni les 19 février, 16 avril, 12 juin, 14 octobre et 02 décembre.

Membres du CSE

Président : Frédéric DESCHAMP, directeur
Cadre supérieure de santé : Valérie GOUX

Les représentants du personnel - EHPAD Les Signolles

- Mme COULAUDON Christelle
- Mme OLIVIERA DOS SANTOS Célia
- M. TORRENT Nicolas
- Mme DAUDON Christel
- M. TACHON Dominique
- Mme COTTON Stéphanie
- Mme PEREIRA DE MATOS Cathérine

Les représentants du personnel - EHPAD Eugène Romaine et Les 4 Cadrans

- Mme PARROT Maryline (EHPAD de Boussac)
- Mme MASSE Lisa (EHPAD de Boussac)
- Mme VINCENT Laurence (EHPAD de Boussac)
- Mme AUGENDRE Émilie (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)
- Mme GUILLEMET Marjolaine (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)
- Mme DETROIS Béatrice (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)
- Mme JOACHIM Valerie (EHPAD de Châtelus-Malvaleix)

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

PRÉSENTATION DES INSTANCES AU SEIN DES 3 EHPAD (4/4)

Le Conseil de la vie sociale (CVS)

Le CVS est la voix des résidents et de leurs familles. Il donne son avis sur des questions liées au fonctionnement de l'établissement et facilite la participation des résidents et des familles dans la vie quotidienne de l'EHPAD. C'est un organe essentiel de dialogue, de prévention, de proposition, et de respect du droit des résidents les plus vulnérables. Les membres du CVS se réunissent également au moins 3 fois par an.

Dates des réunions de CVS		
l'EHPAD Les Signolles : 17 février, 05 mai et 04 septembre	EHPAD Eugène Romaine : 07 janvier, 19 mars, 02 juillet et 03 septembre	EHPAD Les 4 Cadrons : 09 janvier, 21 mars, 20 juin et 21 novembre
Membres des CVS		
M. DESCHAMP Frédéric : Directeur Mme GOUX Valérie : Cadre supérieure de santé		
Représentants familles - Mme LOUIS Fabienne M. et Mme CHALUFOUR M. MOREAU Yves M. OGER Pascal - Mme DELOST Evelyne Représentants résidents M. VINCON Georges - Mme VINCON Marie Anne M. SALLE René M. GIRARD Jean-Jacques - Mme STANZIONI Nicole M. SIRET Raymond RP : Mme COTTON Stéphanie CPRE : Mme LALANDE Cécile Animatrices : Mme AUGER Emilie, Mme LABOURIER Delphine	Représentants familles M. GIBARD Gilles - Mme NICOLAON Annie - Mme WASSON Carmen Représentants résidents M. GENDREAU Camille M. RAYMOND Vilatte RP : Mme MARIE Badia CPRE : Mme BOCQUET Elodie Animateurs : Mme MARCEAUX Aurélie (jusqu'en juin) et M. CHAIGNEAU Romain (à partir de juin)	Représentants familles M. LOUIS Bernard - Mme BALLERE Marinette - Mme BOIRON Christine Représentants résidents - Mme DEMANGE Annie M. VERDIER Marcel - Mme BOIRON Marie-Thérèse RP : Mme JOACHIM Valérie CPRE : Mme PICARD Stéphanie Animatrice : Mme ROUSSEAUX Corinne

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025-2029 (1/2)

Le projet d'établissement 2025-2029 constitue la feuille de route stratégique de la direction commune pour les cinq prochaines années. Initialement prévu pour la période 2024-2028, son élaboration a été engagée dès 2022 mais a été retardée en raison du changement de direction. La finalisation du document en 2025 marque ainsi l'aboutissement d'un travail de fond engagé sur plus de deux ans, désormais porté par la nouvelle direction.

Une démarche d'élaboration participative et structurée

Ce projet est le fruit d'une démarche collective et pluridisciplinaire, associant professionnels, résidents, familles et partenaires du territoire. Il s'appuie sur :

- une évaluation approfondie des précédents projets d'établissement, dont la mise en œuvre a été globalement satisfaisante ;
- la mise en place de groupes de travail thématiques, permettant de croiser les regards et de construire des réponses adaptées ;
- une méthodologie en plusieurs étapes (diagnostic, définition des orientations, formalisation en fiches actions), sur une durée d'environ deux ans et demi.

Un projet ancré dans les politiques publiques

Le projet s'inscrit pleinement dans les orientations nationales et territoriales du secteur du grand âge, notamment :

- le Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2028, qui structure l'organisation des politiques de santé en Nouvelle-Aquitaine ;
- le Schéma départemental de l'autonomie 2022-2027, visant l'adaptation de l'offre, l'innovation dans les parcours et la prévention ;
- les évolutions législatives récentes autour du « bien vieillir », favorisant le maintien à domicile, la coordination des acteurs et la transformation des EHPAD en ressources territoriales.

Des enjeux territoriaux forts

Implantés dans un département rural marqué par un vieillissement démographique important, les établissements doivent répondre à une augmentation des besoins en accompagnement de la dépendance, dans un contexte d'offre médico-sociale déjà fortement sollicitée.

Les grandes orientations stratégiques

Le projet d'établissement s'articule autour de plusieurs axes majeurs :

- Renforcer la qualité de l'accompagnement et le respect des droits des usagers, en plaçant le résident au cœur des pratiques ;

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025-2029 (2/2)

- Adapter les organisations et les pratiques professionnelles aux évolutions des besoins (dépendance accrue, troubles cognitifs, nouvelles attentes des usagers) ;
- Développer les coopérations territoriales et l'ouverture des établissements, en lien avec les acteurs du domicile et du parcours de soins ;
- Poursuivre la transformation organisationnelle et managériale, en valorisant les compétences, la qualité de vie au travail et la culture qualité/sécurité ;
- Inscrire les établissements dans une dynamique d'innovation et d'évolution, notamment à travers les missions de centre de ressources et les dispositifs d'accompagnement à domicile.

Une ambition commune au service du territoire

Porté par la direction commune, ce projet vise à consolider les synergies entre les trois établissements tout en respectant leurs spécificités. Il traduit une ambition partagée : faire évoluer les EHPAD vers des structures ouvertes, adaptées aux besoins du territoire et centrées sur la qualité de vie des personnes accompagnées.



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DU CRT ATOME (AJAIN – GENOUILLAC) 1/2



Le Centre de Ressources Territorial (CRT) ATOME, opérationnel depuis septembre 2023, couvre un territoire de 30 communes et s'inscrit dans une logique de soutien au maintien à domicile des personnes âgées, en complémentarité avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. L'année 2025 constitue sa deuxième année pleine de fonctionnement, marquée par une montée en charge significative de l'activité et le développement de nouveaux projets.

1. Des missions structurées autour de deux volets complémentaires :

Le CRT s'appuie sur deux missions principales :

- **Volet 1 : information, prévention et appui aux professionnels**
- **Volet 2 : accompagnement renforcé à domicile des personnes âgées**

L'équipe pluridisciplinaire (infirmières coordinatrices, assistante sociale, aides-soignantes, appui administratif...) est mutualisée entre l'EHPAD d'Ajain et le SSIAD de Genouillac, favorisant une approche coordonnée et territoriale.

2. Une forte dynamique d'actions de prévention et de lien social (Volet 1)

Le CRT a consolidé son rôle d'animation territoriale et de prévention :

- Diffusion d'un **magazine trimestriel** à l'ensemble des habitants du territoire (30 communes)
- Mise en place d'un **numéro unique**, facilitant l'accès à l'information et aux services.

Les Ateliers de Prévention Itinérants (API) constituent une action phare :

19 Communes ont accueilli nos API tout au long de l'année (+8 par rapport à 2024).

150 Personnes différentes se sont inscrites aux ateliers proposés sur nos deux sites (+40 par rapport à 2024).

1000 Participations cumulées sur l'ensemble des ateliers de l'année (+634 par rapport à 2024).

Ces ateliers répondent à un enjeu majeur de lutte contre l'isolement, avec des solutions de transport adaptées.

Des projets innovants ont émergé :

- **Projet Part'âges** : accompagnement individuel à domicile pour les publics les plus isolés
- **Mois du bien vieillir à domicile** : actions de prévention ouvertes au public
- Lancement d'un **diagnostic territorial sur les soins palliatifs**
- Préparation du dispositif **"Café des pros"** (2026), visant à renforcer la coordination des acteurs

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DU CRT ATOME (AJAIN – GENOUILLAC) 2/2



3. Une montée en puissance de l'accompagnement à domicile (Volet 2)

L'année 2025 est marquée par une **hausse significative de l'activité** :

- **52 personnes accompagnées** (+22 vs 2024)
- **70 évaluations réalisées**
- **100 visites à domicile**
- **41 actions de coordination avec les acteurs du domicile**

Le CRT intervient principalement auprès de personnes âgées **isolées, vulnérables ou présentant des troubles cognitifs**, avec un objectif de sécurisation du maintien à domicile.

Les actions menées couvrent :

- **Coordination des parcours de soins et de vie**
- **Soutien aux aidants** (orientations, dispositifs de répit)
- **Sécurisation du domicile** (21 aménagements, dispositifs domotiques)
- **Prévention des hospitalisations, avec l'utilisation d'outils innovants** (IA - Présage).

Les motifs de fin d'accompagnement illustrent l'impact du dispositif :

- Atteinte des objectifs : **9 situations**
- Entrée en établissement : **7**
- Refus ou arrêt : **6**
- Décès : **4**

4. Structuration, qualité et partenariats renforcés

L'année 2025 a également permis de consolider le fonctionnement interne :

- Formalisation des procédures et structuration documentaire
- Développement d'outils de communication et préparation d'un site internet
- Mise en place d'une enquête de satisfaction (déploiement en 2026)

Le CRT s'appuie sur un réseau partenarial dense :

- Professionnels libéraux, DAC, HAD, associations d'aide à domicile
- Institutions (Conseil départemental, CPTS, CHU de Limoges...)
- Participation à des événements territoriaux (forums, journées thématiques)

Conclusion

En 2025, le CRT ATOME confirme son rôle structurant sur le territoire, avec :

- Une augmentation significative de son activité, notamment sur le volet 2
- Une offre de prévention dynamique et en expansion
- Un renforcement des coopérations territoriales

Le CRT s'inscrit désormais comme un acteur clé du parcours des personnes âgées, contribuant à la prévention de la perte d'autonomie et au maintien à domicile, en articulation étroite avec les EHPAD et les partenaires du territoire.

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

FOCUS SUR LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

« L'ÉTHIQUE EN EHPAD... MAIS PAS QUE ! »

Composition

L'année 2025 a été marquée par le départ du président du Comité d'éthique, M. Argan Hillewaëre-Azzoug, à la suite de son entrée en formation infirmier.

Dans cette continuité, le Comité d'éthique procédera au renouvellement de l'ensemble de ses membres et se réunira au début de l'année 2026 afin d'organiser de nouvelles élections.

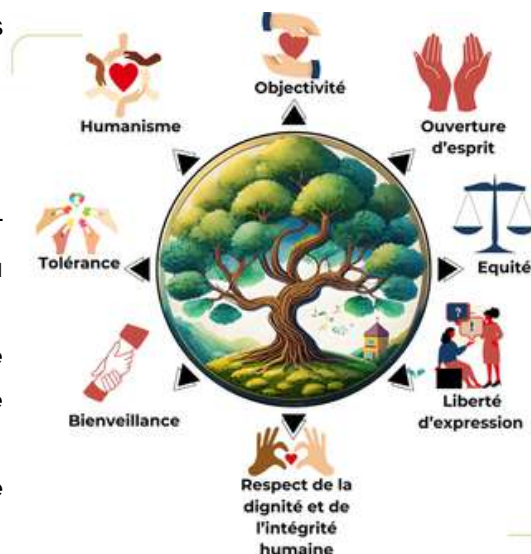
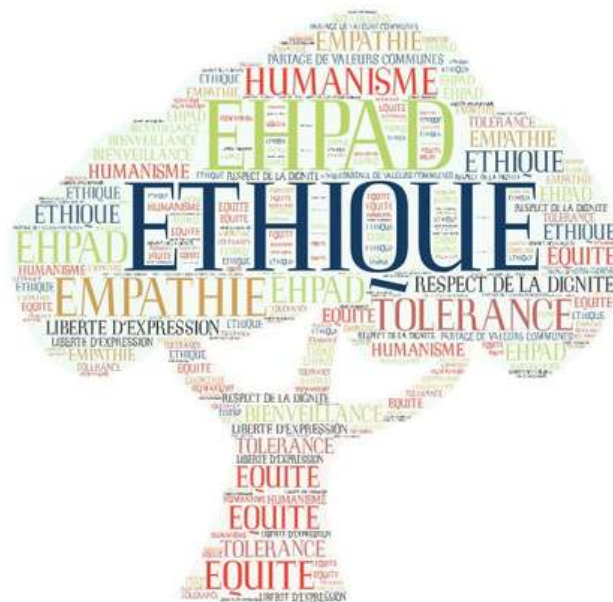
Rappel des missions du comité :

- promouvoir la réflexion éthique au sein des établissements membres
- examiner des situations complexes, délicates en matière éthique
- et formuler des avis dans le respect des droits fondamentaux des personnes.

Travaux et saisines

Dans le cadre de ses travaux, le Comité d'éthique poursuit sa réflexion autour de problématiques majeures liées à l'accompagnement et aux pratiques professionnelles :

- 2024 - Saisine n°01 : « À quels moments la sécurité prévaut-elle sur les libertés individuelles en unité sécurisée ? »
- 2025 - Saisine n°02 : « Comment prévenir le risque de banalisation de la maltraitance en institution ? »



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

LA COMMISSION DES MENUS (1/2)

Objectif et but

La commission des menus a pour objectif :

- d'adapter la prestation restauration aux goûts, aux besoins, et aux souhaits spécifiques des résidents pris en charge au sein de chaque EHPAD.
- de valider les menus déclinés à partir du plan alimentaire
- de proposer et de participer à l'organisation de repas à thème

Elle a pour but :

- d'évaluer la satisfaction des résidents quant aux repas servis, tant qualitativement que quantitativement
- définir des améliorations dans la composition des menus, et de façon générale, dans l'organisation de l'instant repas.

Modalités d'organisation

La commission des menus aura lieu :

- Fréquence : 1 fois par trimestre avant chaque commission restauration
- Horaire : 14h00 – 14h30
- Lieu : Salle du Conseil d'Administration, salle de réunion (selon les EHPAD)

La commission est composée des personnes suivantes :

- La coordinatrice restauration
- La diététicienne
- Une animatrice
- Un cuisinier
- Les résidents

Un appel à la participation du plus grand nombre de résidents est souhaitable. Pour cette raison, la date des réunions sera annoncée par voie d'affichage. Et, toute personne intéressée par le sujet est cordialement invitée sans formalisme.

La commission des menus pourra inviter des personnes ressources non membres de la commission en fonction des points traités à l'ordre du jour.

Il n'y aura pas de convocation individuelle pour cette commission. Les dates seront portées à la connaissance des participants par le biais d'affichage.

La commission des menus sera coanimée par la diététicienne et la coordinatrice restauration.

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

LA COMMISSION DES MENUS (2/2)

Déroulement

La commission des menus se déroulera de la manière suivante : l'ensemble des participants évoquera les points concernant les ressentis, les critiques positives et/ou négatives vis-à-vis de la prestation restauration

Ces réunions représentent une opportunité pour échanger des informations et donner les précisions sur les savoirs faire de la cuisine, sur la qualité des produits utilisés, sur les exigences en matière de diététique et sur les contraintes que représente la cuisine collective, qui ne peut pas toujours, pour des raisons techniques ou d'hygiène, confectionner des plats « comme à la maison ».

L'avis des résidents est également recueilli pour les repas de fêtes, à thèmes, ...

La commission des menus se veut constructive. Elle doit apporter, dans la mesure du possible, des améliorations aux repas fournis aux résidents ; et, doit permettre une amélioration du service de restauration proposé aux résidents (discussions, et propositions).

Les avis donnés lors des commissions servent de base pour l'élaboration des menus à venir qui suivent et permettent également de définir des thèmes d'animation pour les activités cuisine ou pâtisserie, voire l'organisation de sortie, ...

Chiffres clés en 2025

Nombre de commission		
EHPAD Les Signolles	EHPAD Eugène Romaine	EHPAD Les 4 Cadrans
2	2	2
Bilan • Variété et quantité des plats sont conformes à leurs attentes (respect des saisons, ...) • Les pâtisseries et gâteaux d'anniversaires maison sont toujours aussi appréciés.		

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

LE PROJET ARCHITECTURAL À AJAIN (1/2)

Rappel des phases du projet architectural

La restructuration de l'EHPAD d'Ajain a débuté en novembre 2020, elle vise à offrir une chambre individuelle à chaque résident, des modalités d'accueil pour les personnes avec des troubles cognitifs et rénover les locaux. Le projet a été planifié en plusieurs phases :

1^{et} 2

Elles ont impliqué la déviation des réseaux, la démolition de l'ancienne cuisine, ainsi que la réalisation des salles à manger et des bureaux au deuxième étage : **phases terminées.**

3

Elle a concerné la création de l'extension et le déménagement dans ce nouveau bâtiment, une opération qui s'est étendue sur **16 mois.**

4

Elle a consisté en la restructuration des ailes Bruyères, Hortensias et Roseraie, avec une durée d'environ **12 mois.**

5^{et} 6

Ces deux phases ont englobé la restructuration des ailes Mimosas, Camélias et Lilas, ainsi que le réaménagement de la devanture de l'établissement et l'isolation thermique par l'extérieure de l'aile Nord, avec une durée approximative de **12 mois.**

7

La phase 7 prévoyait la restructuration du service Eglantines en une Unité d'Hébergement Adaptée et un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés, ainsi que la réfection du hall central et de l'accueil, pour une période estimée à **8 mois.**



**La réception des travaux s'est
réalisée le 07 juillet 2025.**

PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

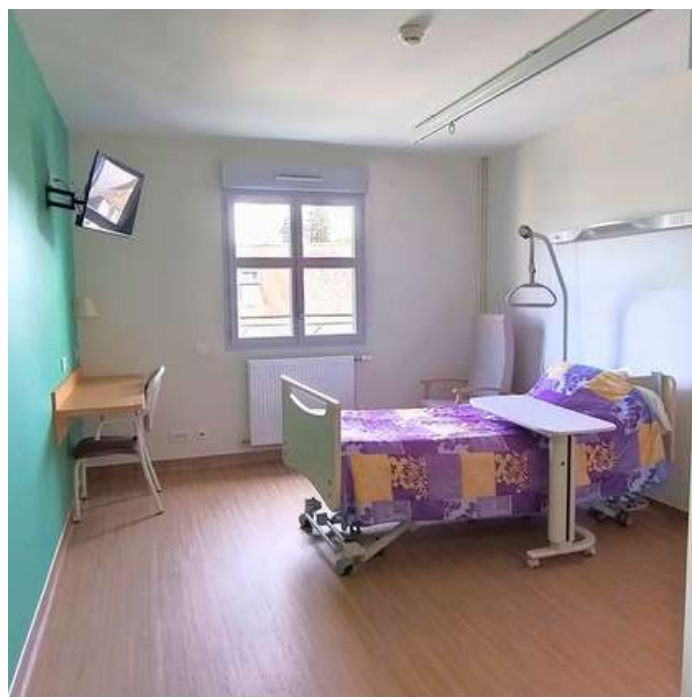
LE PROJET ARCHITECTURAL À AJAIN (2/2)

Réception de la phase 7 :

La commission de sécurité s'est réunie le 07/07/2025 et a rendu un **avis favorable** à l'ouverture des locaux de **l'aile Nord ainsi que du hall d'accueil** (phase 7).

Ces espaces comprennent trois bureaux médicaux accueillant un médecin, une IPA et une psychologue, une infirmerie entièrement restaurée et désormais pleinement opérationnelle, un PASA composé d'un salon, de salles d'activités et d'une cuisine culino-thérapeutique, cette dernière n'étant pas encore en fonctionnement, ainsi que 18 chambres d'hébergement avec salles d'activités.

Concernant les extérieurs, plusieurs aménagements ont été réalisés : le regazonnement des abords de l'EHPAD dégradés durant les travaux, la plantation d'un nouvel arbre sur le parvis en remplacement de celui ayant dû être abattu dans le cadre de sa réfection, ainsi que l'ajout d'arbustes fleuris sur le parvis.



PRÉSENTATION ET TEMPS FORTS 2025

LES TRAVAUX SUR BOUSSAC ET CHÂTELUS

Sécurisation des accès

Dans un objectif de renforcement de la sécurité des résidents, un clavier à code permettant l'ouverture des portes automatiques a été installé. Ce dispositif vise à limiter le risque de fugue des résidents. L'entrée demeure toutefois libre par simple appui sur un bouton situé à proximité de la porte.



Projet 2026 - EHPAD de Boussac

Dans la continuité de cette démarche de sécurisation, des aménagements sont prévus en 2026 afin de permettre aux résidents de déambuler librement en extérieur, au sein du parc de l'EHPAD ou sur la terrasse aménagée, tout en limitant le risque de fugue. À cet effet, la terrasse ainsi que la partie arrière de l'établissement, au niveau de l'entrée du personnel, feront l'objet d'une fermeture sécurisée.

Travaux sur Châtelus-Malvaleix : fermeture du parc

Avant les travaux de réaménagement du pôle santé attenant à l'EHPAD et la création d'un cheminement vers le centre-bourg, l'établissement disposait d'un parc fermé.

À la suite de ce réaménagement, une partie de la clôture a été retirée. Afin de retrouver un niveau de sécurité optimal, l'EHPAD a fait le choix de réinstaller cette clôture afin de limiter le risque de fugue par cet accès.

L'accès au chemin menant vers le centre-bourg demeure toutefois possible via un portillon.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

La rédaction d'un rapport annuel d'activité médicale (RAMA) est prévue par le décret n° 2005-560 du 27 mai 2005 relatif à la qualification, aux missions et au mode de rémunération du médecin coordonnateur exerçant dans un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes mentionné au I de l'article L. 313-12 du code de l'action sociale et des familles.

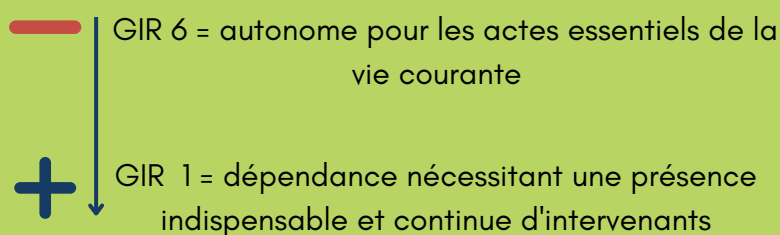
Ce rapport constitue un outil de pilotage interne pour nos EHPAD, leur permettant d'évaluer et de suivre l'évolution du projet de soins des établissements et des modalités d'accompagnement du public accueilli.

GIR, GMP, PATHOS, PMP ?



La perte d'autonomie

La perte d'autonomie est évaluée à travers la **grille AGGIR** sur la base de 10 activités corporelles et mentales :

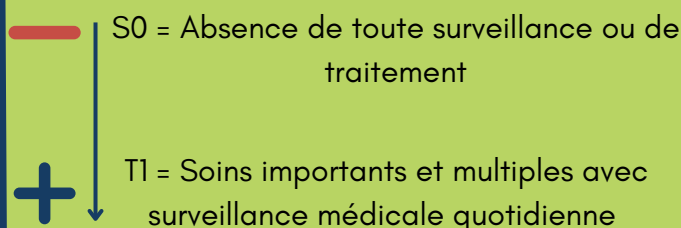


Le **GIR moyen pondéré (GMP)** traduit le niveau de dépendance moyen d'un EHPAD

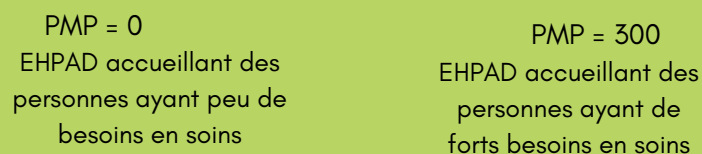


Les besoins de soins médico-techniques

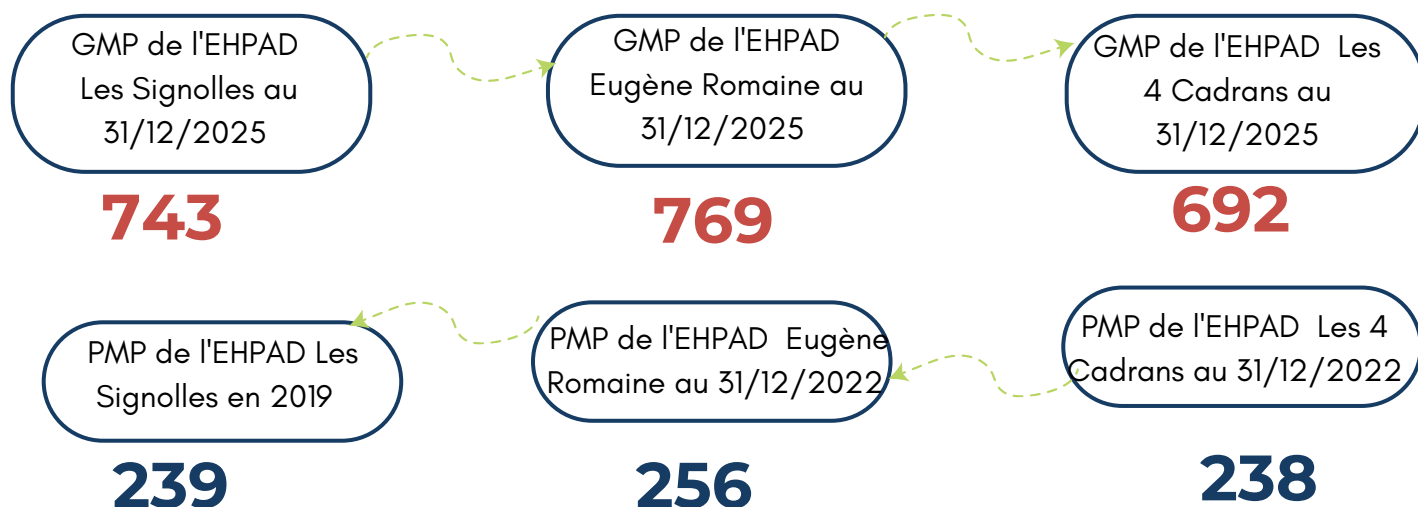
Les niveaux de soins requis pour la prise en charge des pathologies de la personne âgée sont évalués via le **modèle PATHOS**. Chaque personne est ainsi classée dans l'un des **12 profils de soins** allant de :



Le **Pathos Moyen Pondéré (PMP)** traduit le niveau besoin en soins moyen d'un EHPAD



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)



L'ACTIVITÉ MÉDICALE À L'EHPAD D'AJAIN

Le suivi médicamenteux



- Au 31 décembre 2025, nous avons observé en moyenne 11,2 lignes de traitement par résident au sein de l'EHPAD Les Signolles.
- L'écart type de cette moyenne varie de 2 à 25 lignes, démontrant une certaine variabilité dans les besoins médicamenteux des résidents.

168

résidents
présents ont
été sous
anticoagulants.

128

résidents présents
ont eu un traitement
antidépresseur.

100

résidents ont eu un
traitement
neuroleptique.

127

résidents ont eu un
traitement
benzodiazépine.

Autres données



937

Chutes de résidents



122

avis pharmaceutique au
prescripteur



221

MMS (test d'évaluation
des fonctions cognitives)



2942

Relevés de tension

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

88

Résidents ont
bénéficié de CNO



208

Échelles d'évaluation
de la douleur



84

relevés de test tinetti

500

prescriptions
d'antalgique Pallier 1

0

prescription Pallier 2

170

prescriptions de
pallier 3

LE SUIVI MÉDICAMENTEUX - EHPAD EUGÈNE ROMAINE



Au cours de l'année 2025, 15 résidents ont été sous complément alimentaire.

40

résidents
présents ont
été sous
anticoagulants.

35

résidents
présents ont eu
un traitement
antidépresseur.

07

résidents
présents ont eu
un traitement
neuroleptique.

67

résidents
présents ont eu
un traitement
benzodiazépine

50

résidents sous
antalgique pallier 1

07

résidents sous
antalgique pallier 2

25

résidents sous
antalgique pallier 3

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

LE SUIVI MÉDICAMENTEUX - EHPAD LES 4 CADRANS

23

résidents
présents ont
été sous
anticoagulants.

20

résidents
présents ont eu
un traitement
antidépresseur.

05

résidents
présents ont eu
un traitement
neuroleptique.

31

résidents
présents ont eu
un traitement
benzodiazépine

20

résidents sous
antalgique pallier 1

01

résidents sous
antalgique pallier 2

05

résidents sous
antalgique pallier 3

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT AU SEIN DE L'EHPAD D'AJAIN

Le fonctionnement de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)

La pharmacie à usage intérieur (PUI) est garante de la sécurisation du circuit du médicament. Les piluliers sont préparés quotidiennement en **Dispensation Hebdomadaire Individuelle Nominative (DHIN)**. Ils sont remis chaque jour ouvrable à 16h00 dans le sas de la PUI, placés dans les armoires de transport des sections, en quantité suffisante jusqu'au prochain jour ouvré.

L'équipe de la PUI se compose d'une pharmacienne et de deux préparateurs en pharmacie.

Les chiffres clés

DÉPENSE BUDGÉTAIRE	2024	2025
Budget médicament (compte H6021) : prévisionnel	127 000 €	128 213.56 €
Budget médicament (compte H6021) : réalisé	126 693 €	164 431.01 €
Dont molécules onéreuses	37 385 €	34 078.72 €
Budget diététique (compte H60238)	12 444 €	3 222.51 €

GESTION DE STOCK - ANNEE	2021	2022	2023	2024	2025
Valeur du stock au 31/12	32 529 €	34 417 €	27 929 €	23 677 €	36 480 €
Nombre de commandes réalisées	777	916	869	860	1 035
Nombre de lignes de commandes réalisées	2 896	3 558	3 561	3 862	4 789
Nombre de réceptions réalisées	3 026	3 499	3 348	3 737	4 711

Tous les indicateurs (nombre de commandes, de lignes de commande et de réceptions) sont en forte augmentation. Par exemple, il y a + 16 % de commandes par rapport à 2024. Ceci s'explique par le nombre toujours important de rupture de médicaments chez les fournisseurs, imposant plusieurs commandes chez différents fournisseurs pour le même produit mais également à un turn-over de résidents très élevé en 2025, nécessitant le référencement de nouvelles spécialités pharmaceutiques.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'activité de pharmacie clinique

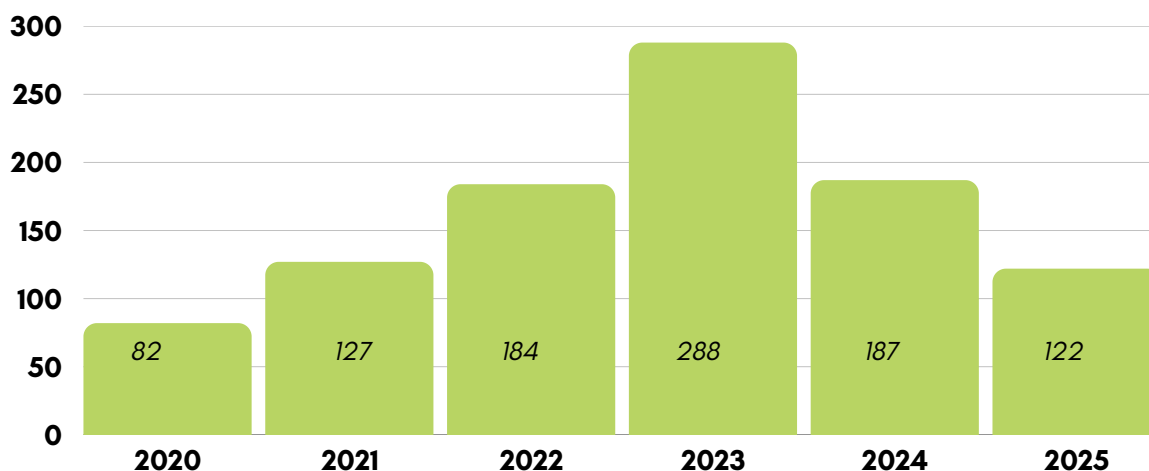
Nombre de validations pharmaceutiques - ANNEE	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre total de prescriptions	7 021	6 876	3 708	3 239	3 979
Nombre de prescriptions validées en accord	6 452, soit 91.90 %	6 264, soit 91.10 %	3 388, soit 91.37 %	2 966, soit 91.57 %	3 756 soit 94.40 %
Nombre de prescriptions validées en désaccord ou en attente*	64, soit 0.91 %	137, soit 1.99 %	212, soit 5.17 %	183, soit 5.68 %	114 soit 3.03 %
Nombre de prescriptions sans objet (ex : ordonnance arrêtée avant le début de traitement...)	505, soit 7.19 %	475, soit 6.91 %	108, soit 2.91 %	89, soit 2.74 %	109 soit 2.73 %

*Cela correspond à tout échange intervenu entre le prescripteur et le pharmacien. Détection par le pharmacien d'une contre-indication, d'une interaction médicamenteuse grave, d'un problème de posologie.

Le nombre d'ordonnance est lui aussi en augmentation par rapport à 2024 (+ 22 %). Le nombre d'ordonnances est à mettre en parallèle au nombre de commandes et à l'augmentation du budget après le net recul en 2023 (- 12 %).

Nombre d'avis pharmaceutiques réalisés

(avis formulé par le pharmacien à la suite de l'analyse des prescriptions, en vue d'un changement ou d'une optimisation du traitement médicamenteux) :



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'activité de préparation

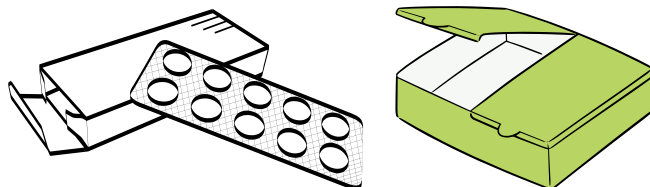
Le reconditionnement des spécialités pharmaceutique par le système ETICONFORM permet l'identification des spécialités pharmaceutiques jusqu'à l'administration.

Nombre de reconditionnements de médicaments - ANNEE	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre total de spécialités	634	904	694	645	684
Nombre total de doses	73 928	77 024	73 177	60 303	70 256

Le nombre de spécialités reconditionnées avait fortement diminué en 2024 mais il a de nouveau augmenté. Ceci est à mettre en parallèle au nombre de commande.

Contrôle des piluliers

Depuis 2024, une nouvelle activité a été mise en place, pour limiter le risque d'erreur, le pharmacien vérifie un pilulier par résident par jour de préparation.



Contrôle des piluliers - ANNEE	2024	2025
Nombre total de piluliers contrôlés	6 862	6 633
Nombre total de non-conformités constatées	392	466
Pourcentage de piluliers avec non-conformités	5.7 %	7.03 %

Le taux de non-conformités (erreur de moment de prise, de dosage, de jour d'administration en cas de prise unique) a augmenté en 2025 (environ 7 %). Il reste toutefois dans le taux moyen national.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

VACCINATION ET LUTTE CONTRE LES VIRUS DE L'HIVER - EHPAD D'AJAIN

L'EHPAD d'AJAIN a reçu la mention « établissement engagé face au risque infectieux »

En 2022, l'établissement avait reçu une mention spéciale « établissement engagé dans la lutte contre les virus de l'hiver ». Cette mention avait été décernée aux EHPAD engagés dans la réalisation d'une série d'actions visant à promouvoir la vaccination grippe/COVID et à améliorer la couverture vaccinale des résidents et du personnel.

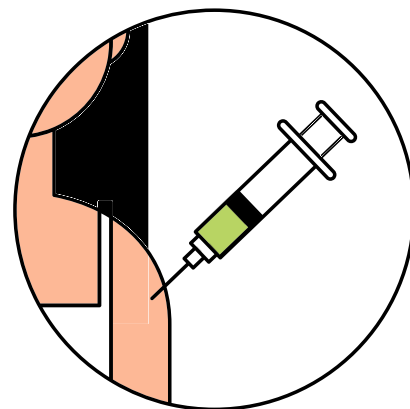
En 2023, cette même démarche a été renouvelée pour une durée de 3 ans (de 2023 à 2025), l'établissement a donc renouvelé son engagement dans la lutte contre les virus de l'hiver auprès de l'ARS. Chaque année, l'établissement devra faire un retour auprès des instances administratives de son engagement.



En 2025, l'OMEDIT - ARS Nouvelle-Aquitaine a lancé une nouvelle démarche plus générale de prévention du risque infectieux, car certaines maladies infectieuses n'ont pas de saison et la vaccination s'accompagne des gestes barrières.

Chiffres de la vaccination pour 2025 à l'EHPAD d'Ajain :

- **Contre la covid :**
 - Campagne du printemps : 77 résidents vaccinés, soit environ 45 %
 - Campagne hivernale : 75 résidents, soit environ 40 % (épidémie en septembre dans 2 unités, les résidents n'étant donc plus éligibles à une vaccination pendant cette campagne hivernale)
- **Contre la grippe :** 147 résidents vaccinés, soit environ 80 %
- **Autre :** 1 personne vaccinée contre le zona (Shingrix®)



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT - EHPAD DE BOUSSAC ET CHÂTELUS-MALVALEIX

Le fonctionnement de la pharmacie à usage intérieur (PUI)

La pharmacie à usage intérieur de l'EHPAD de Boussac est garante de la sécurisation du circuit du médicament. Les piluliers sont préparés quotidiennement en **Dispensation Hebdomadaire Individuelle Nominative (DHIN)**.

L'équipe de la PUI se compose d'une pharmacienne et d'une préparatrice en pharmacie.

Il faut noter que la PUI a cessé ses activités au 31 décembre 2025.

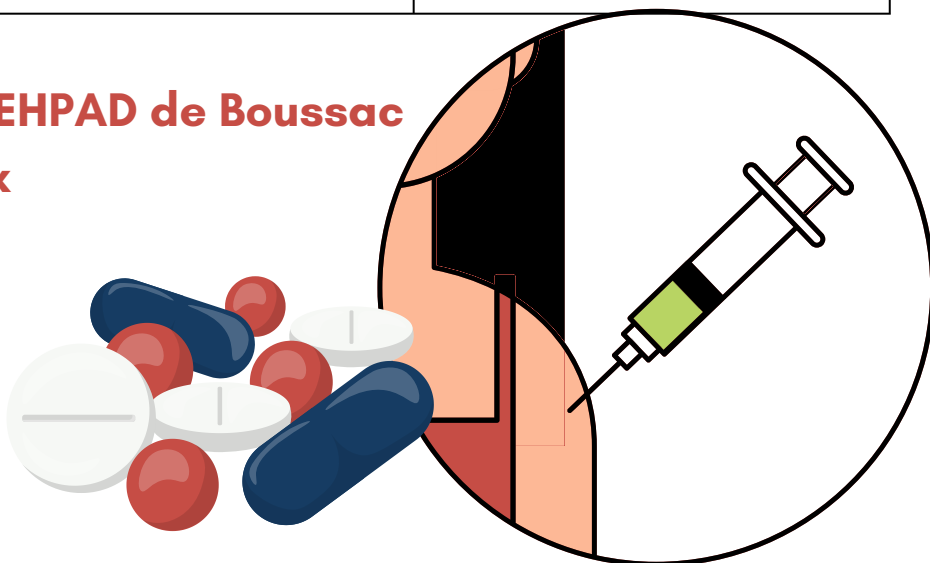


Vaccination et lutte contre les virus de l'hiver :

Vaccins	EHPAD Eugène Romaine (nombre de résidents vaccinés)	EHPAD Les 4 Cadrans (nombre de résidents vaccinés)
INFLUVAC : vaccin antigrippal	70	25
Vaccin PFIZER : vaccin contre la covid	16	35

Top des médicaments : EHPAD de Boussac et de Châtelus-Malvaleix

- DOLIPRANE GELULES
- KARDEGIC 75 SACHETS
- MACROGOL 400 SACHETS
- FUROSEMIDE 20 ET 40 MG CPR
- PANTOPRAZOLE 20 ET 40 MG CPR
- DUPHALAC SACHETS
- GAVISCON SACHETS
- DIFFU K GELULES



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

ACTIVITÉ ET SOINS INFIRMIERS

L'organisation de l'encadrement soignant

L'encadrement de la Direction Commune se répartit comme suit :

- Une Cadre supérieure de santé, positionnée sur la direction commune. Ses missions consistent à assurer un lien entre les établissements, harmoniser les pratiques et faire profiter chaque EHPAD des points forts des autres. Elle est responsable de la gestion des agents soignants au sein des EHPAD.
- 3 Cadres de santé sont placés sous la responsabilité de la CDSS :
 - Un Faisant Fonction cadre (de formation IDE) à l'EHPAD de Boussac, de décembre 2024 à mi-novembre 2025.
 - Un cadre, en charge des services de la partie historique de l'EHPAD d'Ajain, le service de nuit, l'organisation du service infirmier et l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix ponctuellement.
 - Un cadre apprenant (de formation IDE) parti en formation, revenu en juillet 2025, qui a repris le poste de Châtelus-Malvaleix et le service de l'Unité Sécurisée d'Ajain, et de l'Accueil de Jour ainsi que le service Infirmier, au départ à la retraite d'un CDS.
 - Un cadre diplômé (de formation IDE) positionné à l'EHPAD d'Ajain, plus particulièrement sur l'Unité Sécurisée, partie à la retraite en août 2025.

L'organisation infirmière

Un infirmier diplômé d'État (IDE) exerçant en EHPAD doit posséder de vastes connaissances sur l'ensemble des pathologies affectant les personnes âgées. Ses connaissances doivent être larges, et non exhaustives. Lorsqu'il est confronté à la fin de vie, l'infirmier en EHPAD doit être sensibilisé aux soins palliatifs et à la prise en charge de la douleur.

Les 3 EHPAD de la Direction Commune ne bénéficient pas d'une présence médicale continue. Ainsi, l'IDE en poste est fréquemment confronté à des situations d'urgence nécessitant sang-froid et compétences pointues en premiers secours.

Au sein de l'EHPAD d'Ajain, 4 IDE interviennent chaque jour et se répartissent sur les différentes unités de l'établissement.

À l'EHPAD de Boussac, une IDE est présente tous les jours, et une IDE intervient également à Châtelus.

Pour l'EHPAD Les 4 Cadrans, en ce qui concerne les soins palliatifs, après examen en équipe, 7 interventions de l'équipe mobile ont eu lieu en 2025, en complément de la prise en charge assurée par le Dr. DENOST.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'ACTIVITÉ SOIGNANTE 1/2



L'Aide-soignant (AS) : rouage central du soin en EHPAD



L'aide-soignant en EHPAD est également sensibilisé à la polypathologie de la personne âgée. Il doit faire preuve de réelles compétences relationnelles, car il fait partie intégrante de l'environnement social du résident. L'AS est principalement impliqué dans les soins de nursing dans leur globalité. Le référentiel de l'aide-soignant évolue au fil des années, et ce métier est en constante adaptation. Il se dirige vers une prise en charge de plus en plus technique, avec des compétences et des interventions qui s'élargissent.

L'Agent de service hospitalier (ASH), garant de la prise en charge hôtelière

L'ASH est principalement responsable de l'entretien des locaux et des chambres, ainsi que de l'aide au repas, notamment la distribution et l'accompagnement à la prise des repas. Il joue également un rôle important dans l'environnement proche du résident, notamment au niveau relationnel, en créant un lien avec les aide-soignants et en contribuant à l'ambiance générale de l'établissement.

Les indicateurs de suivi des actes aides-soignants

Depuis mai 2022, des indicateurs ont été mis en place pour assurer un suivi mensuel des actes réalisés par les aide-soignants et les infirmiers, dans le but d'améliorer les pratiques. Ces indicateurs sont générés mensuellement pour l'ensemble des 3 EHPAD. Ils sont ensuite analysés lors des réunions d'encadrement. Les anomalies identifiées sont discutées durant ces réunions, et des axes d'amélioration sont définis pour corriger ces dysfonctionnements et optimiser les pratiques.

Ces indicateurs sont présentés en Comité de Vie Sociale (CVS) dans un souci de transparence. Ils peuvent être nombreux et permettent de se concentrer sur des actes cibles. Ainsi, dans un premier temps, il a été choisi de les axer sur les éléments suivants :

- Le suivi des poids, afin de surveiller l'IMC et alerter en cas de perte de poids significative.
- Le nombre de douches quotidiennes, avec pour objectif que chaque résident puisse bénéficier d'une douche par semaine minimum.
- Les GMP (Grilles de Matériel de Prise en charge) qui permettent d'harmoniser les prises en soins sur les différents services.
- Les GIR (Groupes Iso-Ressources) pour évaluer l'évolution de l'autonomie au sein des différents services.
- Les tensions, qui permettent de détecter des pathologies sous-jacentes.

Le suivi de ces indicateurs permet d'ajuster les soins des aide-soignants de manière à optimiser le bien-être des résidents tout en harmonisant les pratiques au sein des différents services.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'ACTIVITÉ SOIGNANTE 2/2

Guide de nuit

L'année 2025 a vu la consolidation du "Guide de Nuit", un document présenté sous forme de livret, conçu pour guider les IDE et les AS de nuit vers une prise en soins améliorée des résidents des EHPAD de Boussac et Châtelus-Malvaleix. Ce guide est disponible et peut être utilisé en cas de besoin.

La possibilité pour les AS de Boussac et Châtelus d'avoir une IDE disponible en cas de besoin au téléphone est une réassurance certaine qui est un plus notable.

Sur 2025, des points d'étape ont été faits concernant les réorganisations de travail concernant les équipes de nuit et le travail en 12h.

L'organisation a subi quelques réajustements, à la suite de réunions de travail.

D'autres réunions suivront pour faire des points d'étape et réajuster au fur et à mesure en fonction des attentes de chacun.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

PERMANENCE DES SOIGNANTS ET TRANSPORTS SANITAIRES

Organisation de la permanence médicale et paramédicale : présence d'IDE de nuit à Ajain

Sur le site d'Ajain, une IDE de nuit assure la continuité des soins techniques. Ainsi, la présence d'une IDE de nuit permet d'augmenter les capacités en soins techniques (perfusions IV, pose de sonde urinaire, électrocardiogramme d'urgence en cas de douleur thoracique, alimentation par voie naso-gastrique, etc.) et de maintenir les résidents au sein de l'EHPAD. Cette possibilité de médicalisation sur site évite le traumatisme d'une hospitalisation et favorise le maintien de la personne âgée dans son lieu de vie. Elle permet également d'éviter un passage aux urgences et une mise en tension du centre hospitalier de recours.

Nos établissements de Boussac et Châtelus-Malvaleix ne disposent pas d'une infirmière (IDE) de nuit, toutefois, une astreinte téléphonique IDE de nuit est déployée sur l'ensemble de la Direction Commune pour accompagner au mieux la prise en charge des résidents pendant la nuit.



Transports sanitaires - EHPAD Les Signolles

Le nombre de transports programmés		
Mois	2024	2025
Janvier	54	26
Février	41	39
Mars	31	41
Avril	45	34
Mai	30	48
Juin	27	44
Juillet	42	50
Août	23	28
Septembre	33	57
Octobre	33	35
Novembre	24	36
Décembre	31	37

Ces rendez-vous sont principalement destinés à l'hôpital de Guéret. Il est important de noter que les résidents ont le choix concernant leurs transports dès leur entrée. En l'absence de préférence de leur part, un transporteur est prévu pour leur prise en charge.

Les hospitalisations programmées dépendent de la prise en charge des pathologies spécifiques à chaque résident.

En ce qui concerne les hospitalisations en urgence, elles sont organisées par un appel au 15 et un passage par les urgences du Centre Hospitalier de Guéret.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

INTERVENANTS MÉDICAUX EXTÉRIEURS

A l'EHPAD Les Signolles

19 journées de présence de l'EMPPA → **50** patients pris en charge → **97** entretiens → **00** hospitalisation

00 bénéficiaire de l'EMSP

02 résidents ont bénéficié d'une prise en charge de kinésithérapeute après signature d'une convention



Nous avons 1 médecin généraliste qui est intervenu au sein de l'EHPAD (Dr VAURS). Le Dr LEYLAVERGNE est depuis le 1er septembre 2024 le médecin coordinateur de notre établissement.

A l'EHPAD Les 4 Cadrans

- Le kinésithérapeute, M. BOUTTIER Jean-Marie
- Les équipes mobiles de soins palliatifs du CH de Guéret, notamment le Dr Hnatiuk Isabelle
- Les équipes mobiles de psychiatrie des personnes âgées du CH La Valette, Saint-Vaury
- Le pédicure-podologue, M. HUE Vincent
- Le Dr LAURENT Sylanda, médecin généraliste à Genouillac

A l'EHPAD Eugène Romaine

- Pédicure-podologue : M. HUE Vincent
- Kinésithérapeute : Mme RENARD Cindie
- Télédent (unité de télémedecine bucco-dentaire du CH de Guéret) : Mme DEGOIS Alice
- Psychiatre : Dr CHIHA Foudil (VIERSAT)

Autres interventions

Au sein de nos établissements, plusieurs intervenants extérieurs interviennent également pour des séances de gym douce, d'art-thérapie, médiation animale, etc.



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

LA TÉLÉMÉDECINE

L'activité de télé-médecine au sein de l'EHPAD Les Signolles

L'année 2024 a été marquée par une dynamisation de la télé-médecine au sein de l'EHPAD "Les Signolles", grâce à l'investissement conséquent de notre secrétaire médicale.

L'absence de médecin salarié au sein de l'établissement nous a obligés à développer ce mode alternatif de prise en soins. Avant le recrutement de notre médecin coordonnateur, l'établissement avait eu recours à l'intérim sur des périodes ponctuelles.

Ainsi, le développement de la télé-médecine a représenté une grande opportunité pour maintenir notre niveau d'accompagnement médical. Cette mise en place a également été soutenue par le développement des infrastructures réseau et matériel de l'établissement, ainsi que par l'amélioration de la maîtrise de nos Systèmes d'Information.

Un médecin du CHU de Clermont-Ferrand s'est particulièrement investi dans cette démarche, soutenant l'activité des soignants de l'EHPAD.



Les chiffres clés pour 2025 sont les suivants :

09 télé-expertises en dermatologie

01 télé-expertise douleur

57 suivis endo-buccaux via le dispositif Tél-e-dent (ce dispositif n'a fonctionné que 5 mois durant 2024)

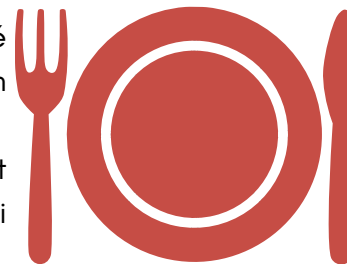
05 télé-expertises en cardiologie

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

LA POLITIQUE NUTRITIONNELLE

L'alimentation fait partie intégrante des soins et à un impact majeur sur la santé des convives notamment les personnes hospitalisées et des résidents en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

La définition de l'offre alimentaire ainsi que l'organisation de la production et de la distribution des repas permettent de garantir une alimentation qui respecte les besoins nutritionnels des convives.



RÉPARTITION APPORTS NUTRITIONNELS DE LA JOURNÉE		
Personnes âgées	Nombre de composantes	Composition
Petit-déjeuner	3 composantes	Boisson chaude + Produit céréalier + Matière grasse & Produit sucré + Laitage SI BESOIN ENRICHI
Déjeuner	5 composantes + pain	Entrée + Plat de VPO + Accompagnement + Produit laitier + Dessert
Goûter	1 composante + boisson	Boisson fraîche ou chaude + Produit céréalier sucré + Laitage SI BESOIN ENRICHI
Dîner	4 composantes + pain	Potage enrichi + Plat complet (le plus souvent) + Produit laitier + Dessert

Alimentations thérapeutiques & textures

Il est recommandé de ne pas prescrire plus de 2 alimentations thérapeutiques simultanées.
Les alimentations thérapeutiques retenues sont :

- **Contrôlé en sel standard,**
- **Contrôlé en sel large,**
- **Pauvre en fibre strict,**
- **Pauvre en fibre large.**

Enrichissement de l'alimentation en protéines réalisée en cuisine (Potage, purée, MIXE ...).

Texture modifiée : HACHE ET MIXE FAITS MAISON DEPUIS DECEMBRE 2023

LE MENU DU JOUR EN TEXTURE « NORMAL » EST DECLINE EN TEXTURE « HACHE » (essentiellement la viande) ET EN TEXTURE MIXE (repas complet)

NB : Pour les personnes présentant un diabète ou une hypercholestérolémie ainsi qu'une hypertriglycémie, l'alimentation standard et équilibrée est maintenue.

TEXTURE	NORMAL	HACHÉ	MIXÉ
EHPAD Les Signolles (Ajain)	59%	25%	16%
EHPAD Les 4 Cadrons (Châtelus-Malvaleix)	68%	22%	10%
EHPAD Eugène Romaine (Boussac)	57%	26%	17%

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE À L'EHPAD LES SIGNOLLES (1/2)

Présence d'une psychologue clinicienne en poste à temps plein depuis le 1^{er} mars 2025.

L'intervention de la psychologue auprès des résidents et/ou de leur proche est fonction de la demande. Il peut s'agir d'une prescription médicale, d'une demande des proches du résident, de l'équipe soignante, et à l'initiative de la psychologue suivant les observations relevées.

En tant que psychologue clinicienne en EHPAD, le rôle de Mme Aïcha Nelle MIHINDOU s'articule sur plusieurs niveaux :

- **"Au niveau institutionnel**, je suis porteur de la dimension psychique du résident dans toutes les instances organisées au sein de l'établissement. De ce fait, j'ai participé aux travaux d'éthique ; aux réunions de synthèses avec les familles. J'ai participé au PATHOS, et à l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé du résident dans lequel j'ai été attentive à l'élaboration des besoins et objectifs d'accompagnement. Dans le cadre de signalement sur YES, je suis intervenue sur trois (3) situations différentes.
- **Au niveau des résidents et de leurs proches**, je suis intervenue suivant la demande et la problématique rencontrée. Mon approche vise la recherche du bien-être du résident et de son proche ; elle peut être individuelle ou de groupe. Les problématiques le plus rencontrées chez les résidents sont : souffrance psychologique relative à l'entrée en EHPAD et à la perte de l'autonomie ; la dépression ; l'anxiété ; le deuil ; les troubles du comportement. On note aussi des idées de mort chez quelques-uns des résidents. Les proches des résidents sont le plus souvent sujet à une souffrance psychologique relative à un sentiment d'abandon et de culpabilité, à une difficulté de communication avec leurs proches et avec l'équipe soignante, à des difficultés de compréhension des troubles du comportement de leurs proches.
- **Au niveau de l'équipe soignante**, notamment dans le cadre des transmissions, il est questions d'être à l'écoute des observations relevées par l'équipe soignante et y apporter un étayage psychologique favorable à la compréhension d'un symptôme ou d'un trouble du comportement observé chez un résident. J'ai également apporté un soutien psychologique aux soignants en souffrance (en lien avec l'accompagnement du résident) : 3 AS ; 2 IDE."



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE À L'EHPAD LES SIGNOLLES (2/2)

Quelques chiffres :

102 résidents ont bénéficié d'un accompagnement psychologique répartis comme suit :

Dépression	Anxiété	Deuil	Souffrance psychologique	Accompagnement famille	Etayage trouble du comportement
12	27	10	23	22	8
Total	102				

Autres

- **Bilan psychologique** à l'entrée du résident (hébergement permanent) : **64**
- **Evaluation cognitive** fait un mois après l'entrée du résident, puis renouvelé tous les ans : (nouveaux et renouvellement) : **129** (44 nouveaux et 85 renouvellements)
- **Deux ateliers mémoires** mis en place depuis le 24 octobre 2025 pour les résidents ayants au moins un MMS supérieur ou égale à **10** (liste des résidents prédéfinie par le médecin coordonnateur).
- Plusieurs groupes sont animés avec la collaboration des animatrices et des ergothérapeutes : **6 groupes de 10 résidents en moyenne.**

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE À L'EHPAD DE BOUSSAC ET DE CHÂTELUS



Notre psychologue, Barbara VIAL, a été présente jusqu'en septembre 2025. Depuis, nous sommes en recherche d'un(e) remplaçant(e).

Elle intervenait les lundis et mardis à l'EHPAD de Boussac, et les jeudis à l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix, selon la demande des professionnels, des résidents ou de leur entourage, mais aussi de sa propre initiative, auprès des résidents présentant des troubles affectant le comportement, la cognition, la socialisation ou les émotions.

Le rôle d'un(e) psychologue est d'aider également à l'expression et à la remédiation des petits soucis de la vie en collectivité.

Grâce à des entretiens cliniques et, si nécessaire, des tests, elle / il évalue les troubles cognitifs, sociaux et/ou émotionnels, mais aussi les compétences, les ressources et les capacités de résilience.

L'objectif est d'évaluer les problématiques, puis de proposer des pistes d'amélioration et de prise en charge pour favoriser l'intégration et le bien-être dans nos résidences.

À cet effet, la / le psychologue :

- Participe au recueil des plans d'accompagnement personnalisés ;
- Met en place, selon les besoins, des suivis psychologiques ou des ateliers ;
- Rédige des compte-rendus consultables par l'équipe ;
- Vient en appui au Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de Boussac.
- Travaille en pluridisciplinarité avec les équipes soignantes, les coordinatrices parcours résident entourage, les services Animation, les services Hôtellerie, l'assistante sociale, les services de protection des majeurs, et bien sûr l'entourage des résidents.

Pour favoriser l'expression, mobiliser les connaissances, la mémoire, susciter la curiosité et le plaisir du partage social, le / la psychologue est amené(e) à animer des groupes de paroles sur des sujets variés qui questionnent leurs émotions, leurs parcours, et leur envie, toujours présente, de découvrir et d'apprendre. Elle participe aux réflexions sur l'évolution des espaces de vie collective et sur la rédaction de documents en relation avec l'expression de la volonté, des préférences et des projets des résidents : directives anticipées, plan d'accompagnement personnalisé.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ANNUELLE (RAMA)

RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE ET SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE

Le service d'ergothérapie : acteur central de la prévention

Le service d'ergothérapie a pour mission d'améliorer l'indépendance et l'autonomie des résidents, tout en mettant en œuvre des actions de réadaptation, de rééducation, de prévention, de confort et de sécurité. De plus, il assure une gestion active du matériel nécessaire au bien-être et à l'autonomie des résidents (fauteuils roulants, matelas à air, coussins de positionnement, etc.). Les commissions trimestrielles « Prévention des chutes » ont été réinstaurées.

Outre ces missions, le service contribue activement à la vie sociale de l'établissement en participant à divers projets :

- Le Tour de la Creuse en vélo, porté par l'ARS
- EHPADanse, organisé par la Fédération Française de Danse



Par ailleurs, notre service d'ergothérapie, composé de Hélène BAYARD et Antoine BARRIER, accueille régulièrement des stagiaires de l'École d'ergothérapie de Limoges. Ils interviennent également de façon ponctuelle dans les EHPAD de Boussac et Châtelus-Malvaleix.

Le service effectue également des visites à domicile en lien avec l'assistante sociale pour accompagner les retours à domicile des résidents.

Au cours de l'année 2025, les ergothérapeutes ont été formés à l'Adaptation des lieux de vie : outils d'évaluation et méthodologie d'intervention.

En 2025, la répartition des activités du service est restée identique à celle de 2024 et 2023 :



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

Cette partie fournit les chiffres clés sur l'activité de l'hébergement, du SSIAD et de l'accueil de jour.

LA POLITIQUE D'ADMISSION

Nos établissements reçoivent des demandes d'admission par deux canaux :

des demandes informatisées par la
plateforme ViaTrajectoire



ou

des demandes par envoi de
dossier papier



Dès lors que ces demandes sont reçues, elles sont immédiatement analysées par le médecin coordonnateur. Celui-ci émet un avis sur l'admission, en appréciant la possibilité par l'EHPAD d'assurer les soins médicaux dont a besoin la personne. Il s'agit de déterminer si celle-ci n'a pas de poly-pathologies qui justifieraient une orientation vers une Unité de soins de longue durée (USLD), ou une unité spécialisée pour des résidents à profil spécifique (besoins de soins psychiatriques).

La Cadre supérieure de santé échange avec le médecin, et étudie quant à elle le besoin en soins et la disponibilité d'une place adaptée à la personne, quand celle-ci a besoin d'un lit en unité protégée.

Après cette étude du dossier, la personne se voit proposer une place, ou est mise sur liste d'attente si aucune place n'est disponible. Exceptionnellement, si l'accueil en EHPAD n'apparaît pas le plus adapté, un avis défavorable est émis et expliqué à la famille.

La Coordinatrice parcours résidents entourage (CPRE) s'assure quant à elle de la complétude du dossier administratif pour valider l'entrée, et de la remise des documents à la personne et la famille. Elle s'entretient avec les familles pour faciliter les démarches et garantir la qualité de l'information délivrée aux familles et résidents au moment de l'admission.

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES SIGNOLLES (1/5)

La population accueillie

Données générales

Au 31/12/2025, **185** résidents étaient hébergés à l'EHPAD, dont 182 en hébergement permanent, 3 en hébergement temporaire, et 0 en hébergement temporaire d'urgence (HTU).

Sur l'ensemble de l'année 2025, **253** résidents ont été accueillis en hébergement permanent et **43** en hébergement temporaire, dont **7** en hébergement temporaire d'urgence.

L'âge des résidents

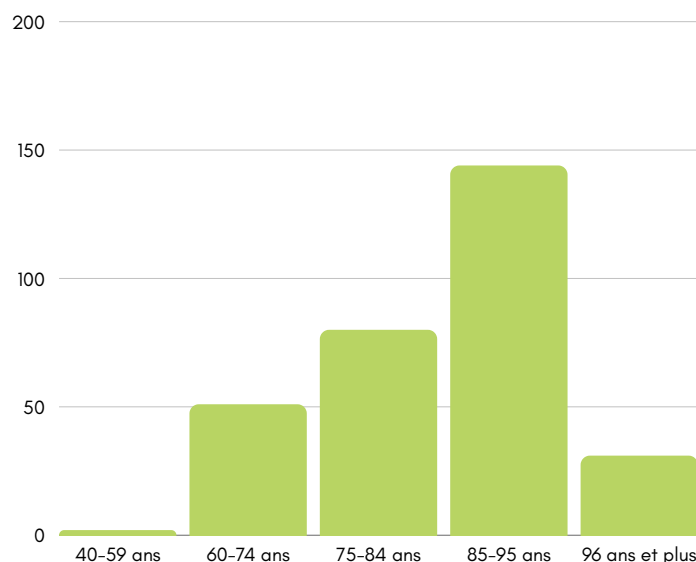
En hébergement, la majorité des résidents est âgée de 81 à 99 ans, avec une moyenne d'âge de **84,26 ans. 5 personnes ont plus de 100 ans en 2025.**

En 2025, 1 résident a été accueilli en dérogation (résident de moins de 60 ans).

Age moyen au 31/12/2025

L'âge moyen des résidentes est de 81,43 ans, tandis que celui des résidents est de 85,65 ans.

	2021	2022	2023	2024	2025
Age moyen	85,93	86,24	86,18	86,06	84,26
Age moyen HP	85,93	86,36	86,72	81,66	84,30

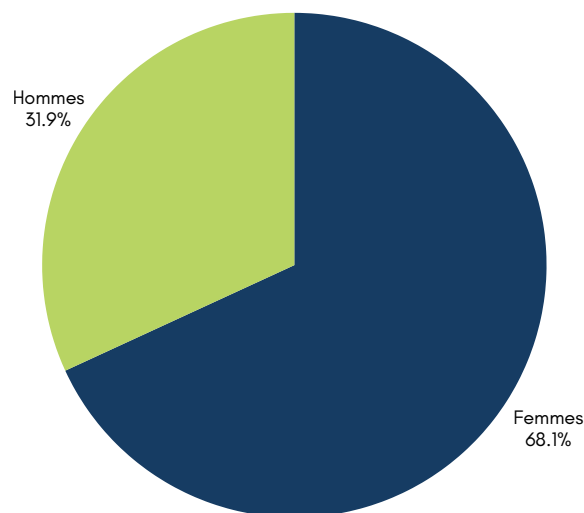


Pyramide des âges au 31/12/2024

La répartition femmes/hommes

Au 31 décembre 2025, l'EHPAD était le lieu de vie, permanent ou temporaire, de **124 résidentes et 58 résidents**, soit plus de deux fois plus de femmes que d'hommes.

Sur l'année 2025, l'établissement a accueilli **167 femmes et 82 hommes**.



Répartition hommes/femmes au 31/12/2025

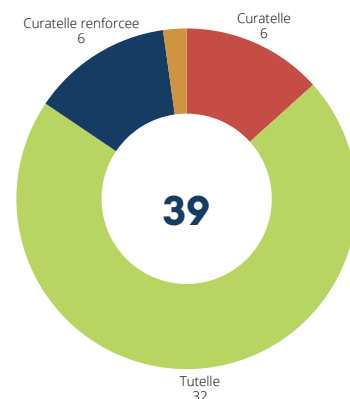
LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES SIGNOLLES (2/5)

Les résidents bénéficiant d'une mesure de protection

Au 31 décembre 2025, 39 résidents bénéficiaient d'une mesure de protection, majoritairement une mesure de tutelle ou curatelle.

Sur l'ensemble de l'année, 57 résidents de l'EHPAD ont bénéficié au cours de leur séjour d'une mesure de protection.



Les résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement (hébergement permanent)

Au 31 décembre 2025, parmi les 182 résidents en hébergement permanent, 47 résidents bénéficiaient de l'aide sociale à l'hébergement, dont 10 hors département.

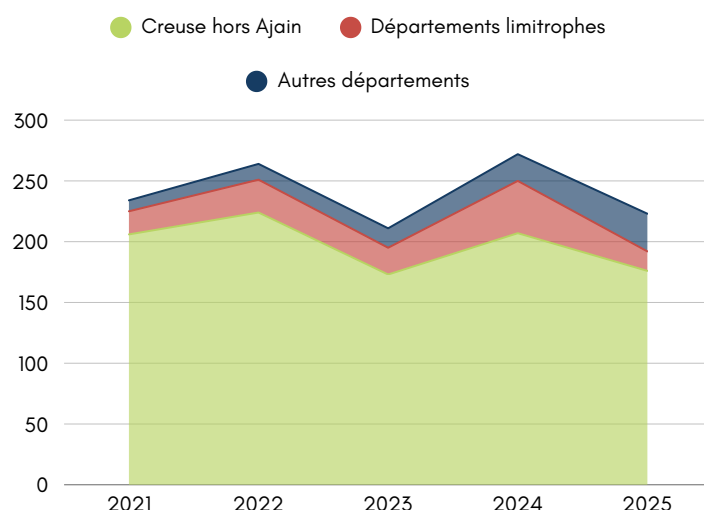
	2021	2022	2023	2024	2025
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale au 31/12	55	58	56	51	47
Aide sociale hors Creuse	9	12	10	11	10
Proportion des bénéficiaires au 31/12	28.5%	31.4%	33.53%	28.81%	
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale sur l'année	68	84	67	75	61
Dont Creuse	59	68	53	60	49

L'origine géographique des résidents

En 2025, la majorité des résidents accueillis en hébergement permanent provenait du département de la Creuse, avec 238 résidents, une proportion relativement stable par rapport à 2024, où ils étaient 207.

Les résidents issus de départements limitrophes étaient 16 en 2025.

Concernant les résidents provenant de départements non limitrophes, ils étaient 31 en 2025 contre 22 en 2024.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

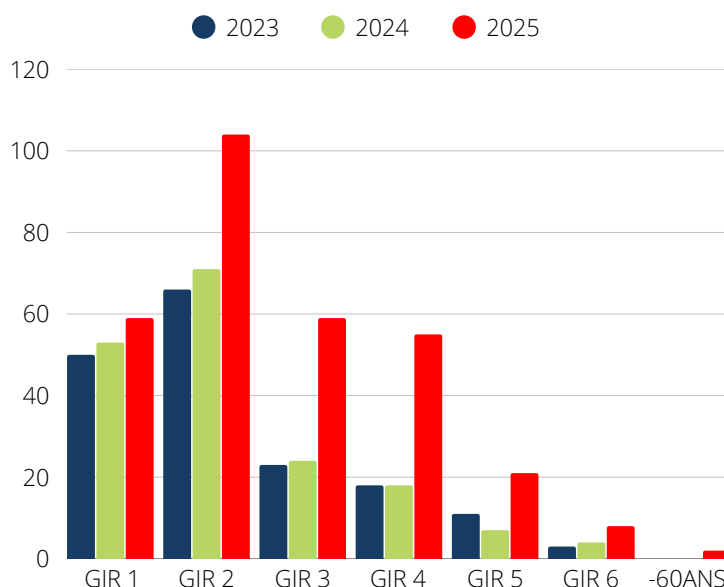
L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES SIGNOLLES (3/5)

Les résidents selon leur niveau de dépendance

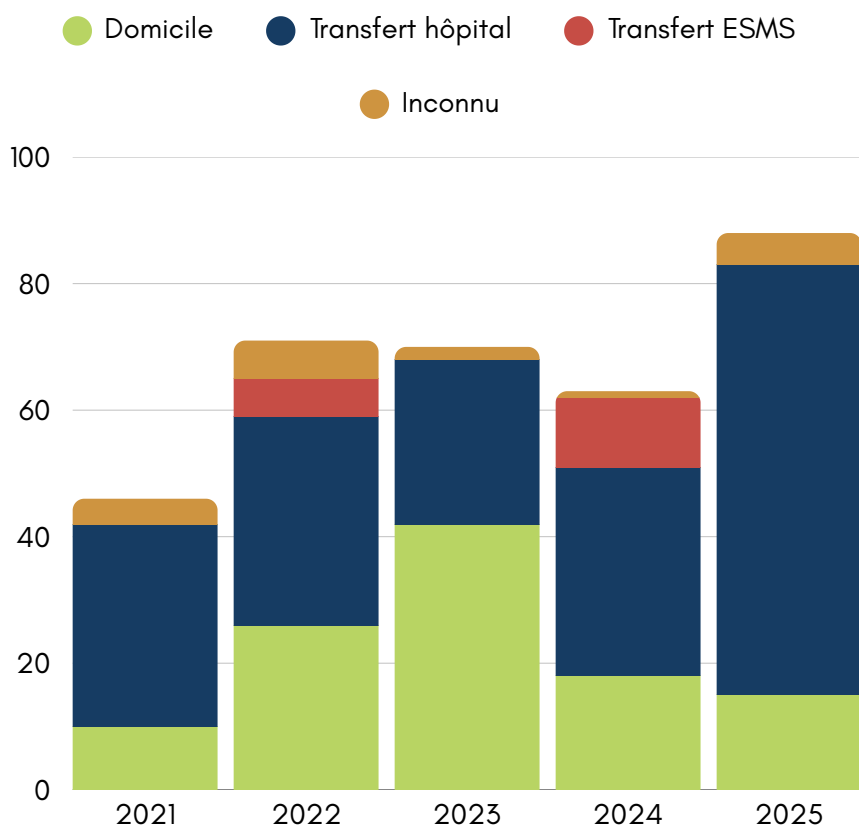
Au 31 décembre 2025, la majorité des résidents est en GIR 1 ou 2.

Année	2021	2022	2023	2024	2025
GMP	801,63	808,66	767	780	743

À noter qu'il s'agit du dernier GMP 743 connu au 31/12/2025, et non nécessairement le GMP retenu pour le calcul de la dotation dépendance ou la répartition par GIR en facturation.



Les mouvements des résidents



Les entrées par origine (hébergement permanent)

La majorité des résidents admis en 2025 étaient hospitalisés au moment de leur entrée, une tendance déjà observée en 2024 et 2023.

Les entrées en hébergement temporaire

En 2025, l'EHPAD a accueilli 43 résidents en hébergement temporaire, pour un total de 1642 jours.

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD

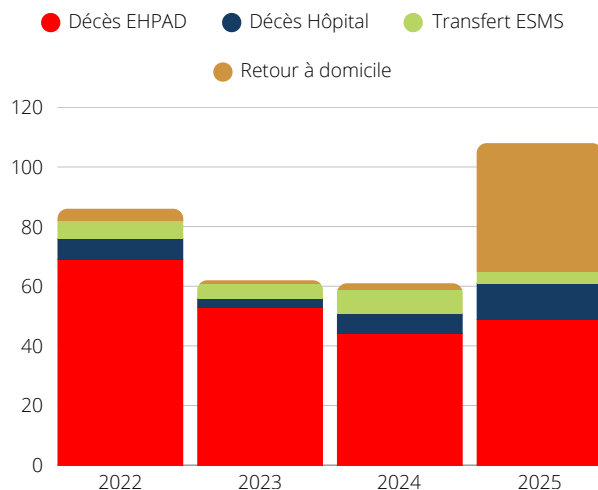
LES SIGNOLLES (4/5)

Les sorties par motif (hébergement permanent)

Au cours de l'année 2025, nous avons enregistré en tout 61 décès. C'est le premier motif de sortie au cours des 4 dernières années.

Les durées moyennes de séjour en jours (résidents en hébergement permanent sortis dans l'année)

On constate un allongement des durées de séjours, aussi bien des résidentes que des résidents sortis de l'effectif, à mettre en perspective avec des entrées et sorties moins nombreuses.



Année	2021	2022	2023	2024	2025
Hommes	1 517	1 523	949	1 550	1 287
Femmes	1 353	1 516	1 442	1 300	1 097
Total	1 406	1 518	1 315	1 379	1 160

Nombre de journées par GIR en hébergement permanent

Année	2022		2023		2024		2025	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
GIR 1	16 727	25.04%	18 700	29.21%	15 359	25.03%	14 870	24.03
GIR 2	30 577	45.80%	25 747	40.22%	24 196	39.48%	23 164	37.43
GIR 3	8 760	13.12%	7 540	11.78%	8 832	14.39%	9 519	15.38
GIR 4	7 727	11.60%	9 710	15.17%	7 747	12.63%	8 789	14.20
GIR 5	1 272	1.9%	1531	2.39%	4 013	6.54%	3 889	6.28
GIR 6	697	1.04%	0	0%	557	0.90%	1121	1.81
Autres	986	1.5%	780	1.21%	634	1.03%	534	0.86
Total	66 780	100%	64 006	100%	61 338	100%	61 886	100

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES SIGNOLLES (5/5)

Nombre de journées d'aide sociale et taux d'occupation en hébergement permanent

Le taux d'occupation a de nouveau fléchi en 2025, ce qui s'explique par la fermeture d'une vingtaine de lits en raison de l'opération architecturale. La part des journées d'aide sociale parmi les journées facturées réalisées est en augmentation.

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de journées	69 841	66 780	64 006	61 338	61 886
Dont journées d'aide sociale	20 115	21 465	22 870	15 492	17 497
Dont journées tarif normal	69 411	66 208	63 605	60 887	61 484
Dont absence de moins de 72h	23	53	20	6	12
Réservation PSY	0	42	0	0	0
Réservation + 35 jours	0	47	5	5	0
Permission	2	10	52	39	50
Dont absence de plus de 72h	405	420	324	375	314
Part journées aide sociale	28.8%	32.14%	35.73%	25.25%	28.27%
Taux d'occupation (présence + absences de moins 72h)	93.7%	89.42%	85.45%	82.78%	83.55%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	94.3%	90.11%	86.34%	82.17%	83.55%

Nombre de journées et taux d'occupation en hébergement temporaire et hébergement d'urgence

Année	2022	2023	2024	2025
Nombre de journées	1 328	1 125	1 598	1 671
Dont journées de présence	1 319	1 087	1 549	1 641
Réservation PSY	0	0	0	0
Dont absence de moins de 72h	0	0	0	0
Dont absence de plus de 72h	9	38	49	30
Taux d'occupation (présence & absences de moins de 72h)	45.17%	38.53%	54.72%	56.13%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	45.47%	38.53%	54.72%	56.13%

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) (1/2)

Le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) intervient auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap pour leur dispenser des soins directement à domicile. Ces interventions, réalisées sur prescription médicale, sont prises en charge par l'Assurance maladie.

Les missions du SSIAD



Le SSIAD contribue au maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, en leur dispensant des soins adaptés (soins d'hygiène, accompagnement dans le but de préserver l'autonomie, etc.).

Il assure également la coordination avec les autres intervenants médicaux et paramédicaux : services d'aide à domicile, kinésithérapeutes, médecins, etc.

Les patients peuvent être pris en charge 7 jours sur 7 si nécessaire, avec plusieurs passages par jour en fonction des besoins.

Notre SSIAD dispose de 28 places.

Les salariés

L'équipe du SSIAD est composée de 7 aides-soignantes diplômées.

Secteurs d'intervention

Le SSIAD d'Ajain intervient sur 7 communes : Ajain, Glénic, Jouillat, Ladapeyre, Saint-Fiel, Sainte-Feyre et Saint-Laurent.



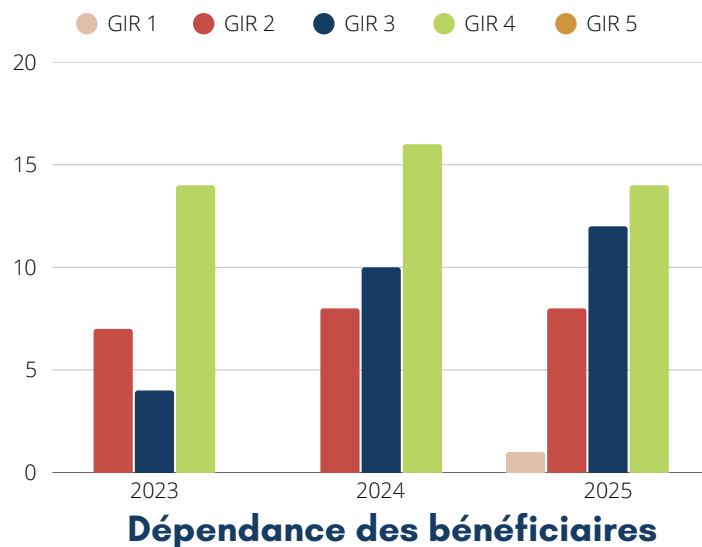
LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD) (2/2)

Les patients

En 2025, le GMP (GIR Moyen Pondéré) s'élève en moyenne à **615**. Au 31/12/2023, il était à 634.

Il faut noter que le GMP est un indicateur qui reflète le niveau moyen de dépendance physique des patients pris en charge. Il est calculé à partir des GIR (Groupes Iso-Ressources), allant de 1 (personne très dépendante) à 6 (personne autonome). Plus le GMP est élevé, plus la dépendance moyenne des patients est importante.

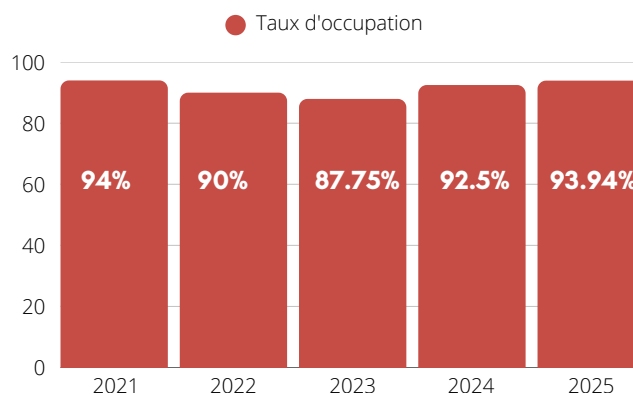


Origine de la prise en charge

Origine de l'appel	2023	2024	2025
Le patient lui-même	2	6.45%	1
Le médecin traitant	0	3.23%	0
Hôpital	1		4
Etablissement hébergement temporaire		3.23%	0
HAD	0	6.45%	1
Famille/aidant extérieur	9	48.32%	7
Autres	5	19.35%	2

L'activité moyenne

	2024	2025
Inscrits	26.8 patients	
Pris en charge	25.9 patients	
Sortis	0.8 patients	
Taux d'occupation	92.5%	93.94%



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'ACCUEIL DE JOUR

Présentation

L'Accueil de Jour dispose d'une capacité d'accueil journalière de **9 places**.

Pour les personnes accueillies, l'orientation vers l'accueil de jour provient en majeure partie de nos partenaires :

- les médecins généralistes exerçant en libéral,
- le Conseil Départemental (UTAS),
- le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination),
- les associations de soutien aux aidants.



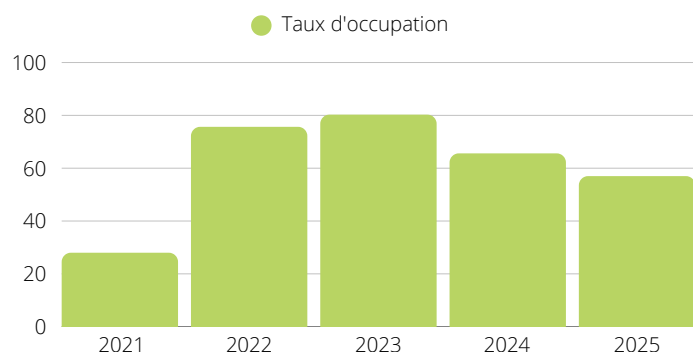
Du fait de sa proximité géographique avec l'**Unité Protégée** et de la similarité des troubles rencontrés, de plus en plus d'activités communes sont mises en place. Ainsi, en fonction de l'effectif des usagers et des ASG (Assistants de Soins en Gérontologie), des résidents de l'Unité Protégée peuvent être invités à participer aux activités de l'Accueil de Jour. À l'inverse, une ASG peut également se déplacer dans l'unité pour y proposer des animations spécifiques.

L'activité en 2025

Le taux d'occupation est en nette baisse par rapport à l'année 2023 et 2024.

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de places	9	9	9	9	9
Nombre de journées	619	1723	1792	1 500	1 265
Nombre d'entrées	17	28	15	14	12
Taux d'occupation	27,5%	75,66%	80,28	65,61%	57%

En 2025, le service a accompagné 27 personnes, dont 12 nouvelles admissions au cours de l'année.



Les transports

Les agents du service ECELO (Equipe Centrale d'Entretien et de la LOGistique) assurent les deux tournées le matin et une tournée le soir, la deuxième étant assurée par l'équipe AS de l'Accueil de Jour. Une tournée est concentrée sur "le Grand Guéret" et une autre tournée sur les communes autour de Guéret, 800 kms sont effectués chaque semaine, et ceci représente 40 heures/semaine. Les tournées ne dépassent pas 1h30, tout cela dans un rayon de 20 kilomètres environ. La difficulté est d'arriver à intégrer une nouvelle prise en charge sur la tournée existante, malheureusement ce n'est pas toujours possible, dans ce cas, un contrat sans transport peut être proposé aux familles.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (1/5)

La population accueillie

Données générales

Au 31/12/2025, 84 résidents étaient hébergés au sein du site de Boussac.

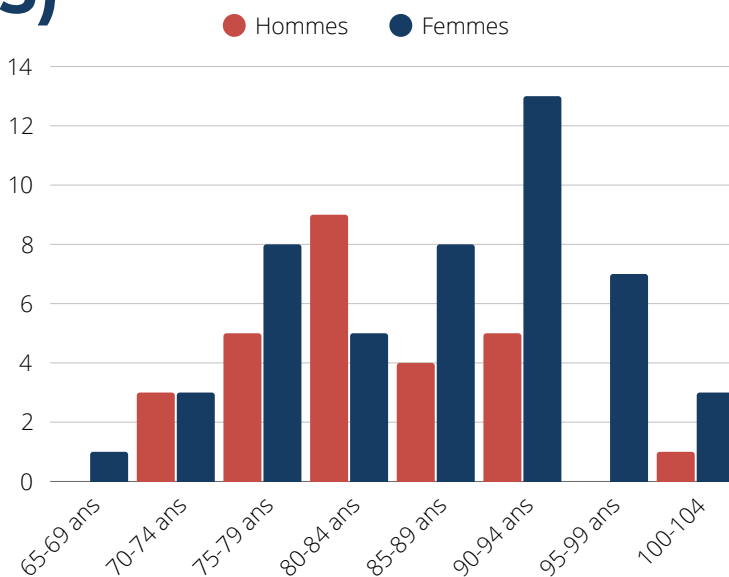
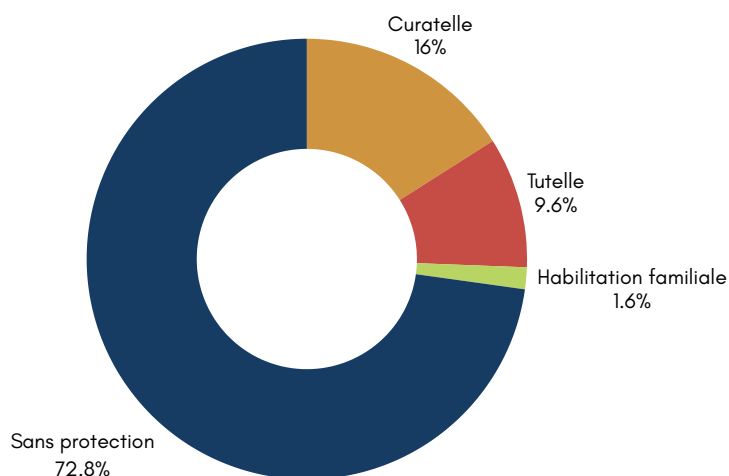
En 2025, il y a eu 38 admissions. Et on note que 121 résidents ont été accueillis en 2025.

L'âge moyen des résidents

Au 31/12/2025, l'âge moyen des résidents était de 86 ans. L'âge moyen des résidentes est de 88 ans et celui des résidents est de 84 ans.

Age moyen	Hommes	Femmes
2023	85	88
2024	84	88
2025	84	88

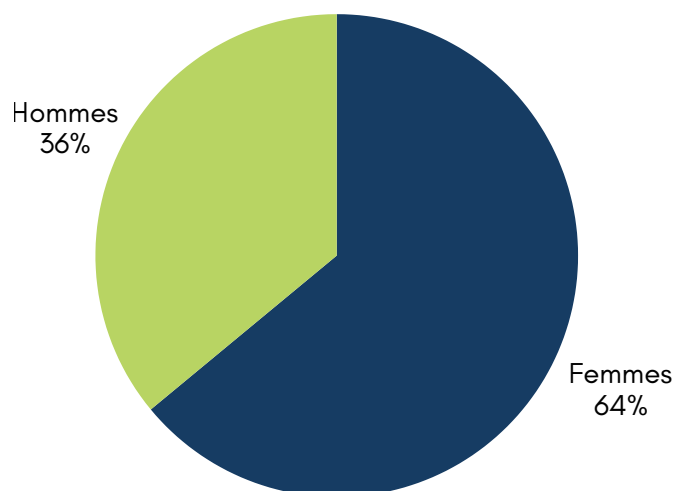
Les résidents bénéficiant d'une mesure de protection



Pyramide des âges au 31 décembre

La répartition femmes/hommes

Au 31 décembre 2025, l'EHPAD est le lieu de vie de 48 résidentes et 27 résidents.



Répartition hommes/femmes au 31 décembre

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (2/5)

Les résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement

Au 31 décembre 2025, 15 résidents bénéficiaient de l'aide sociale à l'hébergement dont 4 hors département.

Données	2022	2023	2024	2025
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale au 31/12	19	25	26	15
Dont Creuse	11	15	17	11

Les résidents selon leur niveau de dépendance

Au 31 décembre 2025, la majorité des résidents sont en GIR 1 ou 2. Par rapport à 2024, on note une augmentation de la proportion des résidents en GIR 1.

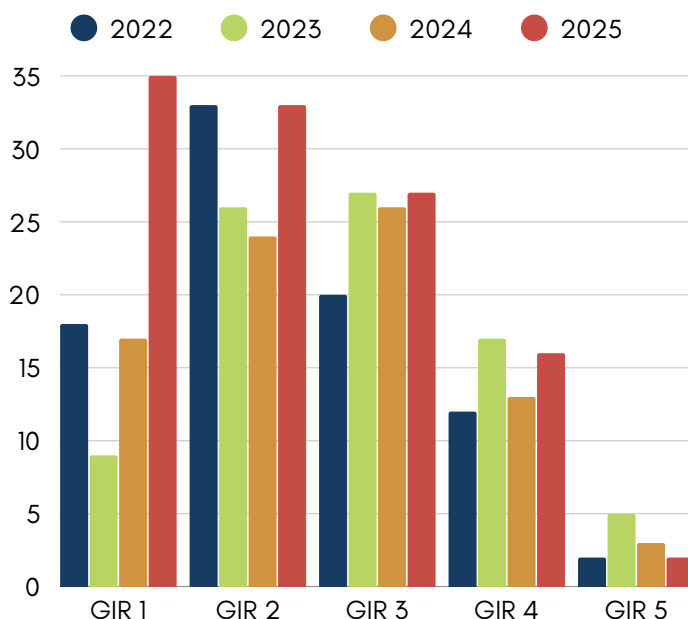
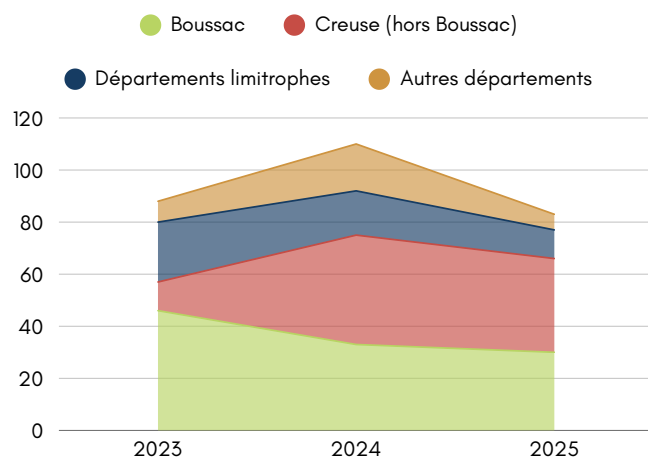
Année	2021	2022	2023	2024	2025
GMP	722	762	783	784	769

À noter qu'il s'agit du dernier GMP 769 connu à la fin de l'année 2025, et non nécessairement le GMP retenu pour le calcul de la dotation dépendance ou la répartition par GIR en facturation.

L'origine géographique des résidents

Les résidents accueillis en hébergement permanent au cours de l'année 2025 viennent à 78% de la Creuse.

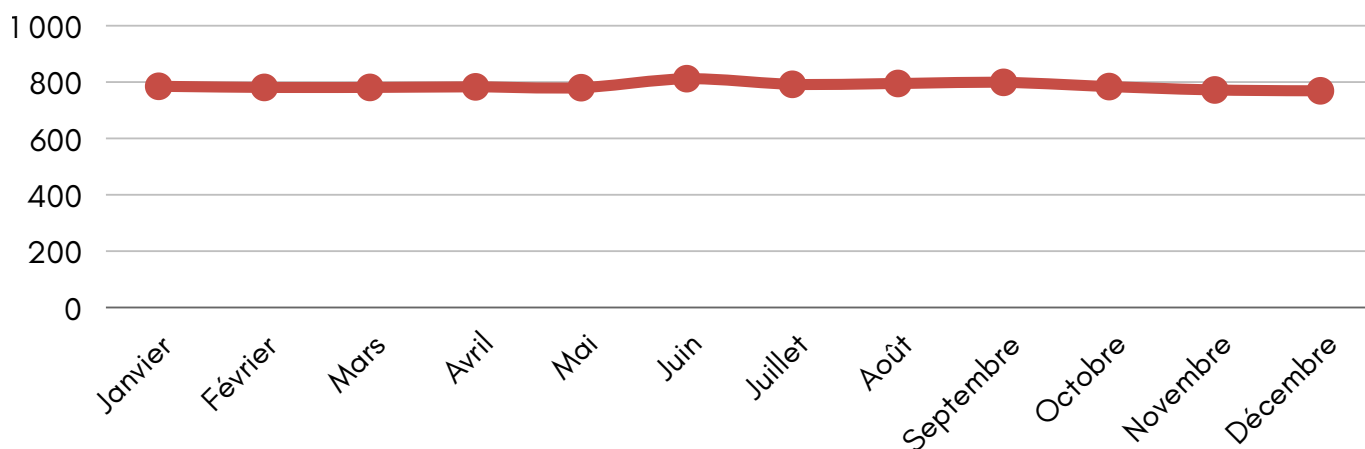
Parmi ces 83 résidents, 30 viennent de Boussac. Et 6 résidents viennent de départements non limitrophes.



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (3/5)

Evolution GMP sur l'année 2025

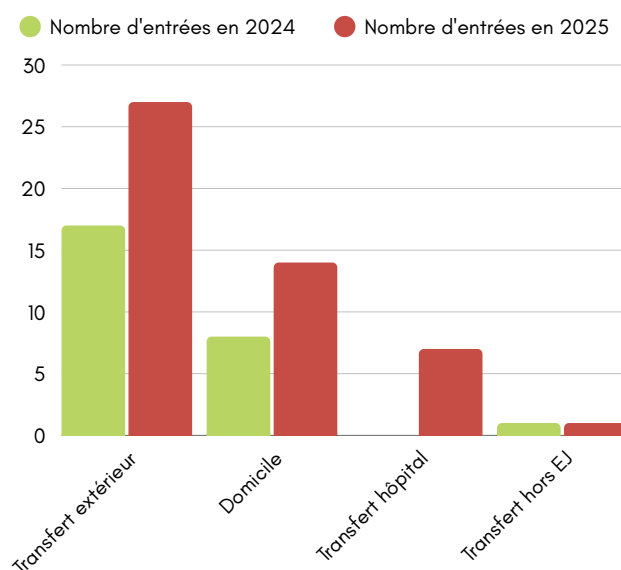


Les mouvements des résidents

Les entrées par origine

On constate une augmentation du nombre d'entrées, il était de 26 en 2024 contre 49 en 2025.

Mode d'entrée	Nb d'entrées 2022	Nb d'entrées 2023	Nb d'entrées 2024	% en 2024	Nb d'entrées 2025	% en 2025
Transfert extérieur	1	15	17	65%	27	55%
Domicile	17	13	8	31%	14	29%
Transfert hôpital	14	6	0	0%	7	14%
Transfert hors EJ	0	2	1	4%	1	2%
Total général	32	36	26	100%	49	100%



Motifs d'admissions sur l'EHPAD

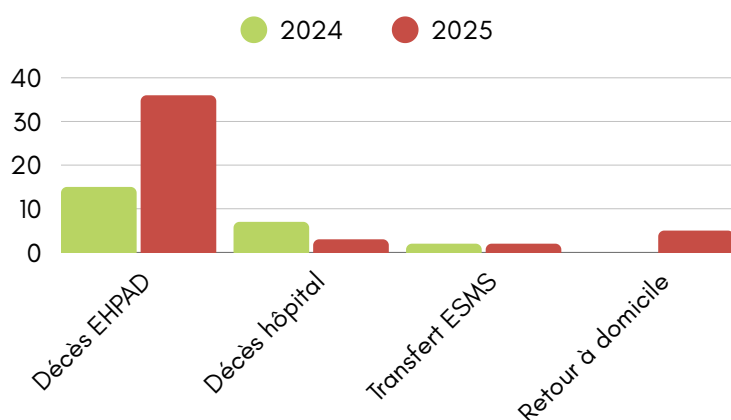
LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (4/5)

Les sorties par motif et durée moyenne de séjour :

46 résidents ont quitté l'EHPAD en 2025, nombre en hausse par rapport à 2024. La majorité des résidents sortis sont décédés à l'EHPAD. 3 sont décédés à l'hôpital.

Cette année, 2 résidents ont été transférés vers un autre établissement. Et il y a eu 4 retours à domicile.



	Décès EHPAD	Décès Hôpital	Transfert ESMS	Retour à Domicile
Sorties par motifs en 2024	15	7	2	0
Sorties par motifs en 2025	36	3	2	5

Nombre de journées par GIR

	2022	2023	2024		2025	
	Nb	Nb	Nb	%	Nb	%
GIR 1	3 450	4 202	7 028	22,93%	8 249	29.80%
GIR 2	11 103	10 678	7 223	23,56%	7 720	27.88%
GIR 3	6 412	9 028	11 869	38,72%	6 299	22.75%
GIR 4	8 575	4 955	3 663	11,95%	4 402	15.90%
GIR 5	658	1 697	873	2,85%	730	2.64%
GIR 6	136	0	0	0,00%	0	0,00%
Autres	0	0	0	0,00%	285	1.03%
TOTAL	30 334	30 560	30 656	100%	27 685	100%

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD EUGÈNE ROMAINE (5/5)

Nombre de journées d'aide sociale et taux d'occupation :

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de journées	30 450	30 334	30 560	30 656	27 685
Dont journées d'aide sociale	7 509	7 307	9 301	9 875	7 626
Dont journées de présence	30 061	30 119	30 245	30 438	27 413
Dont absences de moins de 72h	51	63	71	73	82
Dont absences de plus de 72h	276	103	184	113	190
Part journées aide sociale	24,20%	23,55%	30,43%	31,83%	27.6%
Taux d'occupation (présence + absences de moins de 72h)	97,06%	97,28%	97,71%	98,34%	89.5%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	97,78%	97,41%	98,50%	98,47%	90.10%

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DU PASA À L'EHPAD DE BOUSSAC

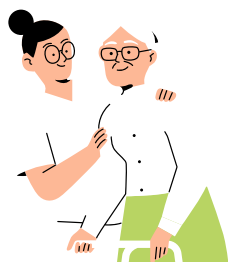
Le Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA)

Le Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) s'adresse aux résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, compliquée de symptômes psycho-comportementaux modérés qui altèrent la sécurité et la qualité de vie de la personne et des autres résidents.

Cette prise en charge offrant un lieu de vie au sein duquel sont organisés des activités sociales, thérapeutiques et ludiques, constitue une première réponse aux besoins physiques, psychologiques et culturels de ces résidents. Il se déroule au sein de locaux auprès d'un groupe de 9 résidents de l'EHPAD par jour lorsque deux agents sont présents, ou de 5 résidents pris en charge lorsque un seul agent est disponible.

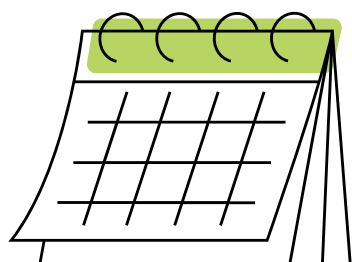
Le PASA se compose d'une Aide médico-psychologique (AMP) et d'une Assistante de soins en gériatrie (ASG)

L'activité du PASA en 2025



31

personnes
accompagnées



249

journées de prise en
charge



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES 4 CADRANS (1/5)

La population accueillie

Données générales

Au 31/12/2025, 38 résidents étaient hébergés au sein du site de Châtelus-Malvaleix.

En 2025 il y a eu 16 admissions et 16 sorties.

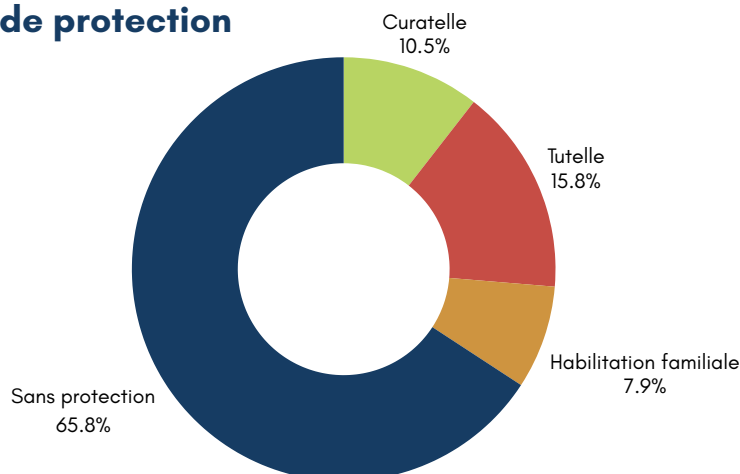
55 résidents ont été accueillis en 2025.

L'âge moyen des résidents

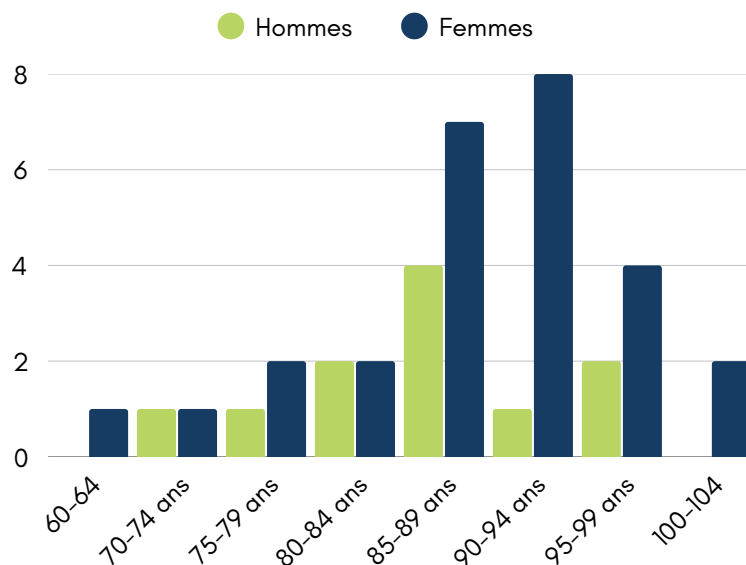
Au 31/12/2025, l'âge moyen des résidents était de 86 ans. L'âge moyen des résidentes est de 88 ans et celui des résidents est de 84 ans.

Age moyen	Hommes	Femmes	Total
2023	88	90	89
2024	84	88	87
2025	84	88	86

Les résidents bénéficiant d'une mesure de protection

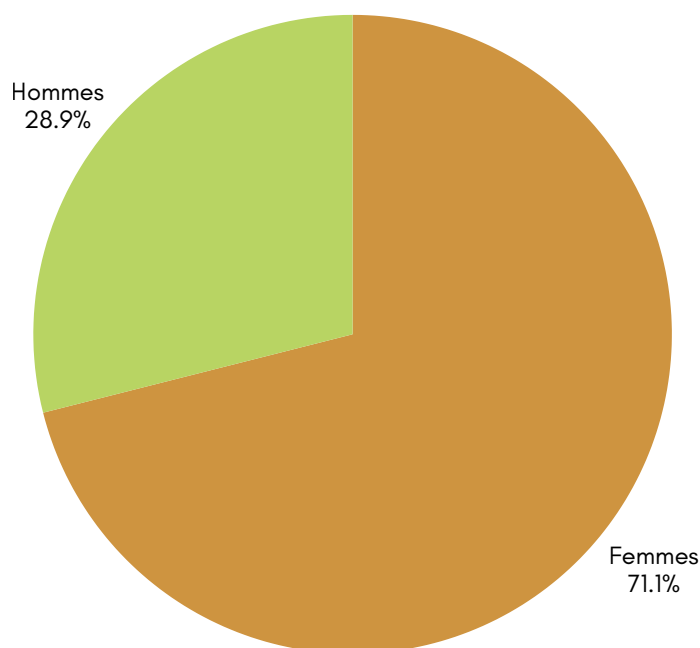


Au 31 décembre 2025, 4 résidents étaient sous curatelle, 3 résidents étaient sous habilitation familiale, 6 sous tutelle. Mais la plupart des résidents étaient sans protection : 25.



Pyramide des âges au 31/12/2024

La répartition femmes/hommes au 31/12



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD

LES 4 CADRANS (2/5)

Les résidents bénéficiant de l'aide sociale à l'hébergement

Au 31 décembre 2025, 5 résidents bénéficiaient de l'aide sociale à l'hébergement.

Données	2022	2023	2024	2025
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale au 31/12	14	10	9	5
Dont Creuse	12	9	8	5
Proportion des bénéficiaires	35%	27%	23%	13%
Résidents bénéficiaires de l'aide sociale sur l'année	15	14	9	11
Dont Creuse	13	12	8	1

Les résidents selon leur niveau de dépendance

Au 31 décembre 2025, la majorité des résidents sont en GIR 2 ou 4. Par rapport à 2024 on note une augmentation de la proportion des résidents des GIR 2 à 5 et une diminution de la proportion des résidents en GIR 1. Cette évolution a une incidence sur le GMP, dont on observe une baisse significative.

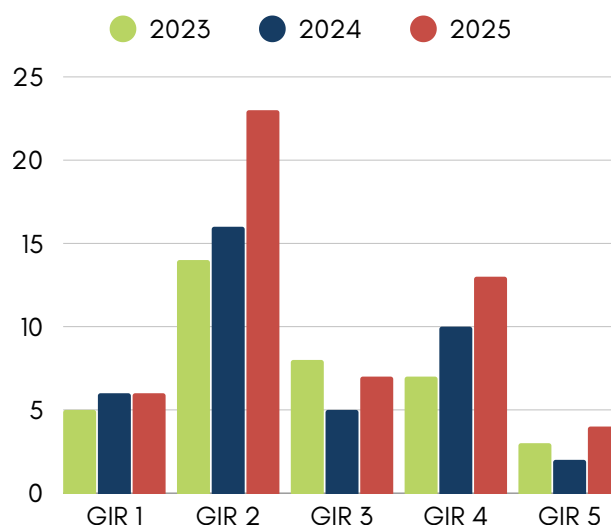
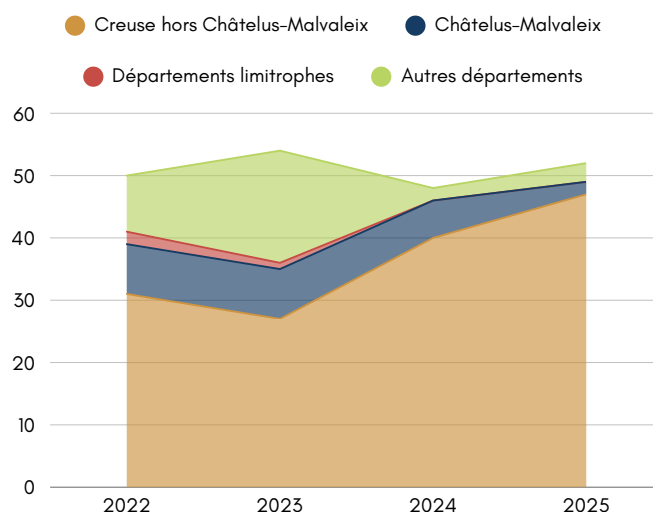
Année	2021	2022	2023	2024	2025
GMP	725	784	782	703	692

À noter qu'il s'agit du dernier GMP 692 connu au 31/12/2025, et non nécessairement le GMP retenu pour le calcul de la dotation dépendance ou la répartition par GIR en facturation.

L'origine géographique des résidents

Les résidents accueillis en hébergement permanent au cours de l'année 2025 viennent à 89,1% de la Creuse.

Parmi ces 49 résidents, 2 viennent de Châtelus-Malvaleix. 3 résidents viennent de départements non limitrophes.

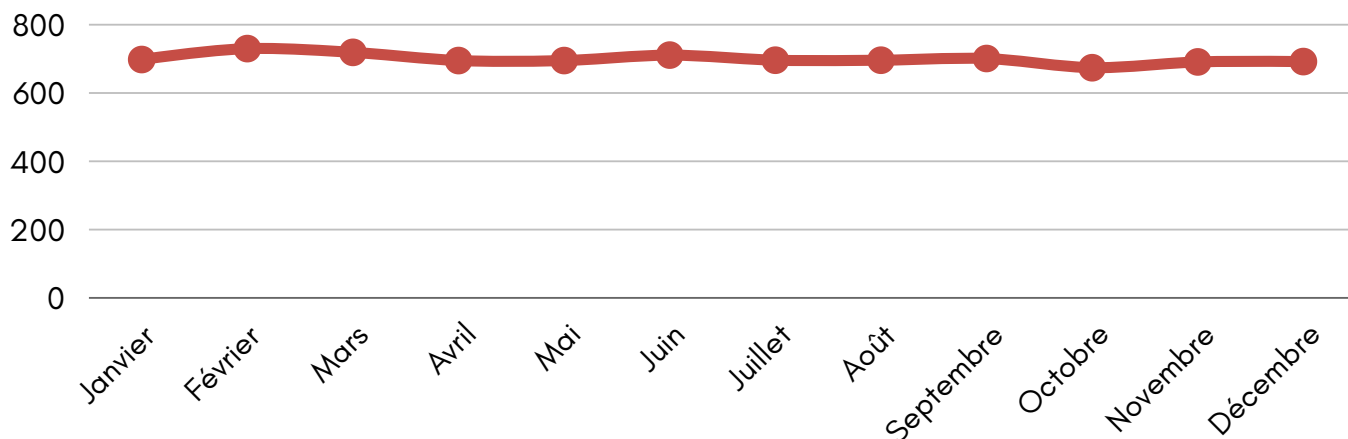


LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD

LES 4 CADRANS (3/5)

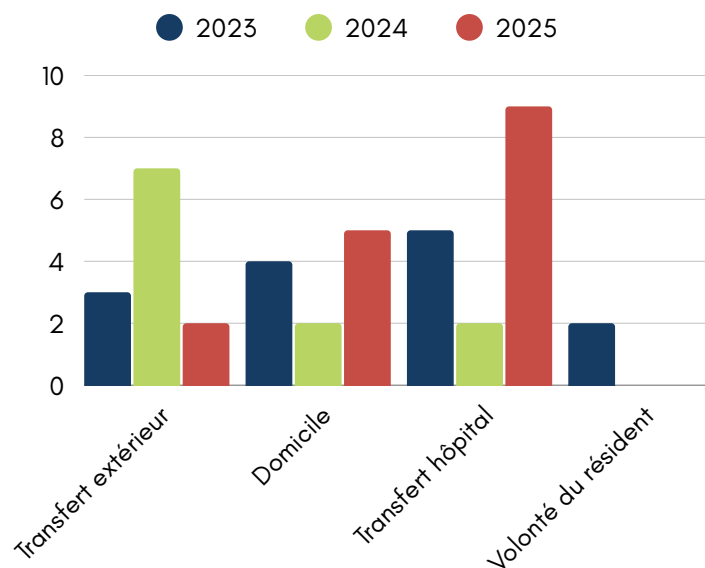
Evolution GMP sur l'année 2025



Les mouvements des résidents

Les entrées par origine

Mode entrée	Nb d'entrées 2023	Nb d'entrées 2024	Nb d'entrées 2025	% en 2025
Transfert extérieur	3	7	2	12,50%
Domicile	4	2	5	31,25%
Transfert hôpital	5	2	9	56,25%
Volonté du résident	2	0	0	0,00%
Total général	14	11	16	100%



Admissions par origine

LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD

LES 4 CADRANS (4/5)

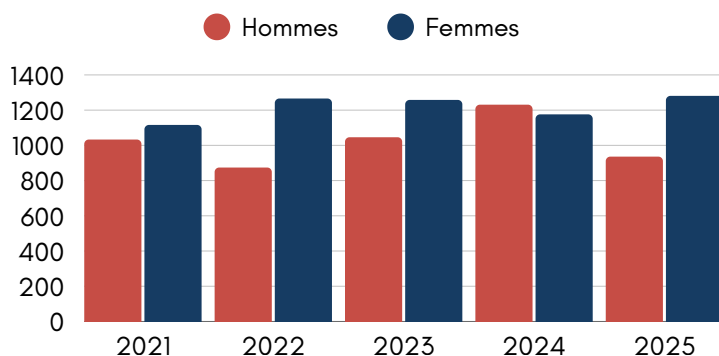
Les sorties par motif et durée moyenne de séjour

16 résidents ont quitté l'EHPAD en 2025, nombre ascendant par rapport à l'année 2024, durant laquelle 9 résidents étaient sortis de l'effectif.

La majorité des résidents sortis sont décédés à l'EHPAD (68,75% des sortis). 5 sont décédés à l'hôpital.

Contrairement à 2024, en 2025 aucun résident n'est retourné à son domicile.

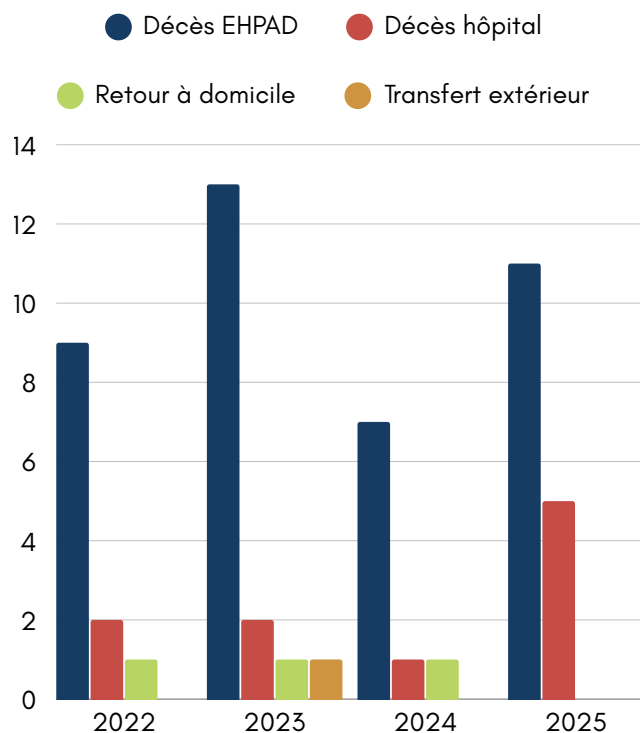
Les durées moyennes de séjour ont augmenté pour les femmes et diminué pour les hommes entre 2024 et 2025.



	Nb en 2022	Nb en 2023	Nb en 2024	Nb en 2025
Hommes	874	1 046	1 231	936
Femmes	1 266	1 258	1 176	1 281
Total	2 140	2 304	2 407	2 217

Les sorties par origine

Sorties par motifs	Décès EHPAD	Décès Hôpital	Transfert extérieur	Retour à domicile
2022	9	2	1	0
2023	13	2	1	1
2024	7	1	0	1
2025	11	5	0	0



LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE SOINS

L'ACTIVITÉ DE L'HÉBERGEMENT - EHPAD LES 4 CADRANS (5/5)

Nombre de journées par GIR

	Nb 2022	Nb 2023	2024		2025	
			Nb	%	Nb	%
GIR 1	3 095	2 985	3 175	22,02%	1 735	12,37%
GIR 2	4 693	5 823	5 999	41,60%	6 081	43,36%
GIR 3	2 049	2 872	1 489	10,33%	1 554	11,08%
GIR 4	3 169	2 146	3 025	20,98%	3 654	26,05%
GIR 5	730	418	732	5,08%	1 001	7,14%
GIR 6	0	0	0	0,00%	1	0,01%
TOTAL	13 736	14 244	14 420	100%	14 026	100%

On observe une diminution du taux d'occupation entre 2024 et 2025. Concernant la répartition des journées par GIR, on note une nette baisse de la part des journées en GIR1, tandis que le taux de journées en GIR 2, GIR 3, GIR 4 et GIR 5 ont augmenté significativement.

Nombre de journées d'aide sociale et taux d'occupation

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de journées	13 688	13 868	14 301	14 420	14 026
Dont journées d'aide sociale	3 847	4 624	4 138	3 726	2 679
Dont journées de présence	13 532	13 712	14 087	14 287	13 791
Dont absences de moins de 72h	37	39	34	46	56
Dont absences de plus de 72h	119	68	90	72	138
Part journées aide sociale	26,35%	31,67%	28,93%	25,52%	18,35%
Taux d'occupation (présence + absences de moins de 72h)	92,94%	94,18%	96,72%	98,17%	94,84%
Taux de facturation (présence et absences facturables)	93,50%	94,38%	97,10%	98,35%	95,40%

On note une part décroissante des journées d'aide sociales parmi les journées facturées.

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

La vie sociale en EHPAD désigne l'ensemble des interactions que les résidents entretiennent avec leur entourage, qu'il s'agisse d'autres résidents, des professionnels ou de personnes extérieures à l'établissement. En 2025, notre priorité reste de renforcer les actions pour favoriser l'inclusion, de maintenir le lien social et de multiplier les occasions d'échanges riches de sens pour les résidents.

LA PROMOTION DE LA BIEN-TRAITANCE

Une politique de signalement et de lutte contre la maltraitance

La prévention de la maltraitance en EHPAD est une préoccupation quotidienne au sein de nos établissements. Conscients de la vulnérabilité de nos résidents, nous mettons tout en œuvre pour garantir un accompagnement respectueux, bienveillant et sécurisant. La Direction Commune encourage toute personne – professionnel, résident, proche – ayant un soupçon ou une preuve de situation de maltraitance à signaler immédiatement les faits.

Notre engagement se traduit par plusieurs actions concrètes :

- Sensibilisation, formation et responsabilisation du personnel au contact direct des résidents,
- Mobilisation du Comité d'éthique, en appui à la réflexion et à la mise en place de bonnes pratiques,
- Mise à disposition de boîtes à idées et à réclamations, ainsi que d'un espace dédié sur nos sites internet, permettant aux familles de formuler plaintes, signalements ou suggestions.

La bientraitance est l'affaire de tous !



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

RAPPEL CONCERNANT LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

“Le conseil de vie sociale est une instance élue par les résidents et les familles d’un établissement médico-social, comme les résidences autonomie et les EHPAD (établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes). Composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l’établissement, le conseil de la vie sociale donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l’établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif.

Il doit obligatoirement être consulté sur des documents importants, dans le cadre de leur élaboration ou de leur révision : le règlement de fonctionnement de l’établissement et le projet d’établissement.

Le rôle du conseil de la vie sociale est uniquement consultatif. Les avis ne sont valablement émis que si le nombre des représentants des personnes accompagnées et des représentants est supérieur à la moitié des membres.

La direction de l’établissement doit tenir compte des avis du conseil de la vie sociale mais elle reste responsable des décisions relatives à la gestion de la structure”.

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>

VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD D'AJAIN (1/12)

L'animation joue un rôle essentiel en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des résidents. Elle se construit à partir des attentes du résident afin de renforcer la sensation d'exister, d'être dans un lieu de vie et un lieu d'échanges. Une diversité d'activités et d'animations, soigneusement adaptées aux besoins individuels, est mise en place, favorisant ainsi un environnement stimulant au sein de l'établissement.

Objectifs

Les animations visent à stimuler les capacités, créer du lien social et donner du sens au quotidien.

- Elles s'inscrivent dans le respect de la dignité de la personne, en maintenant son autonomie physique et cognitive, en étant à l'écoute de ses envies et en l'accompagnant dans son existence sociale.
- Elles contribuent également à lutter contre l'isolement en favorisant la participation, en proposant des activités variées, en respectant le rythme de chacun et en apportant des animations adaptées.
- Enfin, elles participent à l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur, en créant du lien social et en favorisant l'accès à la culture.

Public ciblé

Les activités et ateliers s'adressent à l'ensemble des résidents de l'établissement, sans distinction. Tous se voient proposer des temps d'animation, indépendamment de leur âge, de leur niveau d'autonomie ou de leurs troubles cognitifs.

Les acteurs

L'équipe d'animation est composée de deux animatrices :

- une animatrice est partie en retraite en avril 2025 (après un mi-temps thérapeutique) ;
- une animatrice est entrée en formation en septembre 2025, en alternance, pour l'obtention du diplôme BPJEPS (durée : 18 mois) ;
- une animatrice est présente à temps plein.

L'équipe dédiée aux « veillées douces » est composée de deux agents.

L'équipe d'animation est également renforcée par deux agents lors de certaines animations. En complément, ces professionnels proposent aux résidents, au sein des services, des temps d'animation en soirée sous forme de « veillées douces ».

Les missions

- Accompagner les personnes âgées afin de maintenir leurs capacités d'autonomie sociale, physique et psychique à travers des activités adaptées à leurs besoins, leurs capacités et leurs attentes.



VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD D'AJAIN (2/12)

- Concevoir, coordonner, planifier, orienter et évaluer les actions mises en place, afin de garantir leur pertinence et leur adéquation avec les besoins et les souhaits des résidents.

Équipe pluridisciplinaire

Le travail en équipe pluridisciplinaire est essentiel pour optimiser les accompagnements.

- Les ergothérapeutes interviennent notamment dans le cadre des activités de gymnastique douce (Siel Bleu), ainsi que lors d'animations en lien avec la motricité.
- La coiffeuse participe aux soins de coiffure à l'occasion des anniversaires et des goûters festifs.
- Les familles et les proches contribuent par leur connaissance du résident, mais également par leur présence lors de diverses manifestations (anniversaires, goûters festifs, animations).
- La diététicienne intervient dans le cadre des ateliers cuisine.

Les moyens financiers et horaires

Le budget alloué pour l'année 2025 a été respecté.

Les horaires des animatrices sont de 9h à 17h, du lundi au vendredi, sauf lors des ateliers cuisine (9h - 16h30) et des journées anniversaires (10h - 18h).

Cette année, un samedi par mois a été travaillé par les animatrices pour l'organisation des anniversaires du mois, ainsi que pour la journée du troc de plantes.

Réunion d'équipe

Tout au long de l'année, un agent de l'équipe d'animation s'est détaché pour participer aux réunions PATHOS, PAP, CVS, CA et à la commission menus, dans le cadre du travail en équipe pluridisciplinaire.

Des réunions de service ont également été organisées afin d'optimiser la planification et l'organisation des activités.

Les contraintes sanitaires de l'année

- **En janvier** : La situation sanitaire a nécessité une réorganisation des activités au sein de l'établissement. Les animations collectives n'ont pas pu être maintenues. Des activités individuelles ont alors été proposées aux résidents : lecture, soutien psychologique, jeux de mémoire, travaux manuels, soins esthétiques, utilisation de casques de réalité virtuelle, ateliers d'écriture. Les anniversaires ont également été organisés en chambre.
- **En septembre** : Les animations collectives réunissant l'ensemble de l'établissement n'ont plus été possibles. Cette contrainte a conduit à la déprogrammation de certaines activités (loto, messe, spectacles musicaux). Néanmoins, les animations ont été maintenues dans leur ensemble, avec une organisation adaptée par service.



VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD D'AJAIN (3/12)

Les animations

Au cours de l'année 2025, le service animation a proposé :

45 activités
différentes

18 spectacles
artistiques

9 sorties
extérieures

251 ateliers

104 veillées
douces (pour
l'unité
sécurisée

Lien social – Ouverture – Culture – Stimulation cognitive

Art floral



Les résidents ont eu la possibilité de réaliser une composition florale : 1 session – 17 participants.

départementale prête gracieusement des ouvrages en grands caractères, très appréciés. Une augmentation des emprunts a été constatée : 10 sessions – 144 participations.

Ateliers créatifs / travaux manuels

Environ 10 résidents par séance. Ces ateliers sont souvent en lien avec les projets du moment (EHPAD DANSE, saisons, marché de producteurs, Octobre Rose, etc.) : 49 sessions – 448 participations.

Lecture à voix haute

Environ 13 participants par séance. Ces temps de lecture autour des contes et légendes du Limousin ont été très appréciés, favorisant les échanges et le partage de souvenirs : 2 sessions – 26 participations.

Atelier d'écriture – calligraphie



À la rentrée scolaire, une activité autour de l'écriture à la plume a été proposée : 1 session – 6 participants.

Cartes jolives



Environ 10 résidents par séance. Le projet, initié en 2024, n'a pas pu être poursuivi cette année faute de disponibilité. Une relance est envisagée en 2026 : 2 sessions – 20 participations.

Bal

Un bal masqué a été organisé à l'occasion du carnaval (début mars). Les résidents ont pu partager un moment festif autour de la danse, de la musique et d'un repas : 1 session – 38 participations.

Concours PHILIBERT

Environ 6 participants par séance. Les résidents ont participé à un concours de création de carte humoristique organisé par l'enseigne

Bibliothèque

Environ 14 résidents par séance. La bibliothèque

VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD D'AJAIN (4/12)

Philibert. La création a été diffusée sur leur chaîne Twitch et récompensée par 3 jeux : 2 sessions - 12 participations.

Projection cinématographique



Environ 17 participants par séance. Les résidents apprécient particulièrement les films humoristiques et de courte durée (moins de 1h30) : 2 sessions - 34 participations.

EHPA'DANSE

Participation au concours EHPA'DANSE sur le thème « danse typique d'un pays ou continent », avec un choix porté sur le disco. Les résidents se sont impliqués dans la création des décors, les répétitions et le tournage. Projet riche en échanges, créativité et cohésion entre résidents et professionnels.

- Répétitions : 8 sessions - 64 participations
- Tournage : 2 sessions - 16 participations

Esthétique

Environ 8 participants par séance. Ces temps, proposés notamment avant les anniversaires, sont très appréciés. Ils peuvent être collectifs ou individuels, avec une approche bien-être (chariot sensoriel) : 12 sessions - 96 participations.

Jeux de motricité (parc / intérieur)

Initialement prévus en extérieur, certains ateliers ont été annulés en raison des fortes chaleurs estivales et reprogrammés en intérieur : 1 session - 17 participants.

Jeux de mémoire

Environ 11 participants par séance. Activité en forte progression, adaptée aux saisons et aux thématiques : 7 sessions - 77 participations.

Jeux de société



Environ 10 participants par séance. Les jeux de cartes restent majoritaires (belote), mais de nouveaux jeux introduits suscitent progressivement l'intérêt : 5 sessions - 50 participations.

Jeux de stimulation

Proposés notamment en unités fermées durant l'été (logique, observation, reminiscence, etc.) : 2 sessions - 26 participations.

Jeux d'interprétation (théâtre)

Atelier test très concluant, suscitant un réel engouement des résidents. Projet à développer : 1 session - 14 participations.

Karaoké



Une après-midi karaoké a réuni une vingtaine de participants autour de leurs chansons préférées.

Spectacles



Environ 50 participants par séance. Activité très appréciée des résidents et de leurs proches, avec participation de l'accueil de jour : 10 sessions - 500 participations.

Loto



Environ 33 participants par séance, avec une hausse à plus de 50 au second semestre. Face à cet engouement, la capacité de la salle est devenue insuffisante, nécessitant parfois de refuser des participants : 9 sessions - 297 participations.

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD D'AJAIN (5/12)

Ateliers sur les oiseaux



Environ 14 participants par séance. Échanges autour des oiseaux des jardins et des migrations : 2 sessions – 28 participations.

Tricot et couture



Environ 8 participants par séance. Activité conviviale, avec un projet spécifique au second semestre pour Octobre Rose : 9 sessions – 72 participations.

Coquelicontes

Participation à un spectacle à la salle des fêtes d'Ajain (Olivier Ponsot – « Parole ») : 20 résidents participants.

Art-thérapie musicale (événement festif)

Organisation d'une après-midi musicale et chantée : 1 session – 18 participations.

Jardin



Environ 12 participants par séance. Activité très investie, notamment en lien avec le troc-plantes : 14 sessions – 168 participations.

Troc-plantes



Organisé le 17 mai dans le parc. Une quinzaine de résidents ont tenu les stands. Événement animé par des musiciens du Conservatoire départemental, réunissant environ 50 participants (résidents, familles, extérieurs).

Petite penderie

Organisation d'un espace de vêtements gratuits en salle polyvalente, en lien avec l'accueil de jour et la lingerie : 44 participations.

Expo-vente

Intervention de prestataires extérieurs (L'Âge d'Or, La Maison des Seniors, Creuse Médical Aubusson) pour la vente de vêtements et chaussures : 26 résidents concernés.

Atelier sensoriel

Proposé dans le cadre de la semaine du goût (odorat, toucher, mémoire) : 1 session – 11 participations.

Olympiades

Organisation d'une après-midi d'activités motrices en lien avec les ergothérapeutes : 18 participations.

Sorties extérieures

Plusieurs sorties ont été organisées grâce au minibus. Toutefois, sa capacité limitée (9 places) restreint le nombre de participants.

Visite de la ferme	9 participants
Promenade Courtille	7
Pique-nique à l'étang de Châtelus	9
Pêche à l'étang de Châtelus	5
Tour de Creuse	7
Sortie inter-EHPAD	
Olympiade Guéret via Siel Bleu	5
EHPAD de Boussac – Semaine du goût	8
EHPAD de Châtelus – Loto	4

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD D'AJAIN (6/12)

Exposition

Une exposition prêtée par les Archives départementales de la Creuse a été présentée dans le hall de l'établissement. Accessible à tous (résidents, proches, professionnels et public extérieur), elle a permis à environ 250 personnes d'en bénéficier. Une communication avait été réalisée dans le village pour l'occasion. L'exposition a également été déplacée dans le grand couloir du rez-de-chaussée lors du marché de producteurs.

Des visites guidées ont été organisées, permettant à 12 résidents de découvrir l'exposition : 3 sessions - 12 participants.

Rencontres individuelles

Ces temps permettent d'accompagner les résidents de manière individualisée, en favorisant l'écoute, le soutien psychologique et la participation à diverses activités (lecture, casque de réalité virtuelle, multisensoriel, jeux de mémoire, échanges, etc.) : 49 sessions - 196 participations.



Lecture du journal

Depuis le mois de juin, un temps de lecture du journal La Montagne est proposé chaque vendredi, réunissant environ 8 résidents.

Ces temps sont dédiés aux échanges autour de l'actualité de la semaine : 20 sessions - 160 participations.

Temps informels

Jeux / activités "flash" - cuisine



Entre la préparation des repas et leur service, des temps d'animation spontanés peuvent être proposés. Selon les envies des résidents, ces moments donnent lieu à des échanges autour de la cuisine, des quiz culinaires ou encore des activités musicales. La borne Mélo constitue un support adapté à ce type d'interactions.

favorisent les échanges et la stimulation, tout en permettant à des résidents habituellement peu participants de s'impliquer dans des animations non formelles : 4 sessions - 28 participations.

Animations flash

Mises en place depuis septembre, ces animations courtes sont proposées certains matins directement dans les services (souvent à proximité des ascenseurs). Variées et accessibles, elles

Temps relationnels - papotage / goûter

Petit groupe d'environ 6 résidents. Des temps conviviaux autour d'un goûter ont été proposés, favorisant les échanges dans un cadre apaisant. Ces moments permettent de créer et de renforcer les liens, tout en facilitant la prise de parole en petit groupe : 2 sessions - 12 participations.

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD D'AJAIN (7/12)

Ateliers cuisine – goûters – pâtisserie

Atelier pâtisserie

Environ 14 résidents par séance. La confection de diverses pâtisseries est particulièrement appréciée des résidents. Chaque événement est une occasion de partager un moment gourmand (gâteaux, crêpes, tartes, etc.) : 11 sessions – 66 participations.

Ateliers cuisine



En collaboration avec la diététicienne et les ergothérapeutes, des ateliers cuisine sont organisés chaque lundi avec 6 à 8 résidents. Ces ateliers répondent à plusieurs objectifs : stimulation des sens (goût et odorat), valorisation des savoir-faire, renforcement des liens sociaux et partage de moments conviviaux. Ils permettent également d'apporter une attention particulière aux résidents présentant des troubles de l'appétit. Les produits utilisés proviennent de circuits courts, avec des légumes issus de l'agriculture biologique.

- Ateliers cuisine : 16 sessions – 128 participations
- Repas raclette : 1 session – 6 participants

Goûters

Environ 38 résidents par séance : 10 sessions.

Crêpes party



À l'occasion de la Chandeleur et de Mardi gras, chaque service de l'établissement (soit 5) a bénéficié d'une après-midi « crêpes party ». Chaque résident qui le souhaitait et le pouvait a pu participer à ce moment convivial autour de la dégustation de crêpes.

Semaine du goût

Durant la semaine du goût, **du 13 au 19 octobre**, plusieurs animations ont été proposées :

- un atelier cuisine en lien avec la diététicienne ;
- un atelier sensoriel autour de l'odorat et du toucher ;
- un quiz ;
- un goûter autour de gâteaux à base de légumes et de fleurs, organisé à l'EHPAD de Boussac ;
- un marché de producteurs, ouvert à tous, dans le hall de l'établissement.



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD D'AJAIN (8/12)

Veillées douces

Les veillées douces sont des temps d'accompagnement apaisants proposés en fin de journée, généralement entre 17h et 20h30, certains jours de la semaine, au sein des services de l'extension. Elles sont assurées par deux intervenantes et ont pour objectif d'accompagner les résidents dans la transition vers la nuit, dans une atmosphère bienveillante et relaxante, propice à l'endormissement.

Différentes activités sont mises en place dans ce cadre :

- ateliers cognitifs ;
- ateliers mémoire ;
- ateliers de travaux manuels (en lien avec les événements, les saisons ou les fêtes) ;
- ateliers de relaxation (massages, chariot Snoezelen...) ;
- temps de discussion et de réminiscence ;
- sorties extérieures (promenades, sorties poneys...).

Organisation et renfort

Le personnel des veillées douces est également amené à assurer des remplacements au sein du service animation et de l'accueil de jour.

Au total, 28 journées de remplacement ont été effectuées à l'accueil de jour.

Activités réalisées

- Pour les services de l'extension : Veillées douces : environ 10 résidents par séance – 104 soirées réparties sur les deux services.
- Pour l'ensemble de l'EHPAD :
 - Rencontres individuelles : environ 3 résidents par séance – 40 sessions
 - Ateliers mémoire : environ 10 résidents par séance – 24 sessions
 - Groupes de parole : environ 5 résidentes par séance – 7 sessions
 - Travaux manuels : environ 10 participants par séance, parfois en lien avec les usagers de l'accueil de jour – 23 sessions
 - Médiation animale : accompagnement des résidents aux séances



VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD D'AJAIN (9/12)

Numérique

Casque de réalité virtuelle

1 session - 3 participants. Cet outil est principalement utilisé lors de périodes de contraintes sanitaires et lors d'accompagnements individuels.

Les films immersifs, choisis par les résidents, leur permettent de s'évader, de découvrir ou redécouvrir des lieux et des sensations. Ces temps donnent lieu à des échanges après le visionnage, favorisant l'expression des ressentis et des émotions.

Activ'Table

Cette table numérique permet de stimuler les capacités cognitives et motrices des résidents grâce à des jeux variés.

Elle est utilisée lors des séances de jeux de société, de jeux de mémoire, mais également au sein des services, notamment par l'équipe des veillées douces.

Borne Mélo

Utilisée régulièrement lors des animations (ateliers cuisine, jeux de mémoire, anniversaires, événements festifs), elle sert également de support musical lors d'activités en salle polyvalente.

Elle a notamment été utilisée dans les services Bruyères/Mimosas lors des fêtes de fin d'année (Noël et Nouvel An).

Accompagnement spirituel

Messe

Environ 28 participants par séance : 3 sessions - 84 participations.



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD D'AJAIN (10/12)

Les familles et les proches

Anniversaires

Chaque mois, les familles et proches sont invités à célébrer l'anniversaire de leur parent lors d'un goûter.

Les célébrations peuvent se dérouler en salle polyvalente, en chambre ou au sein des services, selon les souhaits, l'état de santé ou les contraintes sanitaires.

Les résidents centenaires reçoivent un bouquet de fleurs de la part de l'établissement, ainsi qu'un cadeau offert par le service animation.

Ces temps festifs permettent également aux résidents et à leurs proches de partager des moments musicaux et conviviaux.

Les gâteaux sont réalisés par le service restauration.

Goûters festifs

Environ 90 proches ont participé aux goûters de fin d'année, organisés sur 5 dates (une par service), avec animation musicale.

La quasi-totalité des résidents a pu bénéficier de ces temps festifs.

Visiocommunication

L'outil Skype ayant été remplacé, les échanges se font désormais via Teams.

Deux familles ont utilisé régulièrement ce dispositif, dont une à raison d'une à deux fois par semaine.

Dons pour le loto

Au cours de l'année, de nombreux dons ont été reçus (familles, agents, personnes extérieures, association « L'Entraide LSP » de Loudoueix-

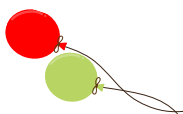
Saint-Pierre).

Ces contributions permettent d'enrichir les lots proposés. L'établissement remercie l'ensemble des donateurs.

Participation des familles

La majorité des activités, spectacles et événements est ouverte aux familles et aux proches.

En moyenne, environ 5 familles assistent régulièrement aux spectacles.



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD D'AJAIN (11/12)

Communication interne

Gazette

Nouvelle action mise en place depuis septembre :
7 sessions – environ 11 participants par séance.



Diffusion des programmes

Le programme mensuel des animations est affiché dans chaque service et dans les chambres des résidents qui le souhaitent (environ 100 personnes). Il est également disponible dans les espaces communs, sur le site internet de l'établissement et diffusé par mail aux familles et aux agents.

Commission des menus

2 sessions – environ 6 participants.

Ces temps permettent aux résidents d'exprimer leurs avis et d'échanger sur la qualité des repas.

Cadeaux de Noël et art de la table

Chaque année, un catalogue est proposé aux équipes afin de permettre aux résidents de choisir leur cadeau de Noël, financé par l'établissement. Lorsque le résident ne peut choisir, un cadeau adapté à ses goûts est sélectionné par l'équipe. Le service animation gère les commandes, la réception, l'emballage nominatif et la distribution des cadeaux le 25 décembre.

Les équipes participent également à la décoration des tables (choix des serviettes, menus, décorations réalisées par les résidents).

Chaque résident reçoit une boîte de chocolats pour le réveillon du nouvel an.

Partenaires

- BMI de Guéret : prêt de livres en gros caractères (environ 150 ouvrages, 2 fois par an)
- Archives départementales de la Creuse : prêt d'expositions
- Accueil de loisirs d'Ajain : actions intergénérationnelles (spectacle, chasse aux œufs, marché de producteurs)

Intervenants extérieurs

- Art-thérapie plastique : séances hebdomadaires (individuelles et collectives)
- Art-thérapie musicale : séances hebdomadaires
- Médiation animale : intervention de Nathalie Audard avec animaux (8 séances – groupe d'environ 12 résidents)
- Siel Bleu : voir rapport ergothérapie
- Aumônerie : visites régulières



VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

LA VIE SOCIALE A L'EHPAD D'AJAIN (12/12)

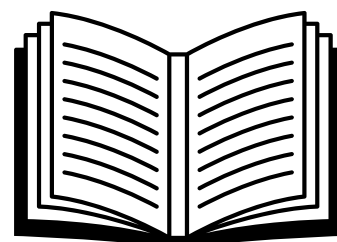
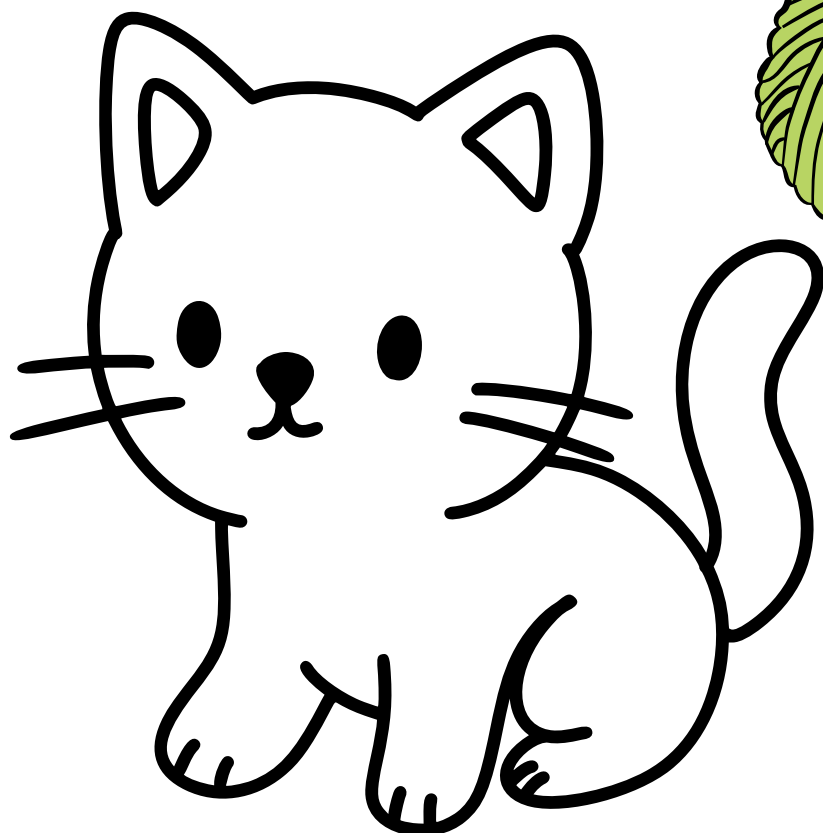
Les plus

Le service animation participe également à :

- la décoration de l'établissement selon les saisons et événements ;
- l'organisation d'expositions dans les espaces communs ;
- l'accompagnement individuel des résidents (sorties au bourg, coiffeur, courses, obsèques, etc.) ;
- la gestion du tabac (lien avec familles et tuteurs) ;
- l'entretien des espaces dédiés (bureau, cuisine thérapeutique) ;
- le suivi des animaux de l'établissement (dont une nouvelle chatte accueillie cette année).

Développement durable

- utilisation de circuits courts pour les ateliers cuisine (Jardins de Saintary – légumes bio) ;
- production de légumes et fleurs issus du potager et du troc-plantes ;
- recyclage de matériaux (cartons, contenants plastiques) pour les activités ;
- réutilisation de dons (livres, objets, laine) ;
- pérennisation de la « Petite Penderie » solidaire.



VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

RETOUR SUR LES ANIMATIONS À L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE DE BOUSSAC (1/3)

L'année 2025 a été marquée par une dynamique soutenue en matière d'animation au sein de l'EHPAD Eugène Romaine, ainsi que par un changement d'animateur. Les actions menées ont contribué à maintenir et renforcer le lien social, à favoriser le bien-être des résidents et à proposer des activités variées, adaptées à leurs besoins et à leurs capacités.

Animations et événements ponctuels

Animations à caractère festif et convivial :

- Organisation d'une dégustation d'huîtres et de foie gras, accompagnée de vins adaptés, offrant un temps de convivialité apprécié des résidents.
- Mise en place d'un loto mensuel tout au long de l'année, complété pour la première fois par un loto de Noël.
- Célébration mensuelle des anniversaires des résidents lors de goûters festifs, réunissant résidents, familles, agents et partenaires, avec des gâteaux maison réalisés par les cuisiniers d'Ajain.

Animations culturelles et créatives :

- Organisation de séances de vannerie, permettant aux résidents de découvrir ou de perfectionner une activité artisanale.
- Programmation d'un spectacle musical chaque mois ; deux spectacles ont été proposés en décembre dans le cadre des fêtes de fin d'année.
- Sortie culturelle au cirque Bidon, offrant aux résidents un moment de découverte et d'émotion.

Animations à dimension spirituelle :

- Célébration d'une messe mensuelle, répondant à une demande constante des résidents.

Actions favorisant le bien-être et le lien social

Médiation animale :

- Réalisation de cinq séances de médiation animale, animées par des professionnels.
- Interventions régulières d'un chien visiteur, apportant réconfort et apaisement aux résidents.



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

RETOUR SUR LES ANIMATIONS À L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE DE BOUSSAC (2/3)

Rencontres et partenariats :

- Organisation de rencontres inter-EHPAD avec les établissements de Gouzon, Chambon, Châtelus et Ajain, favorisant les échanges et la convivialité entre résidents de différentes structures.
- Mise en place de rencontres intergénérationnelles avec l'école de Boussac et les enfants du personnel lors de temps forts (Halloween, Noël), contribuant au maintien du lien social.

Participation à des événements extérieurs :

- Participation au Tour de Creuse (étape de départ).

Actions de prévention et d'accompagnement

Repas thérapeutiques – nouveauté 2025 :

En lien avec la diététicienne, Nathalie, des repas thérapeutiques en groupe ont été mis en place à compter du mois de juin.

Au total, 14 repas ont été organisés en 2025, incluant notamment des repas à thème (barbecue en période estivale, raclette en période hivernale), favorisant à la fois le plaisir alimentaire et la convivialité.



Lecture et information – nouveauté 2025 :

Mise en place de temps de lecture et d'échanges autour de la presse et du ViteLu – Échos du Berry, proposés deux fois par semaine (mercredi et vendredi), permettant aux résidents de rester informés de l'actualité locale, nationale et internationale.



Café-débat – nouveauté 2025 :

- Organisation de temps d'échanges autour de la vie de l'établissement. Ces moments ont permis de recueillir les attentes et les propositions des résidents, notamment dans le cadre des Conseils de la Vie Sociale (CVS).



Activités régulières

Les activités récurrentes ont été maintenues tout au long de l'année afin de structurer le quotidien des résidents :

- Ateliers jardin
- Activités manuelles

VIE SOCIALE ET BIEN-TRAITANCE

RETOUR SUR LES ANIMATIONS À L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE DE BOUSSAC (3/3)

- Quiz musical
- Chant
- Jeux de société (belote)
- Projections de films
- Médiathèque
- Pétanque
- Atelier cuisine
- Gym douce
- Activités de stimulation cognitive (« remue-méninges »)
- Sorties courses et marché de Boussac



Évolutions et perspectives

L'année 2025 a également été marquée par :

- La mise en place d'un nouveau format de programme d'animations, plus adapté aux résidents malvoyants.
- La création d'une gazette institutionnelle, publiée de manière saisonnière, soit quatre parutions annuelles.

Conclusion

L'année 2025 a été riche en actions et en temps de partage, avec une programmation diversifiée, inclusive et adaptée aux besoins des résidents. Les animations proposées ont contribué au maintien du lien social, à la stimulation cognitive et au bien-être global des personnes accueillies, tout en s'inscrivant dans le projet d'établissement.



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE À L'EHPAD LES 4 CADRANS EN 2025 (1/4)

Données d'activité

En 2025, l'animation s'est traduite par une activité soutenue et régulière :

- 44 séances de gym avec Valentin (intervenant Siel Bleu)
- 25 séances d'art-thérapie avec Nicolas (association P'Art Si P'Art La)
- 3 ateliers cuisine / repas conviviaux
- 3 ateliers pâtisserie (Chandeleur, Pâques, Semaine du goût)
- 2 barbecues, en lien avec Nathalie, diététicienne
- 42 interventions de Laeticia, coiffeuse
- 5 réunions de préparation au Conseil de la Vie Sociale (CVS)
- Célébration d'une messe mensuelle

Ouverture sur l'extérieur et partenariats

Animations internes ouvertes

- 14 animations en salle à manger : fêtes des anniversaires, Noël des familles, spectacle de fin d'année...

Rencontres intergénérationnelles (7)

- École de Châtelus : Chandeleur, Pâques, chorale de Noël, spectacle commun
- Collège (classe SEGPA) : visite de l'établissement et découverte des métiers
- Centres de loisirs de Châtelus et Genouillac : échanges, jeux et loto

Rencontres inter-EHPAD (6)

- Déjeuners, lotos et spectacles musicaux organisés avec les établissements partenaires



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

LA VIE SOCIALE À L'EHPAD LES 4 CADRANS EN 2025 (2/4)

Sorties socio-culturelles

Sorties inter-EHPAD (3)

- Domaine de George Sand à Nohant-Vic
- Cirque Bidon à Sainte-Sévère
- Thé dansant à la salle des fêtes de Boussac

Sorties individuelles (6)

- Médiathèque de Genouillac (rencontre avec l'écrivaine Elisa Beiram)
- Zoo du Reynou à Limoges
- Spectacles (Troupe Infernale, Jeunesse Musicale de France)
- Festival Coquelicontes (médiathèque de Boussac)
- Boutique de Noël (association Déclit Nord Creuse à Genouillac)

Ateliers et activités régulières

- Gym adaptée (Siel Bleu)
- Art-thérapie (réservée à l'unité sécurisée)
- Chant, travaux manuels, bricol'âge
- Jeux mémoire à thème, loto
- Quiz musical (animé par des élèves aides-soignants)
- Ateliers cuisine et repas thérapeutiques (6 à 8 résidents par séance)
- Ateliers pâtisserie (dont rencontres intergénérationnelles)
- Barbecues
- Atelier « découverte de la langue des signes » (animé par un stagiaire BUT)
- Rencontres autour de l'écriture avec l'écrivaine Elisa Beiram

- Visites et échanges individualisés avec les résidents ne participant pas aux activités

Focus ateliers

- **Atelier travaux manuels** : Réalisation de sets de table format A3 (thèmes : fleurs, animaux, paysages), coloriés et plastifiés, permettant de personnaliser et d'égayer la salle à manger.
- **Atelier Bricol'âge** : Poursuite d'un projet créatif initié en 2024 avec la fabrication de boules décoratives transformées en guirlandes « 4 saisons », installées en salle à manger. Une forte implication des résidents est à souligner.



VIE SOCIALE ET BIEN TRAITEMENT

LA VIE SOCIALE À L'EHPAD LES 4 CADRANS EN 2025 (3/4)

Temps forts de l'année

Développement culturel et accès à la lecture

- Création d'un nouvel espace bibliothèque en salle à manger
- Partenariat avec les bibliothèques de Châtelus et Guéret
- Renouvellement des ouvrages tous les 15 jours (dont livres en gros caractères)

Résidence d'écriture - Elisa Beiram

- Accueil de l'écrivaine dans le cadre d'un projet départemental
- Échanges autour du thème « Des futurs désirables »
- Rencontre intergénérationnelle avec des collégiens

Sorties marquantes

- **Thé dansant à Boussac** : Un moment très apprécié, avec une forte participation des résidents sur la piste de danse.
- **Zoo du Reynou (Limoges)** : Une sortie nature dans un cadre apaisant, adaptée aux capacités des résidents et ponctuée d'un pique-nique convivial.
- **Domaine George Sand** : Visite guidée immersive très appréciée, permettant une découverte culturelle enrichissante.
- **Cirque Bidon** : Spectacle poétique et original partagé avec d'autres EHPAD.

Événements festifs et culturels

- Venue de la troupe « Mon plaisir » (danses traditionnelles)
- Spectacle du théâtre des Ilets (présentation artistique originale)
- Grand loto inter-EHPAD organisé à Châtelus
- Spectacle de fin d'année « Kabaret » (transformisme et humour)

Événements institutionnels et conviviaux

- **15 ans de l'EHPAD** : Organisation d'un repas champêtre sous barnums avec ambiance guinguette, forte mobilisation des équipes et participation des familles et partenaires. Une journée particulièrement marquante.
- Restaurant à l'auberge de Châtelus : Sortie conviviale autour d'un repas apprécié par les résidents.



VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

LA VIE SOCIALE À L'EHPAD LES 4 CADRANS EN 2025 (4/4)

Temps forts de fin d'année

- Visite de la boutique de Noël (Genouillac) avec atelier terre d'argile
- Chorale de Noël avec participation des enfants et arrivée du Père Noël
- Noël des familles avec animation musicale et pâtisseries maison
- Distribution de cadeaux personnalisés aux résidents (mobilisation des équipes pour la 3^e année consécutive)

Remerciements

L'animatrice remercie chaleureusement les familles et les bénévoles pour leur implication dans les ateliers (Bricol'âge, chant, loto) et leur contribution au maintien du lien social au sein de l'établissement.



VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

L'ACCOMPAGNEMENT POUR EXERCER SES DROITS : LE SERVICE SOCIAL

L'activité du service social

En 2025, le service social est intervenu auprès des résidents et de leurs familles sur l'ensemble des trois établissements, dans une logique d'accompagnement global, d'accès aux droits et de soutien aux parcours de vie. L'activité se traduit par les données suivantes :

94

personnes
accompagnées

210

entretiens
réalisés

25

demandes de mesures
de protection

09

préparations de retour
à domicile

78

évaluations
sociales

28

dossiers d'aide
sociale constitués

13

procédures contentieuses
engagées (JAF, Procureur...)

02

conventions signées



VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

L'ACCOMPAGNEMENT POUR EXERCER SES DROITS : LA PROTECTION JURIDIQUE (1/2)

La Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM)

La Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) exerce des missions de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle) auprès de personnes majeures qui ne sont plus en mesure de pourvoir seules à leurs intérêts en raison d'une altération de leurs facultés personnelles.

Mandatée par le Juge des contentieux de la protection, la MJPM de l'EHPAD d'AJAIN intervient dans la gestion administrative, patrimoniale et sociale des mesures de protection confiées par décision judiciaire.

Depuis mai 2025, l'organisation de l'activité a été modifiée, l'exercice des fonctions étant désormais assuré à hauteur de 60% au sein de l'EHPAD d'Ajain. Dans le cadre de cette activité, les interventions se poursuivent également sur les EHPAD de Boussac, Chatelus Malvaleix, Dun le Palestel et Saint Etienne de Fursac, afin d'assurer le suivi des majeurs protégés accueillis dans ces établissements.

Par ailleurs, une convention de mise à disposition a été conclue entre l'EHPAD d'Ajain et le Centre Hospitalier La Valette de Saint Vaury. La MJPM intervient désormais sur cet établissement à hauteur de 40%.

Au cours de l'année 2025, la MJPM a également été mandatée pour l'exercice de missions spécifiques, notamment en qualité de subrogé tuteur dans le cadre du contrôle des comptes de gestion présentés par des mandataires familiaux, ainsi que pour l'exercice de mandats ad hoc.

L'activité de la MJPM sur l'année 2025, tous établissements confondus, est présentée à travers les données chiffrées suivantes :

	EHPAD AJAIN	EHPAD EXTERIEURS (Châtelus Malvaleix, Boussac, Dun le Palestel, St Etienne de Fursac	CH LA VALETTE	TOTAL
Nombre de mesures Janvier 2025	14	7	18	39
Nouvelles mesures	2	1	3	6
Décès (fin de mesures)	5	3	2	10
Nombre de mesures décembre 2025	11	5	19	35
Soit un total de 45 mesures suivies au cours de l'année 2025				

VIE SOCIALE ET BIENTRAITANCE

L'ACCOMPAGNEMENT POUR EXERCER SES DROITS : LA PROTECTION JURIDIQUE (2/2)

Bilan de l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue, notamment en raison du nombre d'établissements d'intervention. Cette organisation a nécessité une capacité d'adaptation aux différents fonctionnements institutionnels et aux spécificités des publics accompagnés.

Cette pluralité d'intervention s'est révélée particulièrement enrichissante pour la MJPM, lui permettant de découvrir des publics différents de celui des personnes âgées, d'approfondir ses connaissances professionnelles et d'acquérir de nouvelles méthodes de travail.

Les nouvelles missions confiées par l'autorité judiciaire (mandats ad hoc, subrogé tuteur) témoignent de la confiance accordée par le juge au service MJPM de l'EHPAD d'Ajain.

Cette organisation sera maintenue pour l'année 2026 afin d'assurer la continuité de l'accompagnement et de garantir un suivi attentif des majeurs actuellement placés sous la protection de notre MJPM.

DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA DÉMARCHE QUALITÉ

Prévention et gestion du risque épidémique



Travail sur le suivi du risque épidémique qui fait écho au travail de formalisation mené sur l'année 2024

- Ajain : 4 épisodes épidémique sur 2025 (3 VRS et 1 COVID)
- Boussac : 1 épisode COVID
- Châtelus : 2 épisodes (1 COVID et 1 Virus Respiratoire Syncytial (VRS))

Gestion Pharmaceutique :

1. Travail important sur le renouvellement de la PUI d'Ajain, en lien direct avec le service pharmacie et les responsables de service.
2. Travail d'organisation et de suivi de la fermeture de la PUI de Boussac. Avec suivi intégral de la mise en place de la nouvelle prestation avec l'officine de ville. L'objectif, en lien avec les équipes, était d'assurer la continuité de prise en charge médicamenteuse.
3. Déploiement d'un nouveau logiciel de PDA et de nouveau matériel de distribution des traitements pour Boussac et Châtelus.

Le travail sur la mise en conformité et l'harmonisation de l'accueil :

Un travail d'harmonisation a été réalisé par la

Direction Commune afin d'harmoniser les documents d'entrée des résidents. L'objectif était de mettre en conformité les établissements, de prendre en compte la fermeture de la PUI de Boussac et Châtelus et de disposer d'une documentation harmonisée au sein des trois établissements.

Documents en commun :

- Préadmission / Accueil administratif du résident
- Contrat de séjour_Direction Commune
- Avenant CS_Ajain
- Règlement de fonctionnement Direction Commune
- Complément d'information Direction Commune
- Fiche justificative de dépôt de garantie_Caution
- Fiche consentement officine de ville_Boussac et Chatelus
- Inventaire des objets à l'entrée
- Fiche : En cas de litiges

Documents spécifiques à chaque établissement :

- Livret d'accueil BOUSSAC
- Livret d'accueil AJAIN
- Livret d'accueil CHATELUS

DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le travail sur la mise à jour de la gestion du risque canicule :

Un travail de communication a été réalisé au sein des 3 établissements afin de « standardiser » nos communications dans le cadre de la gestion des épisodes de canicule.

Les documents suivants ont été retravaillés et/ou créés :

- Plan de gestion des épisodes de canicule
- Fiche de demande de dotation supplémentaire_Cuisine
- Note de service "Type"_Actions canicule
- Affiche à destination des résidents et de leurs proches
- Affiche à destination des agents des établissements de la DC
- Plaquette Familles - Résidents
- Plaquette Agents
- Plaquette "Domicile"

GESTION DES RISQUES

Un évènement indésirable ?

Qu'est-ce-que c'est ?

Un évènement indésirable (EI) est un accident, incident, risque d'incident ou dysfonctionnement qui survient au sein de nos EHPAD et qui révèle un défaut dans l'organisation ou le fonctionnement, entraînant ou non des conséquences dommageables pour les résidents, les visiteurs ou les agents.



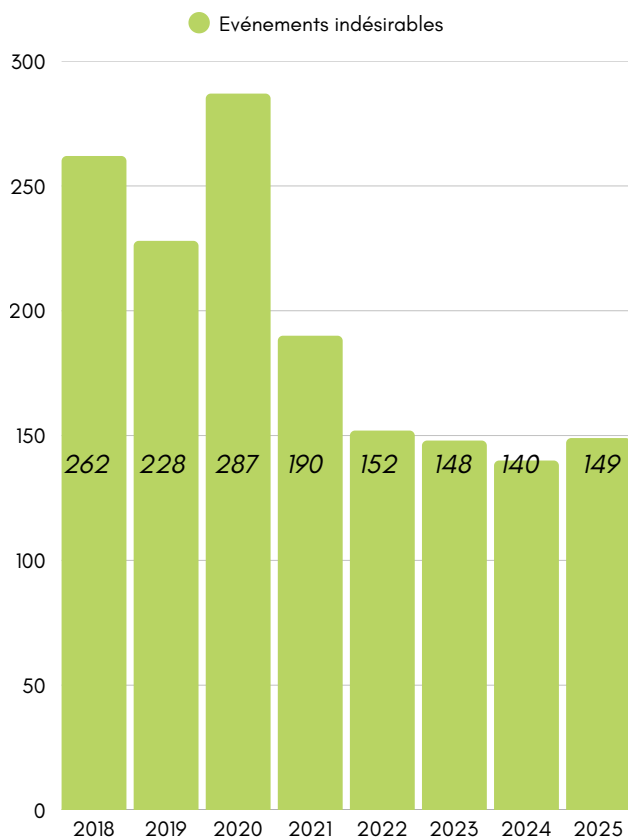
Quels sont les faits susceptibles d'être portés à signalement ?

Les faits susceptibles d'être portés à signalement peuvent être les événements qui ont (ou qui auraient pu) causer des dommages :

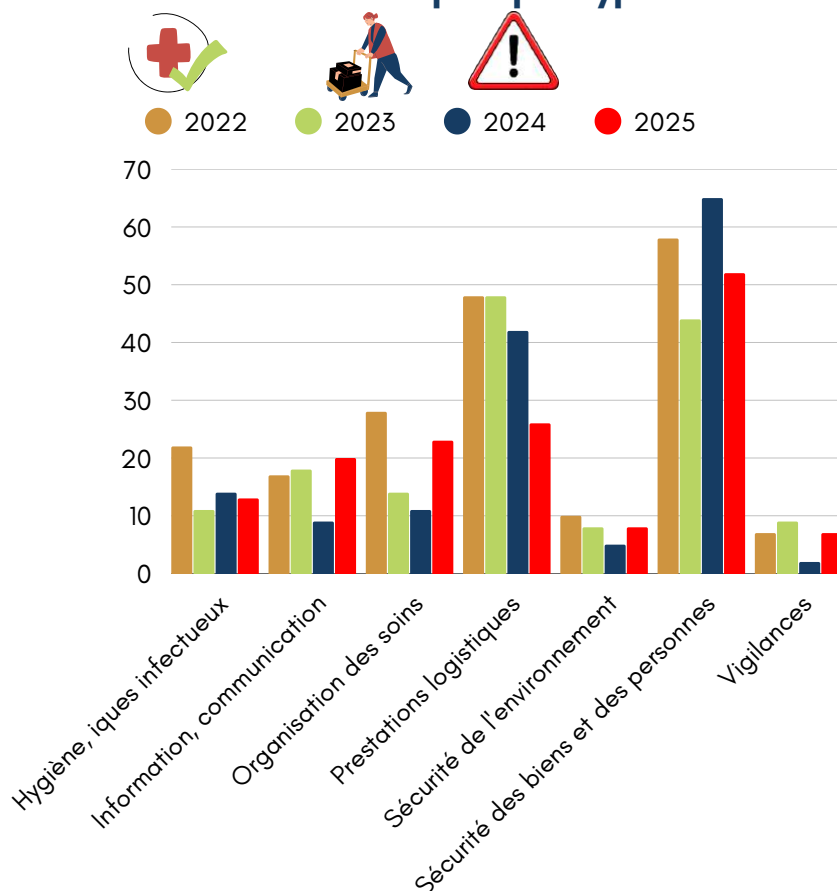
- aux personnes : résidents, familles, agents ;
- à leurs biens ou à ceux de l'EHPAD.

DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La gestion des événements indésirables à l'EHPAD d'Ajain

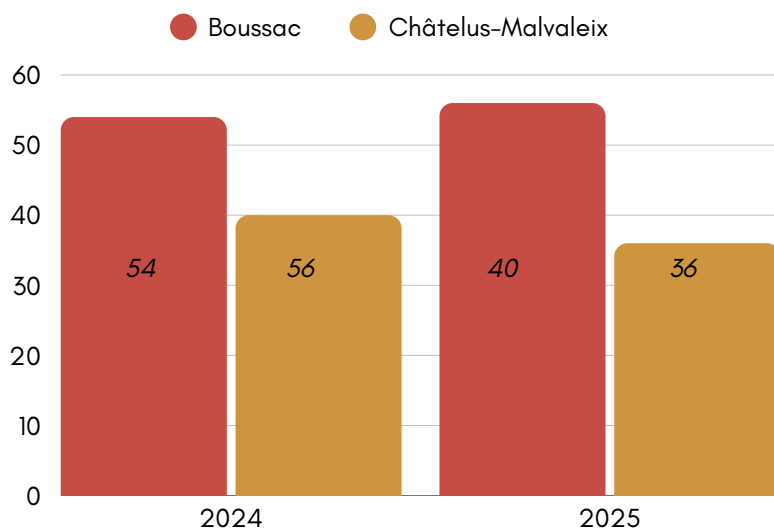


Prévalence des risques par type 2022-2025



L'évolution annuelle des événements indésirables (EI)

La gestion des événements indésirables sur les sites de Boussac et Châtelus-Malvaleix

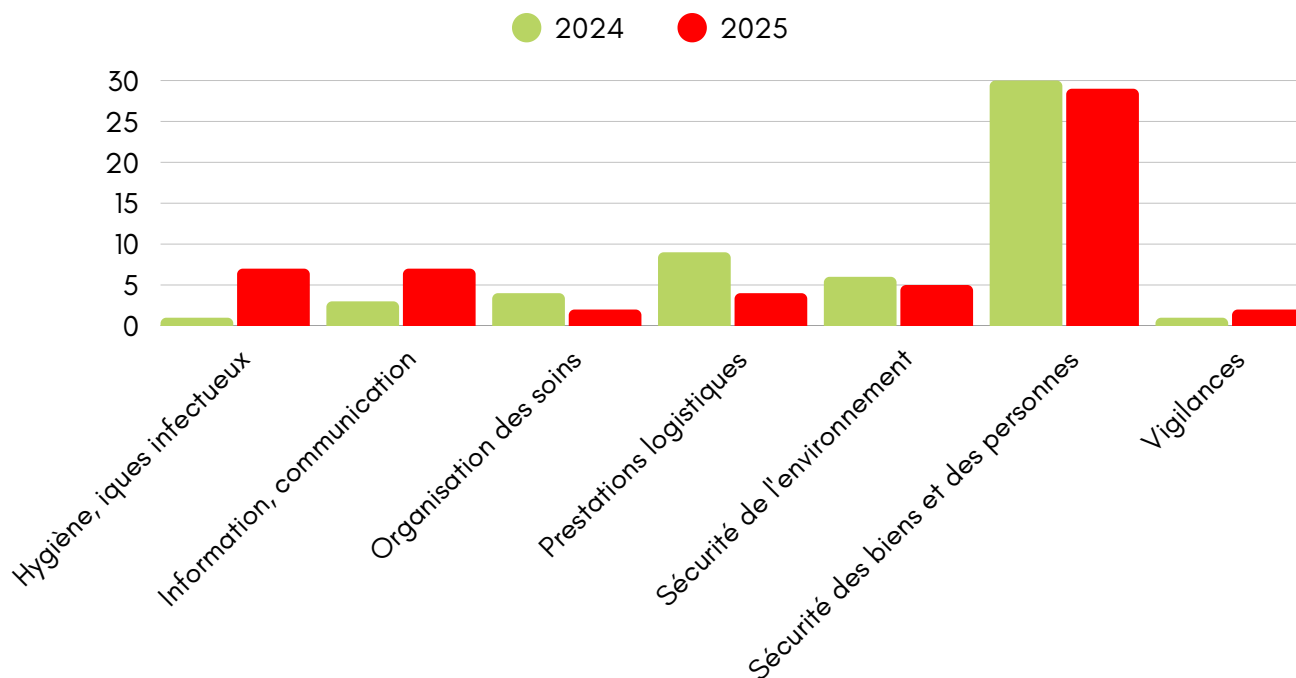


Evolution du nombre de signalement

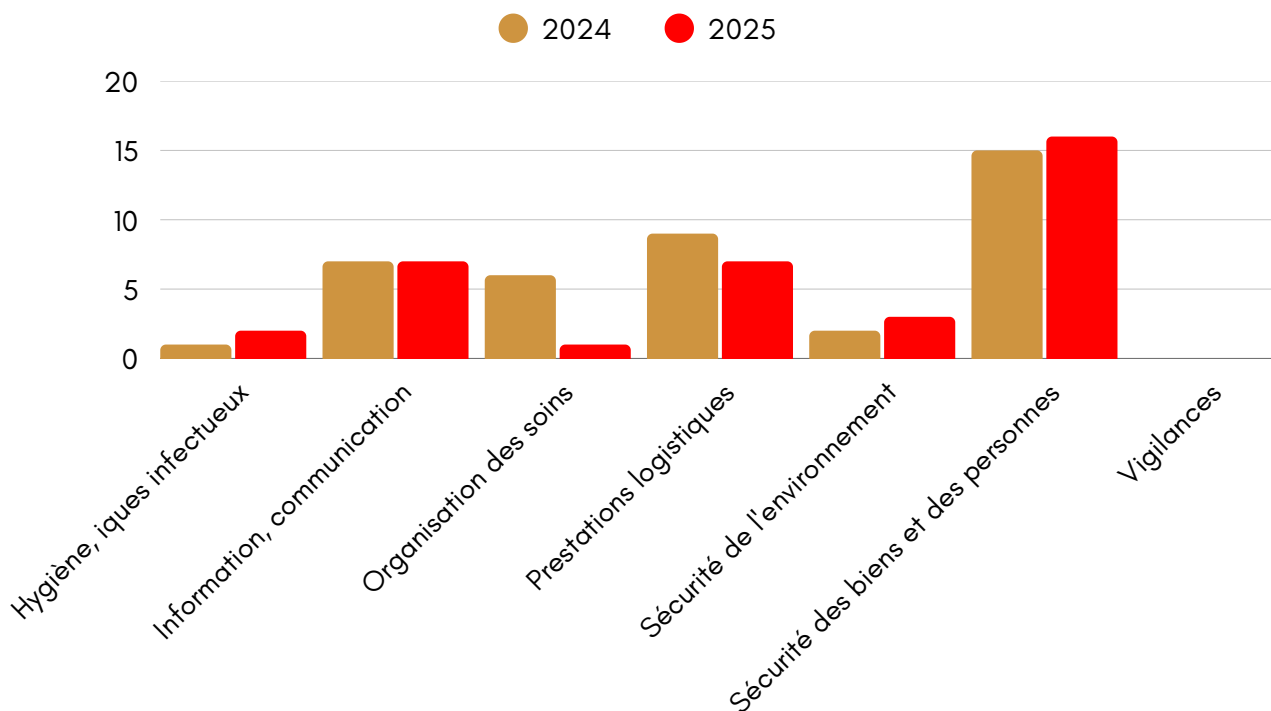


DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Typologie - EHPAD de Boussac



Typologie - EHPAD de Châtelus-Malvaleix



DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'HYGIÈNE AU SEIN DE NOS EHPAD

Nos EHPAD bénéficient du soutien de l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène du Centre Hospitalier de Guéret, financée par le GCS SIC. Cette équipe intervient en collaboration avec les Cadres de Santé, le qualitatif et l'animatrice qualité présente jusqu'à fin novembre 2025, afin d'assurer une gestion optimale du risque infectieux.



Hygiène des mains



- Prévention des infections associées aux soins, tant pour les patients que pour les professionnels.
- Surveillance des infections.
- Évaluation et amélioration des pratiques en hygiène.
- Formation des équipes médicales, paramédicales et techniques.
- Sensibilisation des nouveaux agents aux bonnes pratiques d'hygiène.

Interventions EOH en 2025

- Réalisation d'audits rapides dans l'ensemble des services des trois établissements.
- Affichage des consignes à respecter.
- Gestion des alertes et épidémies
- Évaluation du carnet sanitaire et suivi des mesures de prévention contre la légionellose.
- Surveillance du risque aspergillaire en période de travaux.
- Mise à jour du Document d'Analyse des Risques Infectieux (DARI).
- Harmonisation des protocoles de bio-nettoyage et traçabilité sur les trois sites.
- Mise en place de l'évaluation PRIMO.
- Accompagnement à la mise en place des précautions nécessaires.
- Actualisation des procédures et renouvellement des protocoles.
- Mise à jour des fiches alertes

Nombre d'interventions			
Année	EHPAD d'Ajain	EHPAD de Boussac	EHPAD de Châtelus-Malvaleix
2024	07	05	06
2025	12	05	06

DÉMARCHE QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les déchets sont traités par la société Evolis23 à l'EHPAD d'Ajain et de Châtelus-Malvaleix.

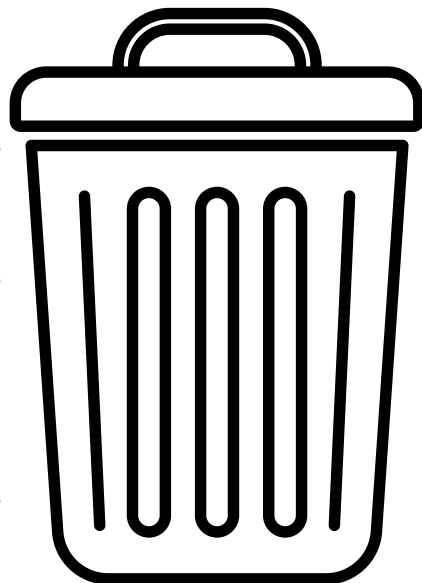
Des bacs marrons pour les déchets apparentés aux ordures ménagères et des bacs jaunes pour le recyclable et le carton.

De manière générale sur la direction commune, le tri des déchets dans l'établissement s'est amélioré car nous constatons une augmentation du volume des déchets recyclables ou carton d'environ 14%, et une baisse des déchets apparentés aux ordures ménagères d'environ 25%.

Le nombre de bac a été ajusté afin d'avoir une facturation au plus proche du réel.

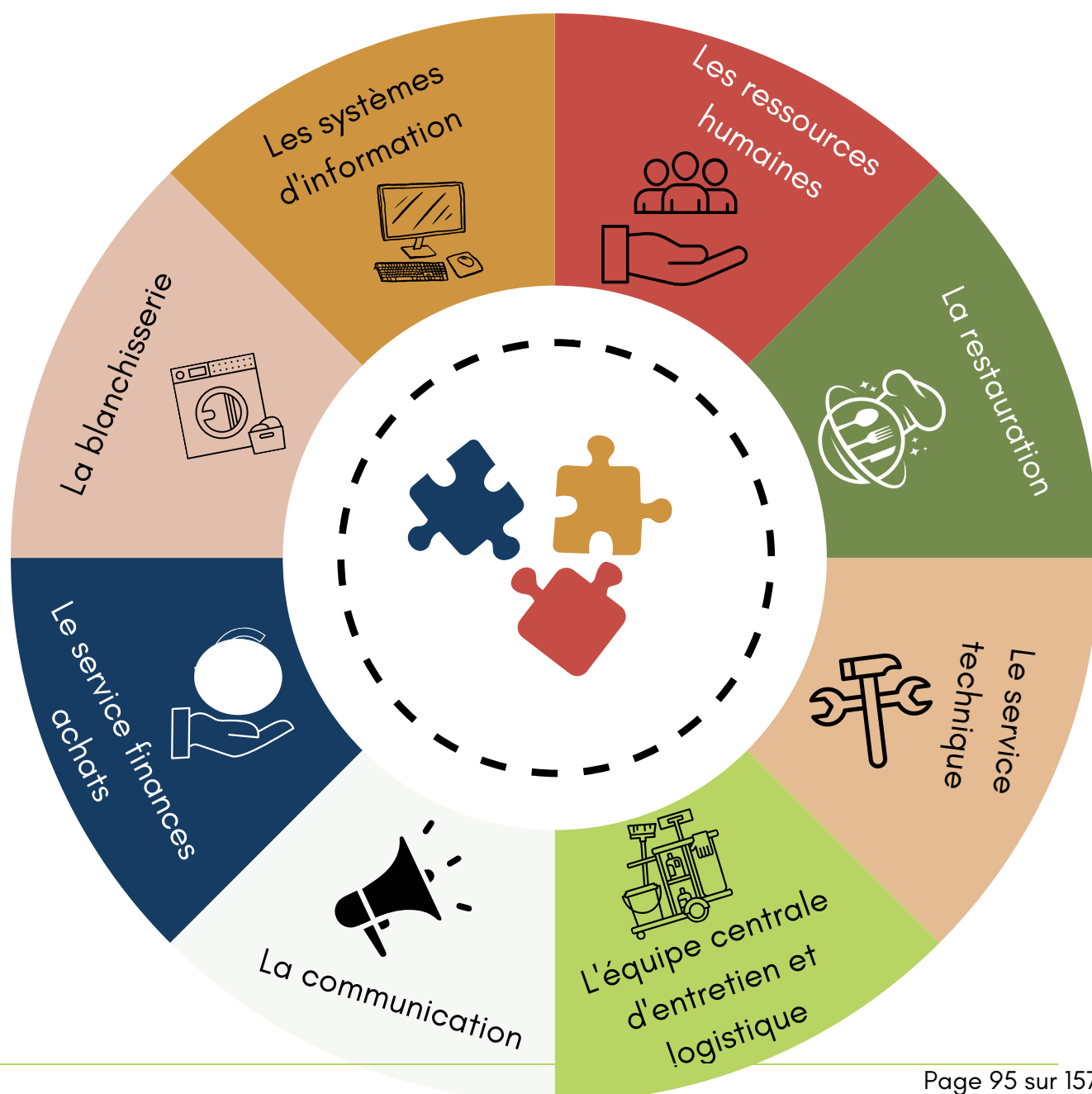
Les prestations de traitement des déchets de la société SUEZ à l'EHPAD de Boussac sont très satisfaisantes. C'est pour cela que celle-ci sera en charge du traitement des déchets sur les sites d'Ajain à partir de janvier 2026.

Un travail de sensibilisation sur le tri et sur le remplissage des différents conteneurs devra continuer afin d'améliorer encore nos pratiques, une signalétique sera mise en place sur les bacs en 2026 afin d'orienter au mieux les agents sur la répartition des déchets.



LES FONCTIONS SUPPORTS

Les fonctions supports concernent l'ensemble des activités de gestion qui ne constituent pas les soins mais concourent à l'activité de l'établissement.



LES FONCTIONS SUPPORTS

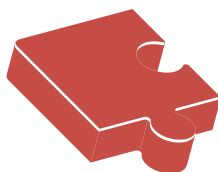
LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Le fonctionnement du service des ressources humaines

- **M. Frédéric DIDIER** : Directeur adjoint en charge des ressources humaines sur la Direction commune depuis octobre 2025 ;
- **Mme Fanny GUCIK** : Responsable du service des ressources humaines sur la Direction commune jusqu'au 31/07/2025 ;
- **Mme Justine ROUYAT** : Gestionnaire des ressources humaines à l'EHPAD d'Ajain
- **Mme Amandine BEUZE** : Gestionnaire des ressources humaines au sein des EHPAD de Boussac & Châtelus-Malvaleix
- **Mme Cécile MAUGEIX** : Chargée de formation sur la Direction commune.

Recrutement

- Entretien de recrutement
- Réalisation du contrat
- Accueil du nouvel arrivant

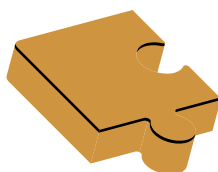


Gestion du temps de travail

- Absentéisme
- Vérification des plannings
- Gestion des temps partiels

Gestion de carrière

- Avancement de grades et d'échelons
- Concours
- Retraite



Formation

- Suivi des formations
- Suivi des demandes d'Études Promotionnelles

Gestion de la paie

- Réalisation et vérification de la paie



Stratégie RH

- Suivi des effectifs et financiers
- GPMC



LES FONCTIONS SUPPORTS

LE SERVICE TECHNIQUE

Le fonctionnement du service

L'équipe du service technique se compose d'un responsable, qui encadre un effectif de 4 agents au sein de l'EHPAD des Signolles à Ajain et de 2 agents au sein de l'EHPAD Eugène Romaine à Boussac et Les 4 Cadrans à Châtelus-Malvaleix.

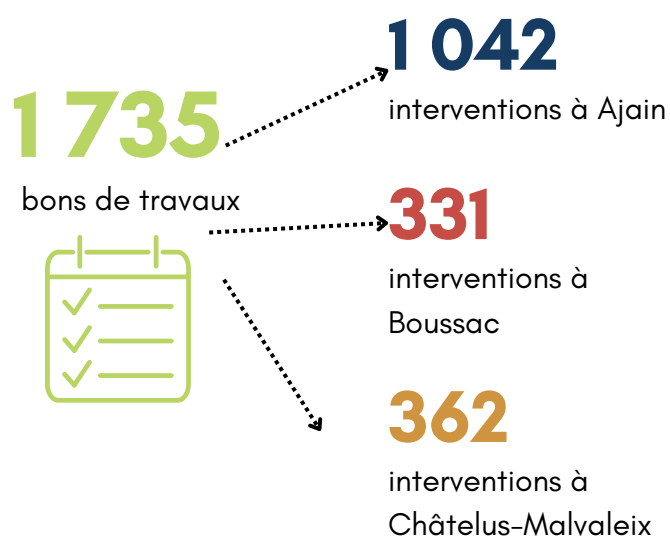
Le service technique fonctionne du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30. Une astreinte technique commune à la direction commune est assurée.

Le service technique assure la conservation du patrimoine immobilier et des équipements en planifiant leur entretien. Il effectue la maintenance préventive et curative, l'entretien et le dépannage des bâtiments et des espaces verts dans tous les corps de métier : électricité, plomberie, vitrerie, peinture, maçonnerie, menuiserie, carrelage, etc. Ce service assure également le suivi du projet architectural avec la direction, ainsi que la prévention des risques légionelles et aspergillaires avec le service qualité et le service d'hygiène externe à l'établissement.

Au total, en 2025, le service technique de la direction commune a réalisé 1 735 bons de travaux : 1 042 à Ajain, 331 à Boussac et 362 à Châtelus-Malvaleix.

Dans le cadre de ses missions relatives à la conservation du patrimoine immobilier, le service technique a réalisé, sur les trois établissements de la direction commune, 112 états des lieux, menant ensuite à des travaux de réfection des chambres afin que les résidents soient accueillis dans les meilleures conditions possibles.

Quelques chiffres de l'année



112 états des lieux

réalisés sur les trois EHPAD de la direction commune, dans le cadre de ses missions relatives à la conservation du patrimoine immobilier, menant ensuite à des travaux de réfection des chambres afin que les résidents soient accueillis dans les meilleures conditions possibles.

LES FONCTIONS SUPPORTS

LA FONCTION RESTAURATION ET LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le nombre de repas servis par l'unité centrale de production alimentaire (UCPA) d'Ajain se répartit ainsi :

Repas servis	2023	2024	2025	Commentaires
EHPAD d'Ajain	135 919	131 324	130 469	
Cafétéria	7 805	7 997	7 875	
Repas extérieurs (EHPAD de Boussac & Châtelus-Malvaleix)	97 536	96 711	91 784	
Repas à domicile Ajain	14 421	14 498	14 929	
Repas à domicile ADPBC	10 539	14 975	16 553	
Repas Maison d'Enfants de Bosgenet-Pionnat	0	0	1 030	Nouveau client depuis mai 2025 (client ponctuel : vacances, ...)
Repas ALSH Boussac (VILAJ Boussac)	2 022	2 189	2 205	
Repas - Ecole Ajain	0	3 691	10 186	
Repas - ALSH Ajain	59	805	2 071	
Total	268 607	272 190	276 072	

Effectif moyen rémunéré

Année	2022	2023	2024	2025
Effectif permanent	8.2	7.8	7	5.9
Contractuels de remplacement	5.6	6.6	8	6.6
Contrats aidés	0	0	0	3
Total	13.8	14.4	15	15.5
Repas servis/ETP	20 019	18 653	18 146	17 811



LES FONCTIONS SUPPORTS

GESTION DES SI (1/2)

Amélioration 2025

1. Pilotage et évolution des systèmes d'information :

Au cours de l'année, plusieurs actions ont été menées afin d'assurer la continuité de service, la modernisation du SI et l'accompagnement des évolutions organisationnelles des établissements. Un travail important a été réalisé sur l'anticipation des évolutions logicielles et matérielles, ainsi que sur l'adaptation des systèmes aux nouvelles contraintes réglementaires et organisationnelles.

2. Modernisation et sécurisation de l'infrastructure informatique :

Migration des postes vers Windows 11

Pilotage et mise en œuvre de la montée de version du parc informatique des établissements vers Windows 11, comprenant :

- Analyse de compatibilité du matériel
- Planification des déploiements
- Mise à jour des postes utilisateurs
- Sécurisation et standardisation de l'environnement informatique

Cette opération vise à maintenir un niveau de sécurité et de support compatible avec les exigences éditeurs et les bonnes pratiques SI.

3. Adaptation du SI aux évolutions organisationnelles :

- Mise en place du pilulier Oreus en lien avec le fournisseur
- Dans le cadre de la fermeture de la PUI, un travail d'accompagnement à la mise en place du pilulier Oreus a été réalisé, incluant :



- L'intégration du dispositif dans l'organisation des établissements
- L'adaptation des processus liés à la gestion du médicament
- La coordination avec les équipes terrain e lien avec l'encadrement de proximité

Cette action participe à la sécurisation du circuit du médicament et à la continuité de l'organisation pharmaceutique.

4. Pilotage de projets applicatifs :

Dossier Usager Informatisé (DUI)

Préparation au processus de sélection d'un nouveau DUI, comprenant :

- Création d'une démarche globale
- Présélection de solutions logicielles
- Organisation de présentations éditeurs
- Implication des équipes de direction dans la démarche.
- Mise en place d'un processus de vote basé sur des critères d'ergonomie et d'adéquation aux besoins
- L'objectif est de favoriser une solution adaptée aux pratiques du terrain et partagée par les équipes.

LES FONCTIONS SUPPORTS

GESTION DES SI (2/2)

5. Support et accompagnement des établissements :

Tout au long de l'année, un travail continu a été mené afin de :

- Accompagner les utilisateurs dans l'utilisation des outils numériques
- Assurer le maintien en condition opérationnelle des systèmes
- Anticiper les évolutions techniques nécessaires au bon fonctionnement du SI

6. Anticipation des évolutions techniques :

Un suivi a également été réalisé sur les équipements arrivant en fin de maintenance, notamment concernant certains matériels spécialisés, afin d'anticiper :

- Les renouvellements nécessaires
- Les impacts budgétaires associés
- Les contraintes de maintenance et de support

LES FONCTIONS SUPPORTS

LA BLANCHISSERIE : EHPAD D'AJAIN & DE CHÂTELUS-MALVALEIX (1/2)

Le fonctionnement de la blanchisserie

L'équipe de la blanchisserie se compose d'une responsable, qui encadre un effectif de 5 agents, pour 4,5 ETP. La blanchisserie fonctionne du lundi au vendredi, de 7h à 17h. Elle traite le linge des résidents, les tenues du personnel, le matériel de bionettoyage, les torchons, serviettes de table, bavoirs, gants de toilettes et couvertures, pour l'EHPAD d'Ajain, mais aussi le site de Châtelus-Malvaleix.



Le traitement du linge plat (draps, serviettes de toilette) taies d'oreillers, traversins est assuré par un prestataire extérieur, qui collecte et distribue le linge les lundis, mercredis et vendredis.

Concernant le matériel, la blanchisserie dispose de 3 machines à laver (1 de 50 kg, 2 de 27 kg), de 2 sèche-linge (27 kg) et de 2 centrales vapeur.

Le circuit du linge

Le traitement du linge s'effectue à l'EHPAD selon la méthode RABC ((Risk Analysis and Biocontamination Control) , qui garantit l'hygiène du linge. Cela suppose la définition d'un circuit précis à l'EHPAD, qui respecte le principe de la marche en avant pour éviter toute contamination du linge propre.

Le linge sale est ainsi récupéré dans les services par l'équipe centrale d'entretien. Il est descendu à la blanchisserie, où il est trié, lavé, puis séché. Le linge est ensuite scanné et stocké dans des armoires dédiées, ou des casiers nominatifs quand il s'agit du linge des résidents, avant d'être remonté dans les services par le service de blanchisserie.

Pour éviter toute perte et assurer la traçabilité, le linge des résidents est étiqueté à leur arrivée.

Depuis 2024, de nouveaux produits lessiviels dits "à l'ozone" ont été mis en place. Ils permettent un lavage à des températures plus basses tout en conservant la même efficacité.

Comme envisagé, en 2025, un changement de prestataire pour le linge plat est intervenu. Il s'agit de la Blanchisserie Sévéroise.



LES FONCTIONS SUPPORTS

LA BLANCHISSERIE : EHPAD D'AJAIN & DE CHÂTELUS-MALVALEIX (2/2)

Les chiffres-clés de l'activité de la blanchisserie

Kg de linge traité	2021	2022	2023	2024	2025
Tenues personnel	23 796	22 130	23 429	20 502	25 691
Linge résidents					
Dont linge en nylon	29 265	30 706	27 107	29 738	34 283
Dont linge en coton	18 277	20 967	18 742	23 192	17 326
Gants	14 672	14 788	13 554	10 481	10 530
Bandeaux ménage	16 764	16 331	15 683	15 332	17 226
Divers couvertures	2 912	4 185	10 109	1 242	2 943
Bavoirs, serviettes de table	16 972	20 228	22 745	21 647	22 797
Linge résidents de Châtelus	5 230	7 729	6 675	10 939	10 976
Total	127 888	137 064	138 044	142 568	141 772

Les perspectives

- l'utilisation de nappes sur le site de Châtelus-Malvaleix,
- la mise en place du "ticket" pressing, pour le linge non étiqueté, afin d'éviter tout risque de perte ou difficulté à identifier le linge,
- le renouvellement des tenues du personnel sur l'EHPAD d'Ajain.



LES FONCTIONS SUPPORTS

LA BLANCHISSERIE : EHPAD DE BOUSSAC

Le fonctionnement de la blanchisserie

L'équipe de la blanchisserie se compose d'une responsable, qui encadre un effectif de 2 agents, pour 1,5 ETP. La blanchisserie fonctionne du lundi au vendredi, de 7h à 16h. Elle traite le linge des résidents, les tenues du personnel, le matériel de bionettoyage, les torchons, serviettes de table, bavoirs, gants de toilettes et couvertures, pour l'EHPAD de Boussac.

Le traitement du linge plat (draps, serviettes de toilette) taies d'oreillers, traversins est assuré par un prestataire extérieur (Blanchisserie Sévéroise) qui collecte et distribue le linge les lundis, mercredis et vendredis.

Concernant le matériel, la blanchisserie dispose de 2 machines à laver (27 kg), de 2 sèche-linge (27 kg) et de 2 centrales vapeur.

Le circuit du linge à l'EHPAD

Le traitement du linge s'effectue à l'EHPAD selon la méthode RABC (Risk Analysis and Biocontamination Control), qui garantit l'hygiène du linge. Cela suppose la définition d'un circuit précis à l'EHPAD, qui respecte le principe de la marche en avant pour éviter toute contamination du linge propre. Le linge sale est ainsi descendu par les aides soignantes à la blanchisserie, où il est trié, lavé, puis séché.

Le linge plat est stocké dans des locaux dédiés ou des casiers nominatifs quand il s'agit de linge des résidents, avant d'être remonté dans les chambres par les ASH.

Pour éviter toute perte, le linge des résidents est étiqueté à leur arrivée.

Depuis 2025, de nouveaux produits lessiviels dits "à l'ozone" ont été mis en place. Ils permettent un lavage à des températures plus basses tout en conservant la même efficacité.



5,2 t
de linge (+/-)

+ 200 kg
de linge par jour
d'ouverture



LES FONCTIONS SUPPORTS

L'ÉQUIPE CENTRALE D'ENTRETIEN ET LOGISTIQUE (ECELO) - 1/2

L'équipe est composée d'un responsable et de six agents, dont un agent encadré par l'ADAPEI à 7 heures par semaine.

Le service assure les missions suivantes :

- Le transport des usagers de l'accueil de jour, réparti en deux tournées dans un rayon d'environ 20 kilomètres. Des véhicules sont dédiés à cette activité, avec une capacité de prise en charge de 9 personnes par jour.
- L'entretien des parties communes et de l'administration.
- Le bon fonctionnement du circuit des déchets (évacuation des différents types de déchets : assimilés aux ordures ménagères, recyclables et non recyclables, à risques infectieux).
- Le circuit du linge sale (transfert des sacs de linge des locaux sales vers la lingerie), ainsi que le transfert des tenues propres des agents vers les vestiaires.
- L'approvisionnement hebdomadaire des services en produits d'entretien, en produits d'hygiène et d'incontinence destinés aux résidents, ainsi que la gestion physique et informatique des stocks. La livraison des repas vers l'EHPAD de Boussac-Châtelus, l'ALSH de Boussac et l'école d'Ajain.
- Le responsable du service ECELO se déplace le mercredi sur les sites de Boussac et Châtelus. Il effectue l'approvisionnement des services en produits d'entretien, en produits d'hygiène et d'incontinence, ainsi que la gestion des stocks. Cela permet également d'avoir un temps d'échange avec les équipes des différents services.



Les chiffres du service ECELO en 2025

586 kms et 25h

de transport/semaine pour l'accueil de jour

93 989

repas livrés à l'EHPAD de Boussac-Châtelus et l'ALSH de Boussac, **12257** repas livrés à l'école et à l'ALSH d'Ajain.
18200 kms annuels.

LES FONCTIONS SUPPORTS

L'ÉQUIPE CENTRALE D'ENTRETIEN ET LOGISTIQUE (ECELO) - 2/2

Déchets produits - Ajain	
Ordures ménagères	468 m ³
Recyclables	773 m ³

Consommation de stocks - Ajain (en €)	
Produits et matériel d'entretien, produits lessiviels, produits d'hygiène, gants	68 982.47
Produits d'incontinence	40 922

Consommation de stocks - Boussac (en €)	
Produits et matériel d'entretien, produits lessiviels, produits d'hygiène, gants	24 542.68
Produits d'incontinence	24 981

Consommation de stocks - Châtelus (en €)	
Produits et matériel d'entretien, produits d'hygiène, gants	9 401.82
Produits d'incontinence	7 774

Suite à l'adhésion des trois établissements de la direction commune aux différents marchés publics de produits d'entretien et d'incontinence, nous disposons de produits identiques sur les trois sites. Cela permet à l'ensemble des agents de travailler avec les mêmes produits et ainsi d'harmoniser les pratiques.

LES FONCTIONS SUPPORTS

LA COMMUNICATION (1/3)

Les réalisations 2025

Actualisation et diffusion de l'information

En 2025, la Direction commune a poursuivi ses actions visant à garantir une information fiable, accessible et régulièrement actualisée pour les usagers, les familles et les partenaires.

Les sites internet des établissements ont fait l'objet de mises à jour régulières : diffusion des newsletters mensuelles, actualisation des informations pratiques (tarifs, documents administratifs, travaux en cours notamment à Ajain), et valorisation des actions menées au sein des structures.

Par ailleurs, un travail d'harmonisation et de mise à jour des informations a été réalisé sur plusieurs plateformes de référencement nationales :

- établissementsdesante.fr
- pagesjaunes.fr

Ces actions contribuent à améliorer la visibilité des établissements et à faciliter l'accès à l'information pour les usagers et leurs proches.

Relations presse et valorisation des projets

Un article valorisant l'achèvement du projet architectural de l'EHPAD d'Ajain a été publié dans la presse locale en juin 2025. D'autres actions de communication externe ont été engagées, notamment en lien avec les collectivités locales.

Des démarches ont ainsi été entreprises pour intégrer des présentations des établissements dans les bulletins municipaux :

- Une publication concernant l'EHPAD de Boussac est prévue début 2026 (bulletin de la commune de Boussac)

- Une communication sur le service de portage de repas à domicile de l'EHPAD d'Ajain paraîtra également dans le bulletin communal de Bord Saint Georges

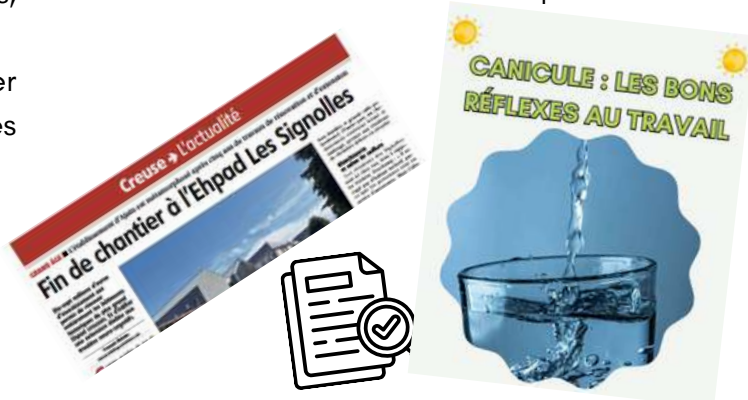
Développement de supports de communication

Plusieurs supports ont été créés ou actualisés au cours de l'année :

- Création d'une plaquette de présentation de l'Infirmière en Pratique Avancée (IPA)
- Mise à jour de la plaquette des assistantes sociales
- Conception de supports dans le cadre du plan canicule (affiches, plaquettes d'information)
- Réalisation de cartes de visite pour la direction dans le cadre du déploiement de la stratégie de communication

Un travail important a également été mené dans le cadre de la mise à jour des documents réglementaires issus de la loi de 2002-2 :

- Livrets d'accueil
- Contrat de séjour
- Règlement de fonctionnement
- Documents d'information complémentaires



LES FONCTIONS SUPPORTS

LA COMMUNICATION (2/3)

Communication institutionnelle et qualité de l'accompagnement

Dans une volonté d'amélioration continue de la relation avec les familles, une carte de condoléances a été mise en place en avril 2025. Ce dispositif, élaboré en collaboration avec l'animatrice qualité et l'encadrement, permet un envoi systématique aux proches lors du décès d'un résident, contribuant à humaniser l'accompagnement et à formaliser le soutien institutionnel.



Structuration de l'identité et des outils de communication

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des travaux engagés dans le cadre du projet d'établissement 2025-2029, notamment en matière de communication.

Un travail de structuration de l'identité visuelle et des outils a été engagé, avec :

- Le développement d'un projet de signalétique à l'EHPAD d'Ajain (identification des services, amélioration de l'orientation) : collaboration avec l'Atelier Métamorphose
- Le lancement d'un projet de fresque au sein du hall d'accueil, en lien avec les orientations du projet d'établissement : collaboration avec l'agence Syou.



Ces actions participent à l'amélioration du cadre de vie et à la lisibilité des espaces pour les résidents, les familles et les professionnels.

Stratégie de communication

La stratégie de communication a été finalisée en 2025, en cohérence avec les orientations du projet d'établissement. Les premières actions concrètes ont été engagées, notamment :

- Structuration des outils de communication
- Harmonisation des supports
- Déploiement progressif d'une identité commune

Cette dynamique vise à renforcer la cohérence des messages, la visibilité des établissements et la lisibilité de l'offre de services.

Développement des outils numériques

Dans une logique de modernisation et d'ouverture, une page Facebook dédiée à la Direction commune a été créée fin décembre 2025.

Son lancement officiel est prévu début 2026.

Cet outil permettra de valoriser les actions des établissements, de renforcer le lien avec les familles et de développer la communication externe. Il sera utilisé en complément de la page LinkedIn et des sites web.



LES FONCTIONS SUPPORTS

LA COMMUNICATION (3/3)

Newsletters mensuelles

Tout au long de l'année 2025, la Direction commune a poursuivi l'élaboration et la diffusion des newsletters mensuelles à destination des familles et proches des résidents. Ces éditions, envoyées par mail et publiées sur les sites web des établissements, permettent aux destinataires de rester informés des animations et des menus du mois. Elles peuvent également inclure des informations ponctuelles en lien avec l'actualité des EHPAD.

Les agents reçoivent également ces newsletters, en complément de communications internes spécifiques (informations RH, projets, etc.).

Destinataires Dircom	2024 - Nb de documents	2025 - Nb de documents
Agents + familles/proches de résidents	51	35
Spécifiques familles/proches de résidents	18	14
Spécifiques agents	25	10

Perspectives 2026

- Déploiement opérationnel de la stratégie de communication
- Développement de la présence numérique (réseaux sociaux, contenus web)
- Poursuite de l'harmonisation des supports de communication
- Poursuite des de la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet d'établissement
- Renforcement des actions de communication externe

Scannez les QR codes ci-dessous :

Linkedin



Sites web



Suivez-nous !

LE BILAN SOCIAL

Le bilan social a pour objectif de récapituler dans un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'établissement dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus.

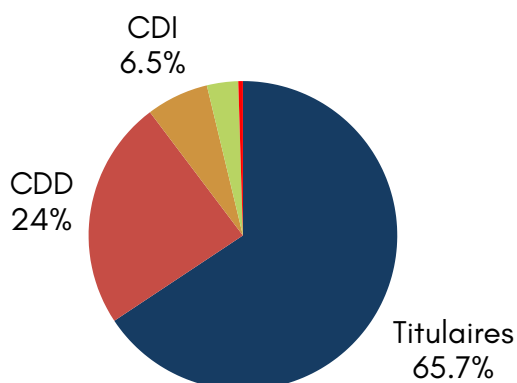
LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES SIGNOLLES (1/6)

L'effectif

Tableau des Equivalents Temps Pleins Rémunérés (ETPR) par statut			
Personel non médical	2023 ETP Moyen rémunéré	2024 ETP Moyen rémunéré	2025 ETP Moyen rémunéré
Agents contractuels			
CDD	38,62	39,72	44,54
CDI	4,92	6,1	12,1
sous total	43,54	45,82	56,64
Agents Fonctionnaires			
Agents stagiaires	5,99	5,26	6,08
Agents titulaires	128,75	123,13	121,73
sous total	134,74	128,39	127,81
Apprentis	0,21	1,92	0,89
Total général	178,49	176,13	185,34

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES SIGNOLLES (2/6)



	2025
CDD	44,54
CDI	12,1
Stagiaires	6,08
titulaires	121,73
Apprentis	0,89

Tableau des Equivalents Temps Pleins Rémunérés (ETPR) par grade - Tous budgets confondus

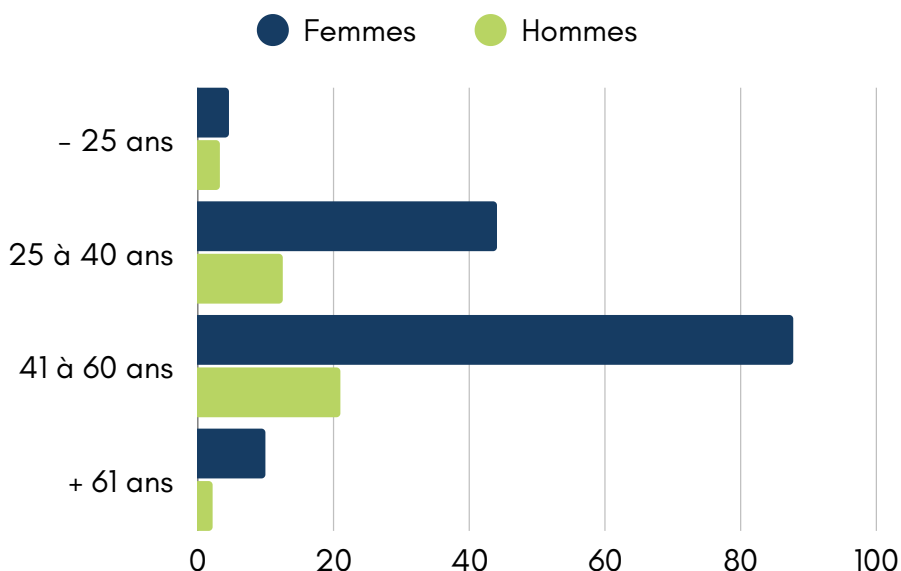
Personel non médical	2023 ETP Moyen rémunéré	2024 ETP Moyen rémunéré	2025 ETP Moyen rémunéré
Personnels de direction et administratifs	8,12	8,37	9,67
Personnels des services médicaux et rééducation	138,17	132,18	141,55
Dont IDE et CDS	18,31	17,25	20,08
Dont AS	68,38	68,86	70,47
Dont ASH	45,48	40,07	42
Dont AMA	1	1	1
Dont ergothérapeutes	2	2	2
Dont diététicienne	1	1	1
Dont préparateur en pharmacie	2	2	2
psychologue	0,8	0,8	1,15
Personnels médico-techniques, techniques et ouvriers	32,19	33,87	32,09
Apprentis/Service civique	1,72	2,92	0,89
TOTAL	179,99	177,13	185,35

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES SIGNOLLES (3/6)

Répartition des âges - ETP									
	2023			2024			2025		
	Total	Dont femmes	Dont hommes	Total	Dont femmes	Dont hommes	Total	Dont femmes	Dont hommes
moins de 25 ans	9,89	6,03	3,86	10,38	5,59	4,79	7,84	4,59	3,25
25 à 40 ans	52,78	41,73	11,05	52,27	40,89	11,38	56,61	44,09	12,52
41 à 60 ans	104,28	85,5	18,78	103,42	84,98	18,44	108,76	87,75	21,01
61 et +	10,72	10,69	0,03	8,2	8,2	0	12,14	9,96	2,18
Total	177,67	143,95	33,72	174,27	139,66	34,61	185,35	146,39	38,96

	Femmes	Hommes
- 25 ans	4,59	3,25
25 à 40 ans	44,09	12,52
41 à 60 ans	87,75	21,01
61 ans et +	9,96	2,18



LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES SIGNOLLES (4/6)

Effectif moyen rémunéré par budget et par statut

Budget	Budget H EHPAD			Budget N SSIAD			Budget P0 ADJ			Budget P1 Portage des repas			CRT		
Année	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Titulaires/ stagiaires	127,4	118,9	118,18	4,64	4,52	4,43	2,7	3,23	3,07	0	0	0	0	1,74	2,14
CDI	4,92	5,88	10,41	0	0	0,8	0	0	0	0	0,15	0,6	0	0,03	0,29
CDD	36,57	37	42,57	1,34	1,95	1,72	0,16	0,36	0,26	0,55	0,45	0	0	0	0
Apprentis	0,21	1,92	0,89	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total par budget	169,1	163,7	172,05	5,98	6,47	6,95	2,86	3,59	3,33	0,55	0,6	0,6	0	1,77	2,43

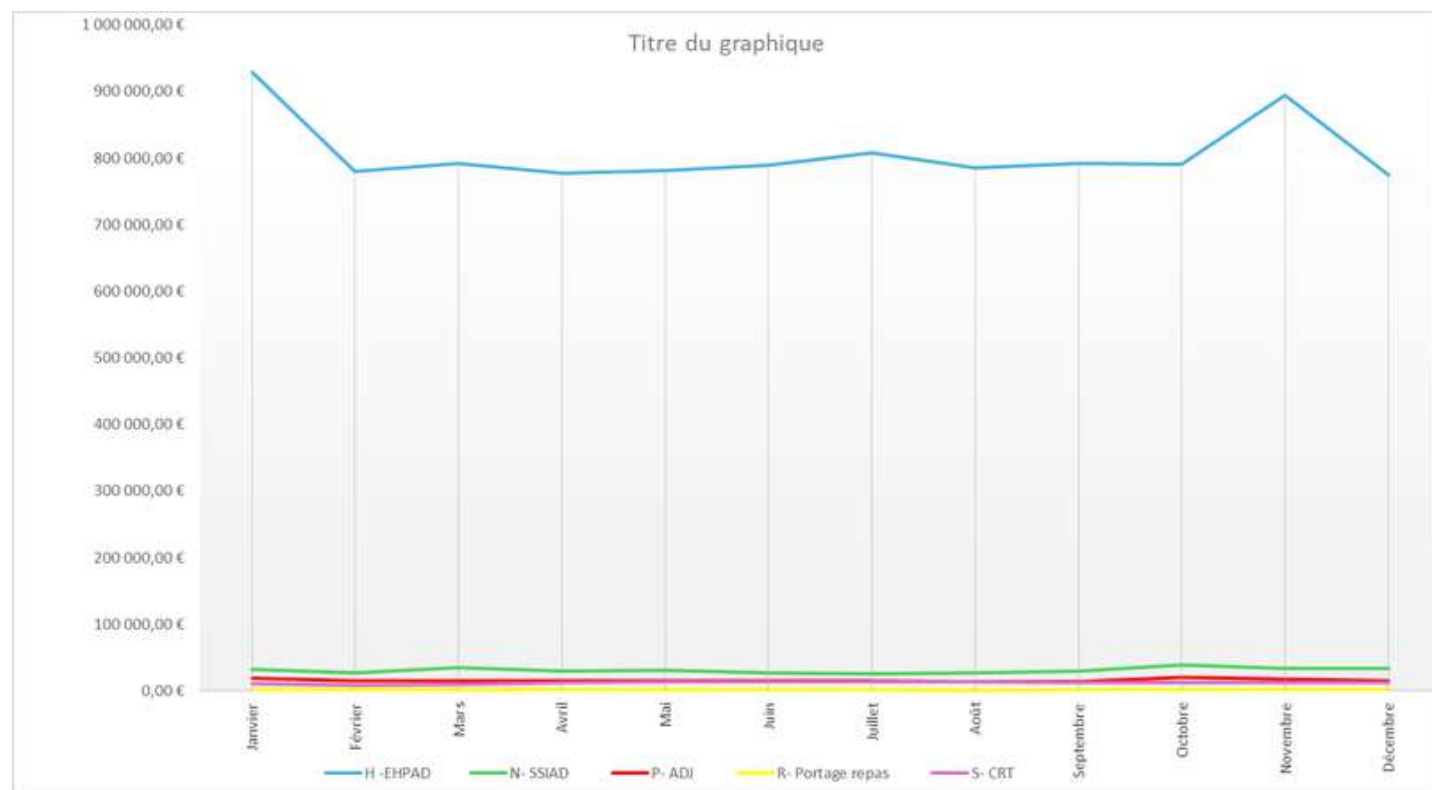
La masse salariale

BUDGET	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
H -EHPAD	929 630,82€	780 377,56€	792 296,87€	777 105,34€	781 078,88€	788 913,49€
N- SSIAD	33 000,14€	27 728,60€	34 671,46€	30 238,26€	31 300,16€	26 717,58€
P- ADJ	18 948,64€	14 856,97€	15 666,24€	15 509,97€	15 843,02€	14 684,49€
R- Portage repas	2 007,72€	2 010,00€	2 009,98€	2 005,42€	2 012,68€	2 012,70€
S- CRT	11 420,65€	9 179,78€	9 856,17€	12 629,75€	13 332,01€	13 395,13€
Total	995 007,97€	834 152,91€	854 500,72€	837 488,74€	843 566,75€	845 723,39€

BUDGET	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total Mont.
H -EHPAD	807 974,59€	785 930,31€	791 784,51€	791 161,84€	894 647,14€	775 128,09€	9 696 029,44€
N- SSIAD	26 263,94€	26 553,01€	29 305,88€	38 702,09€	34 123,80€	34 389,63€	372 994,55€
P- ADJ	15 636,50€	14 267,02€	13 228,74€	20 308,53€	18 143,67€	15 287,00€	192 380,79€
R- Portage repas	2 102,24€	2 001,10€	2 106,87€	2 014,98€	2 023,66€	2 013,05€	24 320,40€
S- CRT	14 179,32€	13 601,83€	12 953,29€	13 050,75€	12 609,17€	12 646,83€	148 854,68€
Total	866 156,59€	842 353,27€	849 379,29€	865 238,19€	961 547,44€	839 464,60€	10 434 579,86€

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES SIGNOLLES (5/6)



L'absentéisme

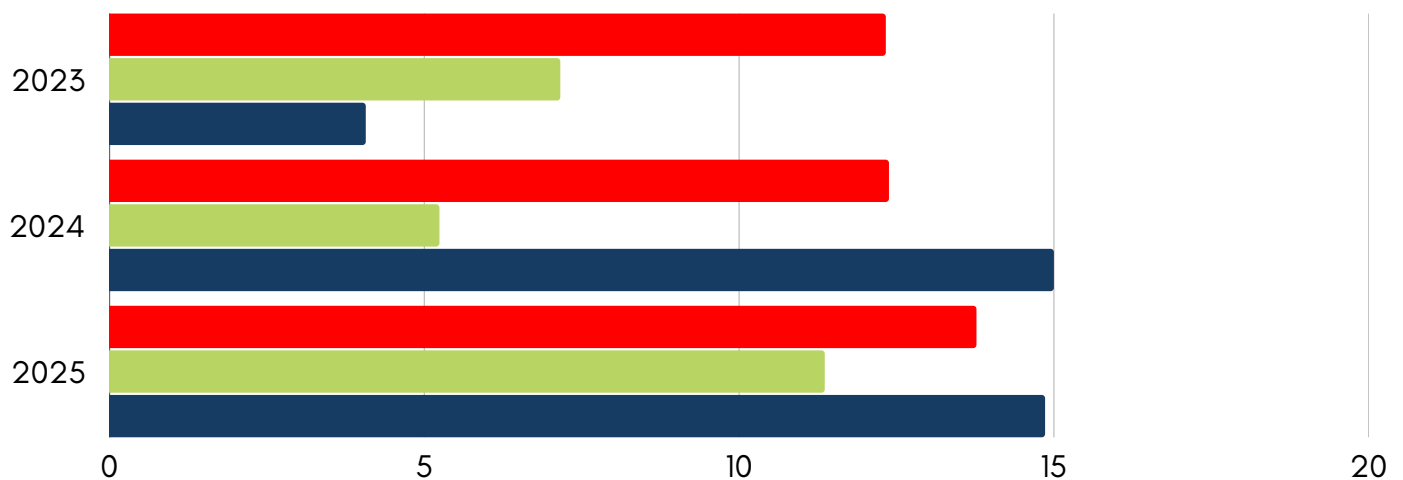
Année	Nb d'arrêt	Nb total d'arrêt en jour	Arrêt maladie ordinaire	Arrêt maladie professionnelle	Arrêt accident du travail	Arrêt congé longue durée	Arrêt congé longue maladie	Maternité/ Paternité	Arrêt absence injustifiée	Taux d'absentéisme Titulaire	Taux d'absentéisme contractuel	Total taux d'absentéisme
2025	215	5 742,5	2 850,5	607	366	1 095	241	468	115	14,86%	11,36%	13,77%
2024	170	4 907	2 423	466	585	635	785	0	13	15,00%	5,24%	12,38%
2023	147	4 952	1 940	296	615	1 696	381	0	24	4,07%	7,16%	12,33%

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES SIGNOLLES (6/6)

	Nb total d'arrêt en jour	Arrêt maladie ordinaire	Arrêt maladie professionnelle	Arrêt accident du travail	Arrêt congé longue durée	Arrêt congé longue maladie	Maternité/ Paternité	Arrêt absence injustifiée
2025	5 742,5	2 850,5	607	366	1 095	241	468	115
2024	4 907	2 423	466	585	635	785	0	13
2023	4 952	1 940	296	615	1 696	381	0	24

● Total taux d'absentéisme ● Taux d'absentéisme des contractuels
● Taux d'absentéisme des titulaires



Type RQTH	ATI	Statut
9 agents	3 agents	2 CDD 10 titulaires


Les travailleurs en situation de handicap

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE (1/6)

L'effectif

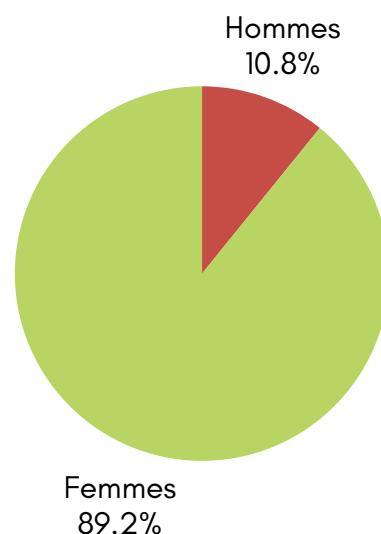
ETP moyen rémunéré au 31/12/2025		TYPES DE CONTRATS				REPARTITION DES EFFECTIFS		
Filière	2025 ETP Moyen rémunéré	CONTRA CTUELS	TITULAIRE/ STAGIAIRE	TOTAL	AGE MOYEN	FEMMES	HOMMES	TOTAL
ADMINISTRATION	2,26	0	3	3	37,33	3		3
CUISINE	0,27	0	0	0	0	0	0	0
LINGERIE	1	0	1	1	57	1	0	1
TECHNIQUE	2	1	1	2	41	0	2	2
PSYCHLOGUE	0,64	0	0	0	0	0	0	0
ANIMATION	1,03	0	1	1	29	0	1	1
ASH	15,01	2,61	12	14,61	43,81	12,45	2,16	14,61
ASH FF	5,67	5	0	5	34,2	4	1	5
AS	20,29	7,61	12,85	20,46	37,76	20,47	0	20,47
ASG	2	0	2	2	54	2	0	2
ISG	4,82	1	5	6	44,66	6		6
CADRE	0,92	0	0	0	52	0	0	0
APPRENTI PSY	0,48	0		0	0	0	0	0
MEDECIN	0			0	0			0
PHARMACIEN	0,83	0,8		0,8	67	0,8		0,8
PREPARATEUR PHARMACIE	0,88	1		1	32	1		1
TOTAL	58,1	19,02	37,85	56,87	33,11	50,72	6,16	56,88
		56,87				56,88		

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE (2/6)

La masse salariale

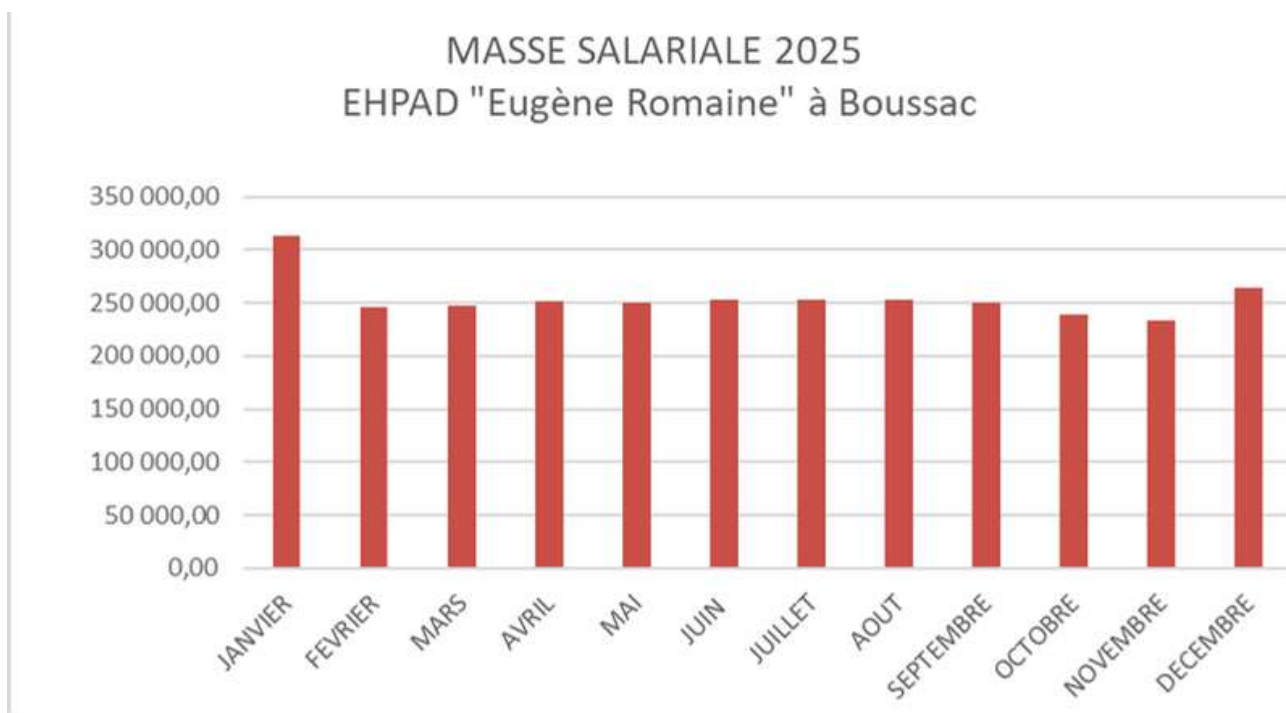
MOIS	MONTANT	F	H
JANVIER	312 587,09	287 546,67	25 040,42
FEVRIER	246 541,75	219 594,00	26 947,75
MARS	247 820,28	223 353,80	24 466,48
AVRIL	251 820,43	231 997,18	19 823,25
MAI	249 690,66	230 799,69	18 890,97
JUIN	253 180,12	228 447,19	24 732,93
JUILLET	253 472,08	228 704,84	24 767,24
AOÛT	252 885,60	230 657,45	22 228,15
SEPTEMBRE	250 318,79	228 131,56	22 187,23
OCTOBRE	238 264,70	219 465,58	18 799,12
NOVEMBRE	232 923,60	214 008,16	18 915,44
DECEMBRE	264 618,09	240 987,29	23 630,80
TOTAL	3 054 123,19	2 783 693,41	270 429,78
FEMMES	89,17%		
HOMMES	10,83%		



TEMPS PARTIEL					
SIMON Hortense	50%	9 mois	ISG	MTT	APRES CLM

LE BILAN SOCIAL

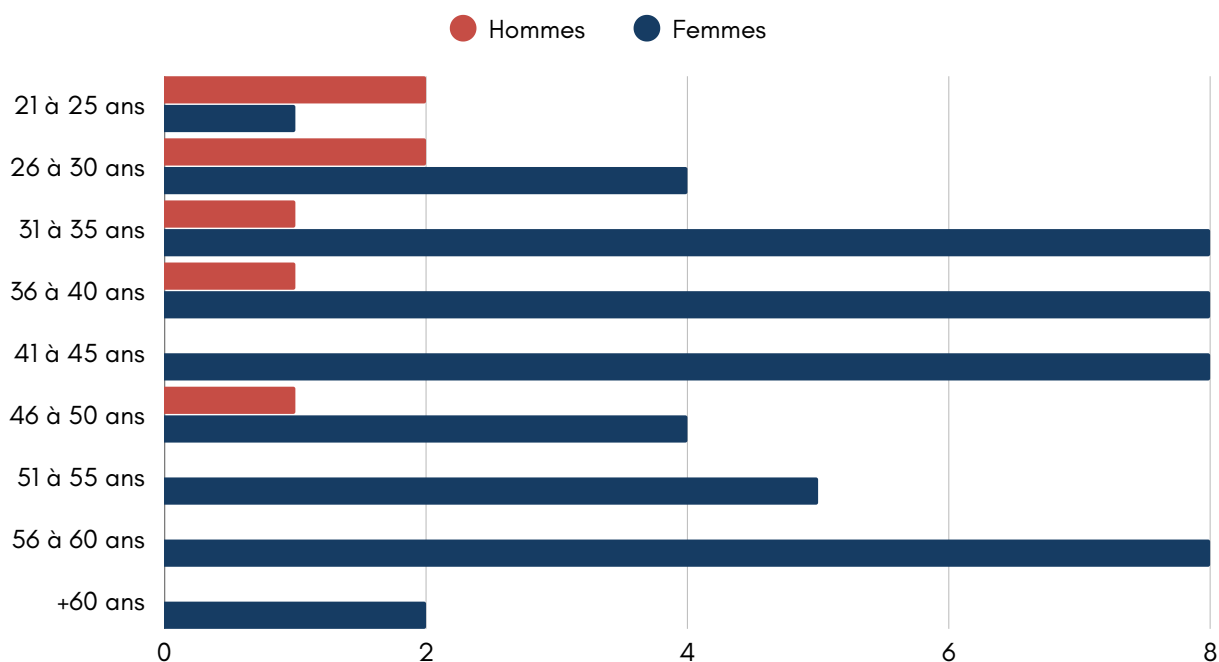
LES DONNÉES POUR L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE (3/6)



REPARTITION DES AGENTS SELON LEURS AGES			
	H	F	TOTAL
< 21	0		0
21-25	2	1	3
26-30	2	4	6
31-35	1	8	9
36-40	1	8	9
41-45	0	8	8
46-50	1	4	5
51-55	0	5	5
56-60	0	8	8
>60	0	2	2
	7	48	55
	55		
	12,7272727	87,27272727	100

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE (4/6)



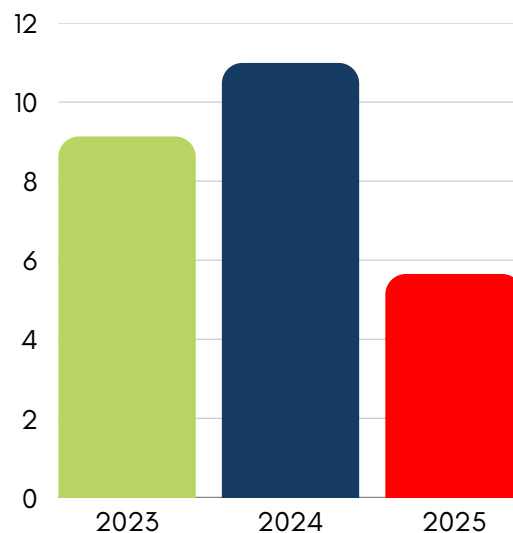
L'absentéisme

Nature de l'arrêt	2023		2024		2025	
	Nbre d'arrêts	Nbre de jours	Nbre d'arrêts	Nbre de jours	Nbre d'arrêts	Nbre de jours
Maladie ordinaire	41	967	59	1 535	59	678,9
Accident du travail	2	85	2	19	5	35
Maladie professionnelle	2	430	1	62		0
Congé maternité/PATERNITE	4	428	3	237		0
Congé PATERNITE					1	23
Congé de longue maladie	0	0	2	478	4	436
TOTAL	49	1 910	67	2 331	69	1 172,9

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE (5/6)

TAUX D'ABSENTEISME			
TAUX D'ABSENTEISME	2023	2024	2025
	9,13	10,99	5,65
	9,12604938	10,9919129	5,650474165
Nombre de jours D'absence	1 910	2 331	1 172,9
ETPR	57,34	58,1	56,87



2025	Maladie ordinaire	Maternité	Maladie pro	Congé paternité	Accident travail	Congé longue maladie	Décès	ABS injustifiées	Enfant malade	Etudes promo
CUISINE	1									
PSYCHOLOGUE	63,9									
ASH	51				2			2	1	
ASH FF	72							11	1	199
AS	169				33	365	1	4	4	
ISG	248	0	0			71	3		1	165
ANIMATEUR	30									
CADRE DE SANTE FF	33									
ADMINISTRATI ON	8									
LINGERIE	4									
TECHNIQUE				23			1		1	
	679,9	0	0	23	35	436	5	17	8	364
	1567,9									

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD EUGÈNE ROMAINE (6/6)

Les sorties

1 AS MUTATION NUIT	AS NUIT
1 FIN DE DISPO ash	ASH
1 DISPO POUR ELEVER UN ENFANT ISG	ISG
1 DISPO POUR CONVENANCE PERSO	ANIMATEUR
1 MUTATION	AS
1 MUTATION	AES
DECHARGE SYNDICALE	
PARROT (AS)	A COMPTER 08/01/24 (20%)
FONTANILLES (AS)	A COMPTER 08/01/25 (20%)

LE BILAN SOCIAL

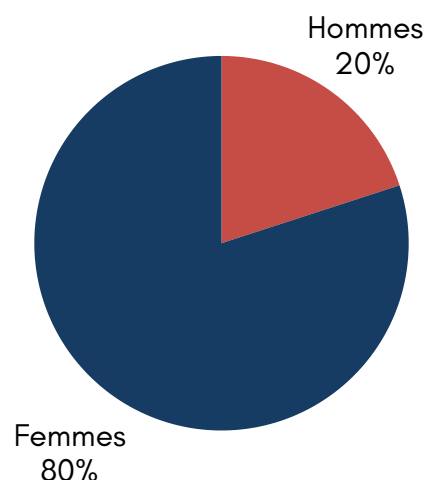
LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES 4 CADRANS (1/5)

L'effectif

ETP moyen rémunéré au 31/12/2025		TYPES DE CONTRATS			REPARTITION DES EFFECTIFS			
Filière	2025 ETP Moyen rémunéré	Contractuels	Titulaires/ Stagiaires	TOTAL	AGE MOYEN	FEMMES	HOMMES	TOTAL
ADMINISTRATION	1	0	1	1	36	1	0	1
PSYCHLOGUE	0,07	0	0	0	59	0	0	0
ANIMATION	2	1	1	2	58,5	1	1	2
ASH	9,35	6,06	4	10,06	45,54	8	2,06	10,06
ASH FF	2,03	2	0	2	48,5	2	0	2
AS	10,57	3	9	12	42	10	2	12
ISG	2,03	0	2	2	35	2	0	2
CADRE	1	0	1	1	30	0	1	1
MEDECIN	0,2	0,2	0	0,2	69	0,2	0	0,2
PHARMACIEN	0	0	0	0		0	0	0
PREPARATEUR PHARMACIE	0,001	0	0	0		0	0	0
TOTAL	28,251	12,26	18	30,26	47,06	24,2	6,06	30,26
		30,26				30,26		

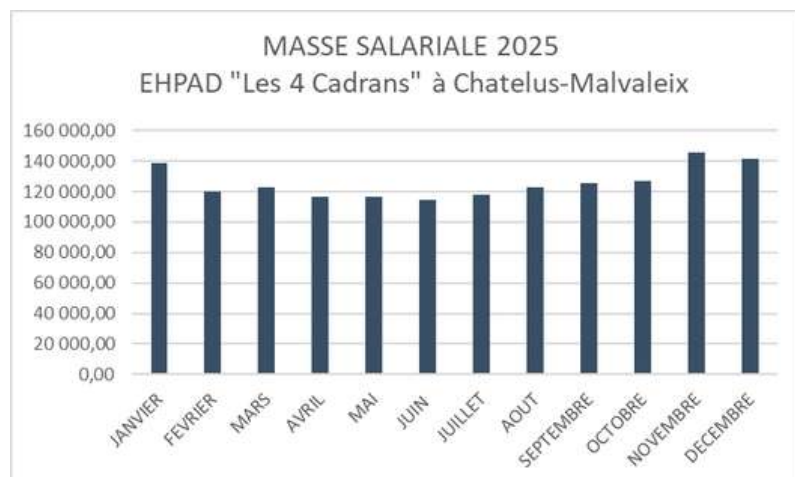
La masse salariale

MOIS	MONTANT	F	H
JANVIER	138 592,38	120 843,75	17 748,63
FEVRIER	119 792,53	102 798,52	16 994,01
MARS	122 550,01	105 788,62	16 761,39
AVRIL	116 631,78	96 798,12	19 833,66
MAI	116 498,47	95 512,01	20 986,46
JUIN	114 819,74	93 768,45	21 051,29
JUILLET	118 012,94	95 184,83	22 828,11
AOUT	123 151,62	96 254,41	26 897,21
SEPTEMBRE	125 589,85	98 474,02	27 115,83
OCTOBRE	126 910,38	99 666,39	27 243,99
NOVEMBRE	145 416,56	118 530,46	26 886,08
DECEMBRE	141 850,05	113 289,12	28 560,93
TOTAL	1 509 816,31	1 236 908,70	272 907,59



LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES 4 CADRANS (2/5)



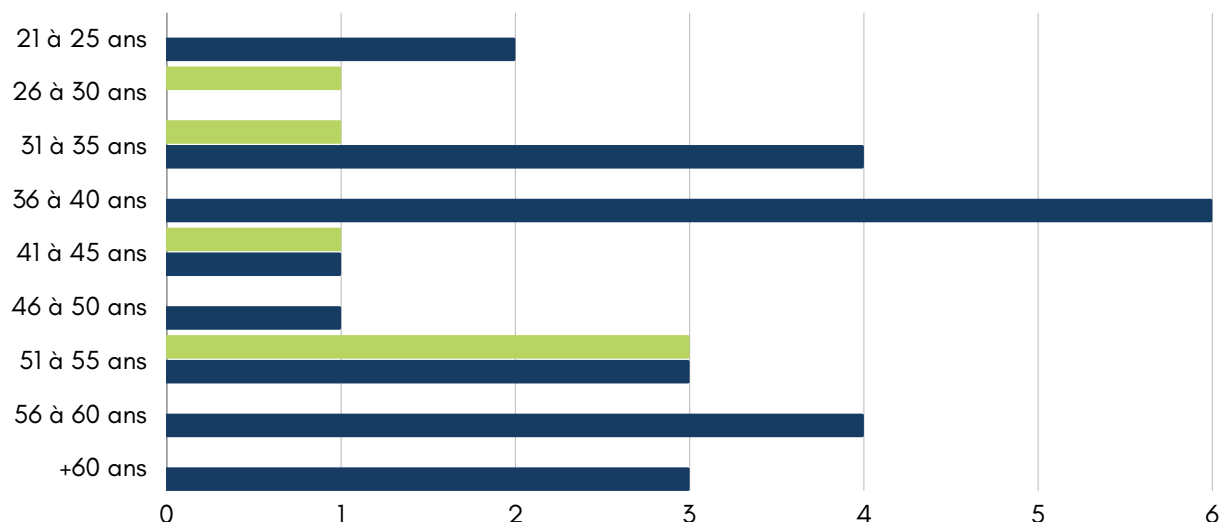
TEMPS PARTIEL				
80%	12MOIS	AS	MTM	
60%	3 MOIS	AS	MTT	APRES MO
50%	9 MOIS	AS	MTT	APRES LM
50%	9 MOIS	AS	MTT	AT

REPARTITION DES AGENTS SELON LEURS AGES			
	H	F	TOTAL
< 21	0		0
21-25	0	2	2
26-30	1	0	1
31-35	1	4	5
36-40	0	6	6
41-45	1	1	2
46-50	0	1	1
51-55	3	3	6
56-60	0	4	4
>60		3	3
	6	24	30
	20	80	100
AGE MOYEN : 47,06			

LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES 4 CADRANS (3/5)

● Hommes ● Femmes



L'absentéisme

ABSENTEISME	MO		Mater nité		Longue maladie		AT		Enfant malade		Evénement fam		ABS injustifiées		Maladie pro		Etude promo	
Filière	C	T	C	T	C	T	C	T	C	T	C	T	C	T	C	T	C	T
ADMINISTRATION																		
CUISINE																		
LINGERIE																		
TECHNIQUE																		
PSYCHLOGUE	7,1																	
ANIMATION																		
ASH	36	13						365			3		4					
ASH FF							6				5							
AS	87	82				357		93					3		4			
ASG																		
ISG																		
CADRE																		175
MEDECIN																		
PHARMACIEN																		
PREPARATEUR PHARMACIE																		
	130,1	95	0	0	0	357	6	458	0	0	8	0	7	0	4	0	0	175
	225,1		0		357		464		0		8		7		4		175	

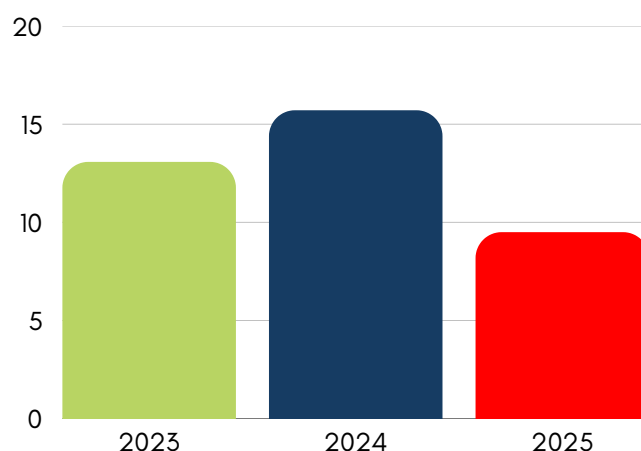
LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES 4 CADRANS (4/5)

2025	MALADIE ORDINAIRE	ACCIDENT DU TRAVAIL	MATERNITE	LONGUE MALADIE	MALADIE PRO	ETUDE PROMO	MARIAGE	ABSENCE INJUSTIFIEES	DECES
ASH	49	365						4	3
AS	169	93		357	4			3	
ASH FF	0	6					5		
PSY	7,1								
CADRE						175			
	225,1	464	0	357	4	175	5	7	3

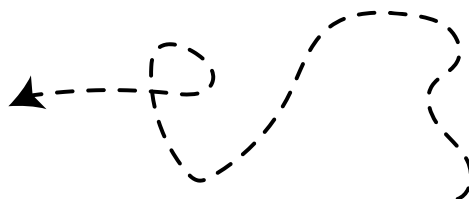
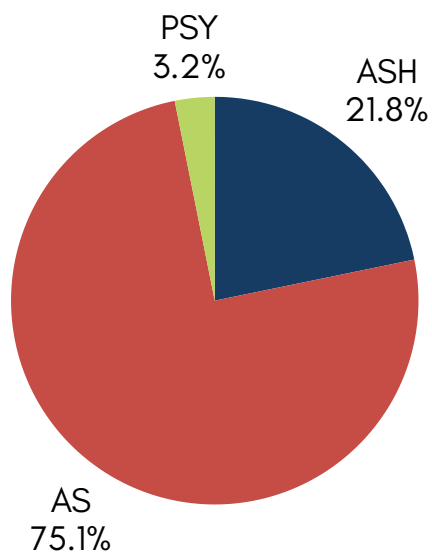
Nature de l'arrêt	2023		2024		2025	
	Nbre d'arrêts	Nbre de jours	Nbre d'arrêts	Nbre de jours	Nbre d'arrêts	Nbre de jours
Maladie ordinaire	8	116	12	460	29	225,1
Accident du travail	4	1110	4	812	17	464
Maladie professionnelle		0	0	0	1	4
Congé maternité	1	137	0	0	0	0
Congé de longue durée		0	0	0	0	0
Congé paternité		0	0	0	0	0
Congé longue maladie			2	402	3	357
TOTAL	13	1 363	18	1 674	50	1 050,1

TAUX D'ABSENTEISME			
	2023	2024	2025
	13,08	15,71	9,5
	13,0842557	15,7065115	9,507555523
Nombre de jours D'absence	1 363	1 674	1 050,1
ETPR	28,54	29,2	30,26



LE BILAN SOCIAL

LES DONNÉES POUR L'EHPAD LES 4 CADRANS (5/5)



Répartition des jours maladie ordinaire selon le grade des agents

SORTIES			
	FIN DE CONTRAT	DEMISSION	RADIATION FIN DISPO
CUISINE			
TECHNIQUE			
ASH	5		1
AS	4	3	
IDE			
ASH FF	6		
CADRE FF			
CADRE			
	15	3	1

LE BILAN SOCIAL

LA FORMATION AU SEIN DE NOS EHPAD

La formation des agents du service public est un pilier essentiel pour garantir la qualité des services rendus aux usagers, assurer l'adaptation des compétences aux évolutions des missions, et favoriser l'épanouissement professionnel des agents. Elle se décline en plusieurs axes complémentaires :

- **Formation initiale et intégration** : Les agents nouvellement recrutés bénéficient de formations d'intégration pour découvrir les spécificités de leur poste, les valeurs du service public (neutralité, égalité, continuité) et les enjeux de leur mission. Ces formations permettent une prise de fonction rapide et efficace.
- **Formation continue** :
 - **Maintien et développement des compétences** : Les agents suivent des formations tout au long de leur carrière pour actualiser leurs connaissances, maîtriser de nouveaux outils ou techniques, et s'adapter aux évolutions réglementaires ou technologiques.
 - **Préparation aux évolutions de carrière** : Des formations spécifiques sont proposées pour préparer les agents à des promotions internes, des concours ou des mobilités fonctionnelles.
- **Formation qualifiante** : Pour les agents sans qualification ou souhaitant évoluer, des formations diplômantes ou certifiantes sont mises en place pour leur permettre d'acquérir des compétences reconnues et d'accéder à des postes à responsabilités.
- **Formation à la reconversion professionnelle** : Les agents peuvent bénéficier d'accompagnements pour envisager une reconversion professionnelle, notamment via des bilans de compétences ou des formations spécifiques.
- **Validation des acquis de l'expérience (VAE)** : La VAE permet aux agents de valoriser leur expérience professionnelle en obtenant une certification ou un diplôme correspondant à leurs compétences acquises sur le terrain.
- **Formation aux enjeux transversaux** : Des sessions sont dédiées à des thématiques communes à tous les agents, comme la prévention des risques professionnels, la sécurité informatique, ou encore les enjeux de la transition écologique.



Ces dispositifs de formation sont conçus pour répondre aux besoins individuels des agents tout en soutenant les objectifs collectifs de l'administration. Ils contribuent à renforcer la professionnalisation, la motivation et l'engagement des agents au service de l'intérêt général.

LE BILAN SOCIAL

La politique de formation

La formation continue garantit aux agents l'actualisation des compétences et des connaissances spécifiques à la prise en charge des personnes accompagnées. Les formations peuvent être proposées en interne par l'établissement, ou en externe par des organismes de formation agréés QUALIOPI.



Le financement de la formation

La formation est financée grâce aux fonds reversés par l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de la fonction publique hospitalière, l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH). Le financement de la formation se fait grâce aux différentes cotisations :

- La cotisation de 2,1 %, dont 83 % pour le poste « Plan Ets »
- La cotisation de 0,6 %, dont 94,1 % pour le poste « FMEP » (Fonds mutualisé pour les études promotionnelles)
- La cotisation de 0,2 % CFP/BC/VAE (Congé de formation professionnelle, Bilan de compétences et Validation des acquis de l'expérience)
- Les CHU et les établissements publics de santé doivent consacrer respectivement 0,5 % et 0,75 % du montant des rémunérations des personnels médicaux (médecins, chirurgiens-dentistes et pharmaciens) au financement de leur obligation de Développement Professionnel Continu Médical (DPCM).

Les chiffres de 2025 pour l'EHPAD d'Ajain

Formations	Nb de participants	Jours/ personne	Nb de jours total
Adaptation des lieux de vie : outils d'évaluation et méthodologie d'intervention	2	5	10
ASCO-CONTRIBUER A LA COORDINATION D'UN SERVICE MEDICO-SOCIAL	1	7	7
AFGSU 1 INITIALE	9	2	18
AFGSU 2 INITIALE	6	3	18
AFGSU 1 RECYCLAGE	8	1	8
AFGSU 2 RECYCLAGE	12	1	12
AFGSU RECYCLAGE TOUT NIVEAU	2	3	6
ASG DEVENAS	1	19	19
ASG PERICHON	1	5	5

LE BILAN SOCIAL

Formations	Nb de participants	Jours/ personne	Nb de jours total
ASG JOURN2E COMPLEMENTAIRE	3	1	3
CHARIOT MULTI SENSORIEL	23	2	46
COMITÉ D'ÉTHIQUE	10	1	10
COMMUNICATION POSITIVE	8	2	16
ELAP GEF GESTION DES MARCHÉS	1	2	2
Le diagnostic financier des tructures sociales ou médico-sociales	1	1	1
FAE ADC	2	27	54
GESTES ET POSTURES	4	2	8
GESTION EN PHARMACIE HOSPITALIERE	1	4	4
HACCP INITIALE	5	2	10
HACCP RECYCLAGE	7	1	7
HOPIPHARM NANTES 2025	1	3	3
INCONTINENCE ET CHANGE DE NUIT EN EHPAD	6	1	6
LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES MODULE 1 FAE DESSMS	2	5	10
LES FONDAMENTAUX DE LA GERIATRIE	1	3	3
MÉCANISMES COMPTABLES ET ANALYSE FINANCIÈRE DES ESMS MODULE 1 FAE DESSMSFORMATION A LA PRISE DE FONCTION DE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICOL-SOCIAL	1	25	25
PRESCRIPTIONS ET PARCOURS ADAPTÉS AUX PERSONNES AGÉES	1	2	2
PREVENIR ET GERER LES ERREURS MEDICAMENTEUSES	1	2	2
REFERENT LAÏCITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE	1	1	1
REGLES FONDAMENTALES D'HYGIENE ET BIONETTOYGE	4	1	4
SE FORMER AUX TECHNIQUES DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL	7	2	14
SST INITIALE	2	2	4
SST RECYCLAGE	4	1	4
19 EME JOURNÉE INTERCLAN DU LIMOUSIN	2	1	2
TOTAL	140		344
FORMATION INCENDIE	135	0,5	67,5

LE BILAN SOCIAL

Formations	Nb de participants	Jours/personne	Nb de jours total
EP IDE 1ERE ANNEE	3	120	360
EP IDE 2EME ANNEE	1	365	365
EP IDE 3EME ANNEE	1	365	365
EP IDE FIN 3EME ANNEE	3	180	540
EP BPJEPS	1	15	15
EP CAFERUIS	1	71	71
TOTAL	10		1716
ALTERNANCE			
TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE MAINTENANCE DES BATIMENTS	1	135	135
DIPLOME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT / REFERENTIEL 2021	1	187	187
TOTAL	2		322
287 actions de formation dont	6 EP	2 ALTERNANCES	21 organismes de formation partenaires
27 AFGSU	6 SST	135 formations incendie	
147 049,18 € recette de l'année	733,50 jours de formation sans EP 2 449,50 avec EP	soit 5134h30 sans EP 17 146h30 avec EP	

LE BILAN SOCIAL

Les chiffres pour les EHPAD de Boussac et Châtelus-Malvaleix

Formations	Nb de participants	Jours/personne	Nb de jours total
ACCOMPAGNEMENT FIN DE VIE	2	2	4
AFGSU 1 INITIALE	6	2	12
AFGSU 2 INITIALE	5	3	15
AFGSU 1 RECYCLAGE	2	1	2
AFGSU 2 RECYCLAGE	2	1	2
AFGSU RECYCLAGE TOUT NIVEAU	4	3	12
CERTIFICAT DE DECES	1	2	2
CHARIOT MULTI SENSORIEL	4	2	8
COMMUNICATION POSITIVE	2	2	4
ENCADREMENT DE PROXIMITE : PILOTER ET ANIMER UNE EQUIPE DES SERVICES ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	1	3	3
GESTES ET POSTURES	4	2	8
HABILITATION ELECTRIQUE	5	2	10
HACCP INITIALE	4	2	8
LES FONDAMENTAUX DE LA GERIATRIE	2	3	6
SE FORMER AUX TECHNIQUES DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL	1	2	2
TOTAL	43		94
FORMATION INCENDIE	35	0,5	17,5
EP IPA	1	115	115
EP CDS	1	174	174
EP AS REPECHAGE	1	28	28
EP AS	1	194	194
TOTAL	4		511

LE BILAN SOCIAL

Formations	Nb de participants	Jours/personne	Nb de jours total
ALTERNANCE			
DIPLOME D'ETAT DE PSYCHOMOTRICIEN	1	173	173
83 actions de formation dont	4 EP	1 ALTERNANCE	9 organismes de formation partenaires
21 AFGSU	35 formations incendie		
59741,71 € recette de l'année	284,50 jours de formation sans EP 795,50 avec EP	soit 1 988h30 sans EP 5 565h30 avec EP	
2025 - mobilisation du FRAP - VIA ANFH (EHPAD de Boussac)	acceptation de l'ANFH a hauteur de 6670€		

LES CONCOURS EN 2025

EHPAD Les Signolles d'Ajain		
Concours	Nombre de candidatures	Admis
Technicien Hospitalier	3	3

LE BILAN SOCIAL

FOCUS SUR LA GESTION DES STAGES AU SEIN DE LA DIRECTION COMMUNE

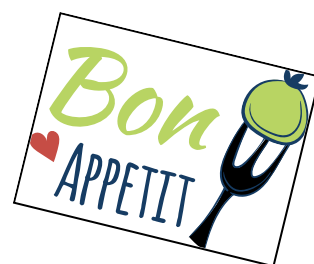
Livret d'accueil

Depuis 2024, un livret d'accueil destiné aux stagiaires a été conçu. Ce livret, remis à chaque stagiaire dès son arrivée sur le site, contient des informations pratiques sur les établissements ainsi que sur les différents services qui les composent.



Gratuité des repas

En 2025, la Direction Commune a poursuivi la gratuité des repas aux stagiaires sur l'ensemble de ses sites, quelle que soit la durée ou la catégorie du stage. Cette initiative permet aux étudiants, parfois en situation précaire, de bénéficier d'un repas complet au self du personnel. Un projet cher au service d'encadrement et à la référente des stages, sensibilisés par le passé à la situation de stagiaires ne pouvant pas se restaurer durant leur journée de stage.



Stagiaires accueillis en 2025 sur le site d'Ajain

Nom/Prénom(s)	Catégorie/Classe/Nature du stage	Période
PERROT Thylia	IFSI Guéret AS	du 06/01/2025 au 09/02/2025
MATHE MENET Cécile	IFSI Guéret AS	du 06/01/2025 au 09/02/2025
RENE Lisa	IFSI Guéret AS	du 06/01/2025 au 09/02/2025
Océane OMNES	BAC PRO ASSP	du 06/01/2025 au 31/01/2025
Sandrina RIDAY	BAC PRO ASSP	du 06/01/2025 au 31/01/2025
Houria MAKHFI POIRIER	BAC PRO ASSP	du 06/01/2025 au 31/01/2025
BARON Arthur	lycée des métiers Saint Vaury	du 27/01/2025 au 31/01/2025
Alves Carla	EIDE1 IFSI GUERET	10/02/2025 au 16/03/2025
Urvoy Léa	EIDE1 IFSI GUERET	10/02/2025 au 16/03/2025
PRAT Evana	EIDE1 IFSI GUERET	10/02/2025 au 16/03/2025
AURICHE Lilou	EIDE1 IFSI GUERET	10/02/2025 au 16/03/2025
VARLET Dorian	EIDE1 IFSI GUERET	10/02/2025 au 16/03/2025
REDON Axel	EIDE1 IFSI GUERET	10/02/2025 au 16/03/2025

LE BILAN SOCIAL

Nom/Prénom(s)	Catégorie/Classe/Nature du stage	Période
ATCHIAMA ERAPA Thalya	EAS GUERET	10/02/2025 au 16/03/2025
DURAND COLINE	EAS GUERET	10/02/2025 au 16/03/2025
SILVA MASTROPIETRO Alicia	BUT carrières sanitaires et sociales	du 10 mars au 04 avril 2025
DURAND Emma	BUT sanitaire et social GUERET	du 22/04/2025 au 13/06/2025
ELIZAGARAY Iban	IFAS Guéret AS	du 26/04/2025 au 01/06/2025
CARIOU Nolwenn	Assistante Régulation Médicale	5 et 6 mai 2025
NASSUIF ATTOUMANI Kylian	CAP AAGA	5 au 30 mai 2025
RECOQUE LUDIVINE	IFSI Guéret 1ère année	du 05/05/2025 au 08/06/2025
GERMAIN Léane	IFSI Guéret 1ère année	du 05/05/2025 au 08/06/2025
GOMEZ Célicia	IFSI Guéret 1ère année	du 05/05/2025 au 08/06/2025
AURICHE Lilou	IFSI Guéret 1ère année	du 05/05/2025 au 08/06/2025
EKE BILLE Emmanuel	IFSI Guéret 1ère année	du 05/05/2025 au 08/06/2025
LEQUETTE Elena	BAC PRO SAPAT 2	du 23/06/2025 au 18/07/2025
DEVENAS Malone	BAC PRO SAPAT	du 10/06 au 05/07/2025
HEURTEAU Emma	stage observation ERGO	du 10/06 au 13/06/2025
ARTAMONOV Dmitry	Greta Limousin	du 23 au 27/06/2025 du 18 au 29/08/2025 du 06 au 18/10/2025
Marie José MARTIN	AES POLARIS	du 24/11/2025 au 27/02/2026
NICOLAON Anna	ILFOMER Lgs ORTHOPHONISTE	du 15 au 19 décembre 2025

Stagiaires accueillis en 2025 sur le site de Boussac

CAGNIER Lola	EAS Gueret	du 06/01/2025 au 09/02/2025
MOULIN Enzo	AFTRAL Ambulancier	du 3 au 23 février 2025
GRATIEN Lauraline	AFTRAL Ambulancier	du 14 au 27 avril et du 2 au 8 juin 2025
CAGNOT Eva	ASSP Bourgneuf	du 31/03 au 18/04/2025
WILLAISME Lola	CAP SAPVER Montluçon	du 24/02/2025 au 28/02/25
BERTRO PAILLIER Isabelle	stage d'immersion	du 17 au 21/02/2025
FOULATIER DAVID Océane	EAS Gueret	du 05/05/2025 au 01/06/2025
TARKAST FERRUZZA Fatima	EIDE2 GUERET	du 22/09/2025 au 02/11/2025
JUPILLAT Léna	EAS GUERET	du 29/09/2025 au 02/11/2025
SATABIN Margot	ASSP Bourgneuf	03/11 au 30/11
CLAVAUD Alice	EIDE1 GUERET	27/10 au 30/11
ASLAN AYSEGUL	EIDE1 MONTLUCON	17/11 au 19/12/2025

LE BILAN SOCIAL

Stagiaires accueillis en 2025 sur le site de Châtelus-Malvaleix

Nom/prénom(s)	Catégorie/Classe/Nature du stage	Période
HENCHOZ Julie	1ère SAPAT	du 10 au 21 mars 2025
VALETTE Philippe	IFSI GUERET EIDE1	du 10/02/2025 au 16/03/2025
MOLADA Maeva	IUT BUT Carrières Sanitaires et Sociales	du 10/03/2025 au 06/04/2025
PRUCHION Lucie	EIDE1 IFSI GUERET	du 05/05/2025 au 08/06/2025
CHEDOT Sylvie	AFPA	du 10 juin au 21 juin 2025
HEIDMANN Lou	IFAS Guéret AS	du 29/09/2025 au 02/11/2025
CROUZILLAS Mélanie	EIDE2 IFSI GUERET	du 20/09/2025 au 02/11/2025
PRUGNEAU Coline	EIDE1 IFSI GUERET	du 27/10/2025 au 30/11/2025

LE BILAN SOCIAL

DIALOGUE SOCIAL AU SEIN DE LA DIRECTION COMMUNE



Le dialogue social désigne l'ensemble des négociations, des consultations et des échanges entre les agents et la Direction de l'EHPAD. Au sein de la Direction commune, les membres du Comité social d'établissement (CSE), se réunissent en moyenne 4 fois par an : nous avons des réunions de CSE pour l'EHPAD d'Ajain et des réunions pour les EHPAD de Boussac & Châtelus-Malvaleix.



Elections professionnelles

Les élections professionnelles ont lieu tous les 4 ans et c'est le service des ressources humaines qui se charge de leur organisation. Les dernières élections ont eu lieu le 08 décembre 2022 et les prochaines auront lieu en fin d'année 2026.



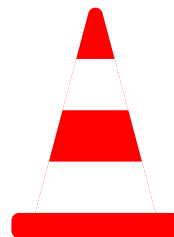
Les représentants du personnel

EHPAD Les Signolles	
Représentants titulaires CGT	Représentants suppléants CGT
- COULAUDON Christelle (AS) - OLVEIRA DOS SANTOS Célia (ASH) - TORRENT Nicolas (OP) - DAUDON Christel (PPH) - TACHON Dominique (OP) - COTTON Stéphanie (AMP) - PEREIRA DE MATOS Catherine (ASH)	- LEVISTRE Patricia (AS) - BOUCHERAT Roselyne (OP) - PUGIN Sandra (AEQ) - JONCKHEERE Marianne (AS) - MOURLON Catherine (AS) - DA SILVA Christian (ASH)

EHPAD Eugène Romaine & Les 4 Cadrans	
Membres titulaires CFDT	- Laurence VINCENT (OPQ) - Lisa MASSE (IDE) - Maryline PARROT (IDE)
Membres titulaires CGT	- Émilie AUGENDRE (AS) - Marjolaine GUILLEMET (IDE)
Membres suppléants CFDT	- Fabienne FONTANILLES (AS) - Sophie PERAGIN (AS)
Membres suppléants CGT	- Béatrice DETROIS (AS) - Valérie JOACHIM (IDE)

LE BILAN SOCIAL

SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL - ORGANISATION DE TRAVAIL



Hygiène et sécurité des locaux

Les locaux de travail de l'établissement sont tenus dans un état constant de propreté et présentent les conditions d'hygiène et de sécurité nécessaires à la santé des agents et à celle des usagers.

Médecine du travail

Le médecin du travail conseille l'administration, les agents et leurs représentants sur les points suivants :

- Évaluation des risques professionnels
- Protection contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles
- Adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine, en vue de contribuer au maintien dans l'emploi des agents
- Hygiène générale des locaux de service
- Hygiène dans les restaurants administratifs
- Information sanitaire

65

visites médicales en 2025
pour l'EHPAD d'Ajain



34

consultations et/ou
entretiens réalisés pour
l'EHPAD de Boussac



25

consultations et/ou entretiens
réalisés pour l'EHPAD de
Châtelus-Malvaleix

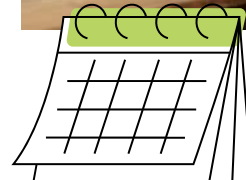
Accord de télétravail : extension des professions éligibles

Le projet d'évolution de l'accord de télétravail, engagé au dernier trimestre 2024, a été finalisé puis approuvé au cours du premier trimestre 2025 par les différentes instances des établissements.

L'accord a ainsi été validé :

- par le CA des EHPAD Eugène Romaine et Les 4 Cadrans le 23 octobre 2024 ;
- par le CA de l'EHPAD Les Signolles le 18 février 2025 ;
- par le CSE de l'EHPAD d'Ajain le 17 février 2025 ;
- par le CSE des EHPAD de Boussac et Châtelus-Malvaleix le 19 février 2025.

Cette évolution permet d'élargir le dispositif à l'ensemble des agents exerçant des missions administratives, dans une logique d'amélioration de la qualité de vie au travail, d'attractivité et de modernisation de l'organisation des services.



LE BILAN SOCIAL

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE - 2025



En 2025, la RSE s'inscrit comme un levier structurant du pilotage de la direction commune des EHPAD d'Ajain, de Boussac et de Châtelus-Malvaleix. Elle est pleinement intégrée à la mise en œuvre du projet d'établissement 2025-2029 et irrigue l'ensemble des politiques et pratiques professionnelles, sans constituer une démarche isolée.

La responsabilité sociale demeure un axe prioritaire. Les actions engagées en 2025 visent à consolider les conditions d'exercice des professionnels, à accompagner les évolutions organisationnelles et managériales, à développer les compétences et à renforcer le dialogue social, dans un contexte de tensions durables sur les ressources humaines du secteur médico-social.

La gouvernance responsable de la direction commune s'appuie sur une structuration renforcée des fonctions supports, une coordination accrue entre établissements et une culture qualité partagée. Le pilotage par les indicateurs, le fonctionnement des instances et l'attention portée aux droits des usagers contribuent à une dynamique d'amélioration continue, fondée sur la bientraitance, la sécurité et la transparence.

La gestion responsable des ressources et du patrimoine s'inscrit dans une logique de durabilité et de maîtrise des impacts environnementaux. En 2025, les actions menées s'inscrivent dans la continuité des opérations de modernisation des bâtiments, de l'optimisation des consommations et de l'amélioration du confort des résidents et des professionnels.

Enfin, l'engagement territorial constitue un pilier de la démarche RSE. La direction commune a consolidé son rôle au sein du Centre de Ressources Territorial, contribuant à une meilleure coordination des acteurs du territoire. Par ailleurs, l'inscription du SSIAD dans la réforme des Services Autonomie à Domicile (SAD MIXTE), au sein d'un dispositif associant un service d'aide à domicile et plusieurs SSIAD du territoire, renforce l'approche partenariale, la continuité des parcours et la complémentarité entre le domicile et l'établissement.

La démarche RSE engagée en 2025 a vocation à se structurer et à se consolider sur la durée du projet d'établissement, dans une logique pragmatique, progressive et pleinement adaptée aux réalités du service public médico-social.

RAPPORT FINANCIER - EHPAD LES SIGNOLLES

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS RÉALISÉS

L'exercice 2025 se caractérise par le maintien d'un équilibre budgétaire global sur le périmètre ERRD de l'EHPAD Les Signolles, dans un contexte marqué par la poursuite et l'achèvement du programme architectural engagé depuis 2020.

Le résultat consolidé de l'exercice s'établit à **2 803,91 €**, contre une prévision initiale de **49 198,37 €**, soit un écart défavorable de **46 394,46 €**. Malgré ce recul par rapport aux prévisions, l'établissement conserve un résultat globalement équilibré.

Cette évolution résulte principalement :

- d'une progression des charges de personnel (Groupe II), notamment sur le budget principal ;
- d'une augmentation des produits de tarification et financements associés ;
- de l'impact de la modulation d'activité appliquée au titre du dispositif CB2, ayant conduit à une reprise de financement de **268 097 €** sur le forfait soins.

Au niveau consolidé :

- **les charges réalisées** s'établissent à **14 391 471,19 €**, contre **13 877 581,73 €** prévus ;
- **les produits réalisés** atteignent **14 394 275,10 €**, contre **13 926 780,10 €** prévus.

L'augmentation des produits permet ainsi de compenser une part importante de la hausse des charges, principalement portée par le Groupe II.

Par structure, les résultats réalisés se répartissent comme suit :

- **EHPAD Les Signolles** : excédent de **13 184,63 €** ;
- **SSIAD** : excédent de **55 458,56 €** ;
- **Accueil de jour** : excédent modéré d'environ **9,4 k€**, dans un contexte d'activité restant globalement soutenue ;
- **Portage de repas** : excédent limité de **663,28 €** ;
- **DNA – patrimoine forestier** : déficit de **2 310,22 €**, lié à l'absence de coupe de bois sur l'exercice 2025 ;
- **CRT** : excédent de **97 819,57 €**.

Le SSIAD présente une activité stabilisée et un fonctionnement globalement maîtrisé, tandis que le CRT contribue positivement au résultat consolidé et constitue un axe structurant du développement territorial de l'établissement.

Concernant le portage de repas, le résultat apparaît en forte diminution par rapport à 2024. Cette évolution s'explique principalement par une correction d'imputation comptable figurant au budget initial de l'exercice précédent et ne traduit pas une dégradation structurelle de l'activité.

L'affectation des résultats s'inscrit dans une logique de maintien des équilibres financiers et de poursuite de l'apurement des déficits antérieurs. Les réserves d'investissement et de trésorerie sont maintenues, tandis qu'une reprise partielle est opérée sur les comptes de compensation des déficits d'exploitation.

Le faible niveau du résultat consolidé ne permet pas, sur l'exercice 2025, de procéder à un renforcement significatif des réserves, notamment celles destinées à la compensation des charges d'amortissement futures.

SYNTHÈSE DU PLAN DE FINANCEMENT

La synthèse du plan de financement met en évidence un exercice 2025 marqué par une forte évolution des flux financiers liés aux opérations d'investissement et de financement de l'établissement. Le total des ressources réalisées s'élève à **2 376 633,49 €**, contre **4 758 851,69 €** prévus au budget, soit un niveau inférieur aux prévisions initiales. Cette variation importante s'explique principalement par le décalage de plusieurs opérations d'emprunts et de financements d'investissement initialement programmées sur l'exercice.

La capacité d'autofinancement réalisée atteint **438 899,16 €**, un niveau légèrement inférieur aux prévisions budgétaires mais qui demeure significatif au regard du contexte économique actuel. Cette capacité d'autofinancement permet à l'établissement de continuer à financer une partie de ses investissements sur ressources propres tout en préservant ses équilibres financiers.

Les subventions d'investissement enregistrent également un niveau inférieur aux prévisions, avec **196 793,90 €** réalisés contre **950 891 €** prévus au budget. Cet écart s'explique principalement par le décalage du versement de certaines subventions liées aux opérations d'investissement en cours.

Par ailleurs, les ressources liées aux dépôts et cautionnements reçus s'élèvent à **25 000 €**, traduisant des mouvements financiers courants liés à l'activité de l'établissement.

Concernant les emplois, les remboursements d'emprunts représentent **385 536,97 €**, témoignant de la poursuite du désendettement progressif de l'établissement. Les dépôts et cautionnements versés atteignent quant à eux **22 000 €**.

Les investissements réalisés sur l'exercice concernent principalement les immobilisations corporelles, pour un montant total de **19 192,74 €**. Ce niveau reste inférieur aux prévisions budgétaires initiales, plusieurs opérations d'investissement ayant été reportées ou décalées sur les exercices futurs.

Le tableau de financement fait également apparaître un montant important d'autres immobilisations financières, à hauteur de **1 948 903,78 €**, correspondant principalement aux opérations financières liées au financement des investissements et aux mouvements comptables associés aux emprunts et cautionnements.

Enfin, contrairement à l'exercice précédent, aucun apport au fonds de roulement n'est constaté en 2025. Cette situation s'explique principalement par le décalage des financements et investissements structurants initialement programmés sur l'exercice.

Dans son ensemble, le plan de financement traduit néanmoins une situation financière qui demeure maîtrisée, avec une capacité d'autofinancement solide et une gestion prudente des investissements. Les écarts constatés par rapport aux prévisions budgétaires s'expliquent essentiellement par des décalages calendaires dans la réalisation des opérations de financement et d'investissement, sans remettre en cause les équilibres financiers fondamentaux de l'établissement.

LES PROVISIONS, FONDS DÉDIÉS ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les provisions, fonds dédiés et produits constatés d'avance présents au bilan financier traduisent la volonté de l'établissement de maintenir une gestion prudente de ses équilibres financiers tout en anticipant les besoins futurs liés à l'exploitation et aux investissements.

Les provisions pour renouvellement des immobilisations demeurent à un niveau important, avec un montant de **2 277 497,92 €** au 31 décembre 2025, contre **2 646 323,62 €** en 2024. Ces provisions ont pour objectif d'anticiper le financement du renouvellement des équipements, installations techniques et matériels nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement. Leur maintien permet de sécuriser les futurs investissements et de préserver la capacité de renouvellement du patrimoine immobilier et matériel de la structure.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à **100 489,26 €** en 2025 contre **109 139,26 €** en 2024. Ces provisions sont conservées afin de couvrir des risques potentiels ou des charges futures identifiées par l'établissement. Elles participent à une gestion financière prudente et contribuent à la sincérité des comptes en anticipant les impacts financiers susceptibles d'intervenir sur les exercices futurs.

Par ailleurs, les dépréciations des stocks, créances et éléments financiers demeurent stables à hauteur

de **81 023,59 €**. Ce maintien traduit la vigilance portée par l'établissement sur la qualité du recouvrement de ses créances ainsi que sur l'évaluation prudente des actifs figurant au bilan.

Concernant les fonds dédiés, aucun fonds dédié à l'investissement ou à l'exploitation n'est comptabilisé au 31 décembre 2025. L'établissement ne dispose donc pas de ressources affectées spécifiques restant à consommer sur les exercices futurs.

Enfin, les produits constatés d'avance enregistrent un montant de **50 000 €** en 2025, contre aucun montant en 2024. Ce poste correspond à des produits perçus au cours de l'exercice mais rattachés comptablement à un exercice futur, conformément au principe d'indépendance des exercices. Cette comptabilisation garantit une correcte répartition des produits entre les différents exercices budgétaires et comptables.

Dans son ensemble, le maintien de ces provisions et produits constatés d'avance reflète une gestion financière sécurisée et conforme aux principes comptables applicables aux établissements médico-sociaux, tout en permettant à l'établissement de préserver ses capacités de financement et d'anticiper ses besoins futurs.

LE BILAN FINANCIER

Au 31 décembre 2025, la situation financière de l'établissement demeure globalement équilibrée malgré les mouvements importants liés à l'achèvement du programme architectural engagé depuis 2020.

Le fonds de roulement net global (FRNG) s'établit à **3 705 381,77 €**, contre **5 420 322,20 €** au 31 décembre 2024, soit une diminution de 1 714 940,43 € correspondant au prélèvement opéré pour financer les investissements réalisés sur l'exercice.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) atteint **2 043 240,93 €**, contre **2 020 584,87 €** en 2024, soit une évolution limitée de **22 656,06 €**. Cette stabilité traduit une maîtrise globale des besoins liés au cycle d'exploitation.

La trésorerie nette ressort à **1 662 140,84 €**, contre **3 399 737,33 €** en 2024, soit une diminution de **1 737 596,49 €**. Cette évolution résulte principalement du financement des dernières opérations du programme architectural.

Malgré cette diminution, les grands équilibres financiers demeurent respectés : le FRNG couvre le BFR et permet le maintien d'une trésorerie positive.

Le niveau de trésorerie représente environ **46,48 jours d'exploitation**. Ce niveau reste compatible

avec les équilibres de court terme. Toutefois, compte tenu de la taille de l'établissement, de l'importance des flux financiers, du niveau d'endettement résiduel et de la phase post-investissement dans laquelle entre l'établissement, une vigilance particulière devra être portée au maintien d'un niveau de trésorerie sécurisé.

La capacité d'autofinancement (CAF) s'établit à **438 899,16 €**, contre **502 880,83 €** prévus. La CAF demeure positive mais en diminution par rapport aux prévisions et apparaît principalement portée par les amortissements et la structure patrimoniale de l'établissement davantage que par le résultat d'exploitation.

Le remboursement du capital de la dette sur l'exercice s'élève à **385 536,97 €**. Ainsi, la CAF permet encore de couvrir les annuités en capital au titre de l'exercice 2025, même si la marge de sécurité apparaît désormais plus réduite qu'au cours des exercices précédents.

Une vigilance particulière devra être portée à l'évolution future de la CAF dans le contexte de la sortie progressive des immobilisations en cours et de l'impact des futurs amortissements sur les équilibres financiers.

Les investissements réalisés sur l'exercice atteignent près de **1,97 M€**, principalement au titre des immobilisations en cours liées au programme architectural. Aucun nouvel emprunt n'a été mobilisé sur l'exercice 2025.

L'encours de dette poursuit sa diminution :

- **2024 : 8 770 000 €**
- **2025 : 8 384 463 €**

Le remboursement du capital sur l'exercice s'élève à **385 536,97 €**.

Les ratios financiers confirment le maintien des équilibres structurels :

- **FRNG** : 103,63 jours d'exploitation ;
- **BFR** : 57,14 jours ;
- **trésorerie** : 46,48 jours ;
- **taux de CAF** : 3,24 % ;
- **marge brute** : 4,41 %.

Le délai de rotation des créances augmente légèrement tandis que le délai de règlement des fournisseurs diminue. Aucun déséquilibre majeur n'est constaté sur le cycle d'exploitation.

Les comptes de liaison de trésorerie ne font pas apparaître de mouvement significatif sur l'exercice.

ANALYSE GLOBALE DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

L'exercice 2025 s'inscrit dans la phase d'achèvement du programme architectural engagé depuis 2020, représentant un investissement global de **21 481 803,11 € TTC**. Les mouvements observés sur le fonds de roulement, les immobilisations en cours et la trésorerie doivent être analysés dans ce contexte particulier. Le prélèvement sur le fonds de roulement et la diminution de la trésorerie résultent principalement du financement des dernières opérations du programme de rénovation et non d'une dégradation des équilibres structurels d'exploitation.

Équilibres financiers généraux

Malgré ces évolutions, les grands équilibres financiers demeurent préservés au 31 décembre 2025 :

- le FRNG s'établit à **3 705 381,77 €**, demeurant supérieur au BFR (**2 043 240,93 €**) ;
- la trésorerie reste positive à **1 662 140,84 €**, soit **46,48** jours d'exploitation, en recul de **1 737 596,49 €** par rapport à 2024 sous l'effet du financement du programme architectural ;
- la CAF atteint **438 899,16 €**, permettant de couvrir les remboursements en capital de la dette (**385 536,97 €**), avec toutefois une marge résiduelle très réduite d'environ **53 000 €** après annuités. Cette marge ne laisse aucun espace d'absorption en cas de dérapage de charges non anticipé.

Les ratios structurels confirment le maintien des équilibres : FRNG à **103,63 jours**, BFR à **57,14 jours**, taux de CAF à **3,24 %**, marge brute à **4,41 %**. L'encours de dette poursuit sa réduction (**8 384 463 €** au 31/12/2025 contre **8 770 000 €** en 2024).

Activité et impact de la modulation CB2

L'exercice est marqué par un taux d'occupation de l'hébergement permanent autour de **83,55 %**, demeurant en deçà du seuil réglementaire de **95 %** ouvrant droit au forfait soins plein. Cette situation a conduit à une reprise de financement par l'ARS de **268 097 €** au titre de la modulation d'activité CB2, constituant le principal facteur explicatif du déficit du budget principal (**-162 953,57 €**) et pesant significativement sur le résultat consolidé.

L'atteinte du seuil de **95 %** représente un objectif de environ **8 500 journées** supplémentaires en hébergement permanent, soit un passage **de 185 à 193 résidents présents en moyenne**. Dans un territoire caractérisé par une offre supérieure à la demande (environ 250 places disponibles à l'échelle du département), le redressement de ce taux constitue un enjeu prioritaire pour la sécurisation des financements. Les leviers identifiés portent notamment sur le renforcement des partenariats avec le Centre Hospitalier de Guéret (source principale des admissions), la réduction des délais entre la sortie

d'un résident et l'admission suivante, ainsi que la valorisation de l'établissement rénové auprès des prescripteurs locaux.

Risques RH : masse salariale, contractuels et absentéisme

La masse salariale constitue le risque structurel le plus significatif pour les exercices à venir. En 2025, la masse salariale atteint **9 678 818,94 €**, en hausse de **+5,8 %** par rapport à 2024 et dépassant l'EPRD de **+468 576 € (+5,1 %)**. Cette évolution résulte de la réouverture de lits (**171 à 203**), de l'application des plannings en **12 heures**, du Ségur de la santé, du GVT et de la revalorisation des rémunérations contractuelles.

Le recours aux agents contractuels CDD et CDI progresse de **+23,5 %** en ETP entre 2024 et 2025, traduisant des difficultés persistantes de recrutement permanent sur les métiers soignants – aides-soignants et infirmiers notamment. Cette dépendance aux contractuels génère une masse salariale variable difficile à piloter, fragilise la continuité des soins et pèse structurellement sur les charges de groupe II.

Le taux d'absentéisme global s'établit à **13,77 %** en 2025, contre **12,38 %** en 2024, soit une dégradation de **+1,39** point. Le nombre d'arrêts progresse de **+26,5 %** (215 arrêts en 2025 contre 170 en 2024), pour un volume de 5 742,5 jours d'arrêt. Cette évolution constitue un indicateur de vigilance RH majeur : elle amplifie mécaniquement le recours aux remplacements contractuels, alourdit la masse salariale variable et fragilise les équipes dans un contexte de charge de travail accrue. Un plan d'actions ciblé sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail est nécessaire pour inverser cette tendance dès 2026.

Risque CNRACL : une trajectoire financière préoccupante jusqu'en 2028

La hausse progressive du taux de cotisation patronale CNRACL représente un facteur d'aggravation budgétaire structurel sur la période 2025-2028. Le taux passe de **31,65 %** en 2024 à **34,65 %** en 2025, pour atteindre **43,65 %** en 2028, générant un surcoût annuel cumulé non compensé dont la trajectoire est la suivante :

Année	Taux CNRACL	Surcoût annuel	Reste à charge estimé
2025	34,65%	114 657€	78 126€
2026	36,65%	+68 910 € suppl.	À évaluer
2027	40,65%	+104 923 € suppl.	À évaluer
2028	43,65%	+142 017 € suppl.	À évaluer

En 2025, la compensation ARS (**60 %** hors hébergement, conformément au communiqué FHF du 13 novembre 2025) s'élève à **36 520,52 €**, laissant un reste à charge net de **78 126,45 €** entièrement supporté par le budget hébergement. Sur la période 2025-2028, le surcoût cumulé non compensé est susceptible de dépasser **400 000 €** si la politique de compensation ARS n'évolue pas. Cette trajectoire devra faire l'objet d'une attention particulière lors de la construction des EPRD 2026 à 2028 et dans le cadre des discussions avec les autorités de tarification.

Impact des amortissements futurs

La sortie progressive des immobilisations en cours, liée à la réception du programme architectural (**21,5 M€ TTC**), entraînera mécaniquement une augmentation significative des dotations aux amortissements dans les exercices à venir. Cette charge, actuellement neutralisée par des provisions réglementées (**2 277 497,92 €** au 31/12/2025), viendra peser sur le groupe III et réduira d'autant la CAF nette disponible. Une simulation pluriannuelle des charges d'amortissement et de leur impact sur l'équilibre budgétaire devra être formalisée dès l'EPRD 2026, afin d'anticiper les besoins de financement correspondants et de sécuriser la trajectoire financière post-rénovation.

SYNTHÈSE PROSPECTIVE

Au terme de l'exercice 2025, l'établissement conserve une situation financière globalement maîtrisée, avec des équilibres structurels préservés malgré la phase de consommation du fonds de roulement liée à la clôture du cycle d'investissement. Le résultat consolidé, quasi à l'équilibre (**+2 803,91 €**), masque toutefois des dynamiques contrastées selon les budgets, avec un budget principal fragilisé par la reprise de financement CB2 et une contribution positive des budgets SSIAD et CRT.

La soutenabilité financière des exercices 2026 à 2028 repose sur la convergence de trois conditions :

1. Le redressement du taux d'occupation de l'hébergement permanent vers le seuil de **95 %**, condition nécessaire pour sécuriser l'intégralité du forfait soins et éviter toute nouvelle modulation ;
2. La maîtrise de la dynamique salariale, notamment via une réduction du recours aux contractuels CDD et une politique active de prévention de l'absentéisme ;
3. L'évolution favorable des mécanismes de compensation de la hausse CNRACL, dont la trajectoire actuelle génère un reste à charge croissant non soutenable à moyen terme sur le seul budget hébergement.

Si ces trois variables évoluaient simultanément de manière défavorable, la situation financière de l'établissement pourrait se dégrader de manière significative dès 2026. La direction de l'établissement en est pleinement consciente et inscrit l'ensemble de ces enjeux dans les priorités de pilotage pour les exercices à venir.

RAPPORT FINANCIER EHPAD EUGÈNE ROMAINE & LES 4 CADRANS

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS RÉALISÉS

L'exercice 2025 se caractérise par une amélioration sensible des résultats du périmètre ERRD et par un retour à une situation consolidée excédentaire.

Le compte de résultat consolidé fait apparaître un résultat comptable excédentaire de **294 674,12 €**, alors que les prévisions initiales reposaient sur une hypothèse de déficit de **224 695,26 €**. L'amélioration du résultat s'établit ainsi à **519 369,38 €**.

Cette évolution résulte principalement :

- d'une maîtrise des dépenses d'exploitation, notamment des charges de personnel (Groupe II), dont le niveau d'exécution est demeuré inférieur aux prévisions budgétaires ;
- d'une évolution favorable des produits de tarification, supérieure aux hypothèses retenues lors de la construction budgétaire ;
- d'une adaptation des charges au niveau réel d'activité, permettant de limiter l'impact financier de la diminution du nombre de journées réalisées ;
- de la poursuite des actions de pilotage budgétaire engagées au cours de l'exercice, contribuant à contenir l'évolution des dépenses dans un contexte économique toujours contraint

Les résultats par établissement se répartissent comme suit :

- **EHPAD Eugène Romaine** : excédent de **167 597,14 €** ;
- **EHPAD Les 4 Cadres** : excédent de **127 076,98 €**.

Conformément aux règles applicables aux ESSMS publics, le résultat est affecté afin de consolider les équilibres financiers et préparer les besoins futurs.

L'affectation proposée prévoit notamment :

- une affectation de **200 000 € au compte 10687** - Compensation des charges d'amortissement, portant son niveau à **450 056,31 €** ;

- une affectation de **213 649,67 €** au report à nouveau créditeur (110) ;
- une reprise de **219 247,22 € sur le compte 10686** – Compensation des déficits d'exploitation ;
- une diminution du report à nouveau débiteur (119) à hauteur de **100 271,67 €**.

Cette affectation s'inscrit dans une logique de gestion prudente et vise notamment à anticiper l'impact futur des travaux envisagés sur les établissements (Les 4 Cadres => remise aux normes "Radon"), en limitant les effets des charges d'amortissement sur les exercices ultérieurs.

Cette orientation apparaît cohérente avec les objectifs de soutenabilité financière et de préservation des marges de manœuvre de l'établissement.

SYNTHÈSE DU PLAN DE FINANCEMENT

La synthèse du plan de financement met en évidence un exercice 2025 globalement équilibré, avec un niveau de ressources réalisé de **838 873,97 €** pour un total d'emplois du même montant. Cette situation traduit une gestion maîtrisée des investissements et des ressources de financement de l'établissement.

La capacité d'autofinancement constitue la principale ressource de l'exercice, avec un montant réalisé de **759 873,97 €**, en forte progression par rapport aux prévisions budgétaires initiales. Cette évolution favorable reflète la bonne maîtrise des charges de fonctionnement ainsi que les résultats excédentaires dégagés sur l'exercice. Elle confirme également la capacité de l'établissement à générer des ressources propres suffisantes pour financer une partie importante de ses investissements sans recourir excessivement à l'endettement.

Les autres ressources enregistrées concernent principalement les subventions d'investissement, pour un montant de **40 000 €**, ainsi que les dépôts et cautionnements reçus, à hauteur de **37 500 €**. Ces éléments viennent compléter les ressources mobilisées pour assurer le financement des opérations d'investissement de l'exercice.

Au regard des emplois, les principaux flux concernent le remboursement des emprunts et dettes assimilées, représentant **380 326,31 €**. Ce niveau demeure cohérent avec la structure d'endettement de l'établissement et traduit la poursuite du désendettement progressif engagé ces dernières années. Les dépôts et cautionnements versés représentent quant à eux **31 500 €**.

Concernant les investissements, les immobilisations corporelles réalisées s'élèvent à **22 643,68 €**, un montant inférieur aux prévisions initiales. Ces dépenses concernent principalement des acquisitions de matériel et d'équipements nécessaires au fonctionnement de l'établissement. L'écart observé par rapport aux prévisions s'explique notamment par le décalage ou le report de certains investissements initialement programmés sur l'exercice.

Enfin, le tableau de financement fait apparaître un apport au fonds de roulement de **403 542,84 €**, traduisant une amélioration significative de la situation financière de l'établissement. Cette évolution positive permet de renforcer la trésorerie et les marges de manœuvre financières disponibles pour les exercices futurs.

Dans son ensemble, le plan de financement met ainsi en évidence une structure financière saine, caractérisée par un forte capacité d'autofinancement, une maîtrise des investissements et une amélioration du fonds de roulement, permettant à l'établissement de consolider durablement ses équilibres financiers.

LES PROVISIONS, FONDS DÉDIÉS ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les provisions, fonds dédiés et produits constatés d'avance présents au bilan financier traduisent principalement des mécanismes de prudence comptable et de sécurisation des équilibres financiers de l'établissement.

Au titre des provisions, l'établissement maintient notamment des provisions pour renouvellement des immobilisations à hauteur de **206 959,40 €** en 2025, contre **220 460,80 €** en 2024. Ces provisions ont vocation à anticiper le financement futur du renouvellement des équipements et immobilisations nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement. Leur maintien permet de préserver la capacité d'investissement de la structure sur le long terme tout en limitant l'impact financier des futurs renouvellements de matériel et d'équipements.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent quant à elles à **92 044,07 €** en 2025 contre **95 242,07 €** en 2024. Ces provisions sont conservées afin de couvrir des risques identifiés ou potentiels pouvant impacter l'établissement à moyen terme. Elles traduisent une gestion prudente et sécurisée des engagements financiers de la structure.

Concernant les fonds dédiés, aucun fonds dédié à l'investissement ou à l'exploitation n'est comptabilisé au bilan au 31 décembre 2025. L'établissement ne dispose donc pas de ressources affectées spécifiques restant à consommer sur les exercices futurs.

Enfin, les produits constatés d'avance enregistrent un montant de **50 000 €** en 2025, contre aucun montant en 2024. Ce poste correspond à des produits perçus sur l'exercice mais rattachés comptablement à un exercice futur, conformément au principe d'indépendance des exercices. Leur comptabilisation permet ainsi de garantir une correcte répartition des produits entre les différents exercices comptables.

Dans son ensemble, le maintien de ces provisions et produits constatés d'avance traduit une gestion financière prudente et conforme aux principes comptables applicables aux établissements médico-sociaux, tout en contribuant à la fiabilisation et à la sincérité des comptes de l'établissement.

LE BILAN FINANCIER

Au 31 décembre 2025, la situation financière de l'établissement demeure globalement favorable. Le fonds de roulement net global s'établit à **2 174 516,92 €**, contre **1 770 974,08 €** au 31 décembre 2024, soit une progression de **403 542,84 €**. Cette évolution traduit un apport au fonds de roulement sur l'exercice, et non un prélèvement.

Le FRNG représente **126,28 jours d'exploitation**, contre **101,51 jours en 2024**. Ce niveau constitue une marge de sécurité financière significative, permettant de couvrir largement les besoins du cycle d'exploitation.

Le besoin en fonds de roulement s'élève à **453 597,59 €**, contre 369 416,09 € en 2024. Il progresse donc de 84 181,50 €. Cette hausse résulte principalement du niveau des créances d'exploitation, notamment les créances sur organismes payeurs, usagers et clients, qui atteignent **710 800,50 €** au 31 décembre 2025.

La trésorerie nette ressort à **1 720 919,33 €**, contre **1 401 557,99 €** en 2024, soit une amélioration de **319 361,34 €**. Elle représente **99,94 jours d'exploitation**, contre **80,33 jours en 2024**. La trésorerie est donc positive et cohérente avec la structure du bilan : le FRNG couvre le BFR et laisse un excédent disponible important.

Concernant les dettes et créances, le délai de rotation des créances s'établit à **37,21 jours**, contre **35,20 jours en 2024**. Ce niveau reste supérieur à la cible indicative de **30 jours** et appelle une vigilance sur le suivi du recouvrement, notamment des créances usagers et organismes payeurs.

Le délai de rotation des dettes fournisseurs s'établit à **51,56 jours**, contre **73,13 jours** en 2024. La situation s'améliore nettement mais demeure légèrement supérieure à la référence indicative de **45 jours**. Les dettes sociales et fiscales représentent **16,33 jours**, contre **15,13 jours en 2024**, niveau ne faisant pas apparaître de tension particulière.

La CAF réalisée est positive et élevée, à **759 873,97 €**, contre une prévision de **248 454,45 €**. Le taux de CAF ressort à **10,78 %**, soit un niveau favorable. La CAF couvre largement les remboursements de dettes financières de l'exercice, qui s'élèvent à **411 826,31 €**, ce qui traduit une capacité de remboursement satisfaisante sur l'exercice 2025.

La marge brute d'exploitation s'établit à **963 945,57 €**, soit un taux de **13,68 %**, contre **14,53 %** en 2024. Elle demeure positive et significative, mais connaît une légère dégradation, ce qui invite à

maintenir une vigilance sur l'évolution des charges d'exploitation et de personnel.

L'endettement financier reste important mais orienté à la baisse. Les emprunts et dettes assimilées à plus d'un an passent de **5 806 792,01 €** en 2024 à **5 427 965,70 €** en 2025. La durée apparente de la dette s'améliore, passant de **7,63 années à 7,14 années**. Le ratio d'indépendance financière demeure toutefois élevé, à **62,00 %**, supérieur à la référence indicative de **50 %**, traduisant un poids encore significatif de l'endettement dans les financements stables.

Enfin, s'agissant des comptes de liaison de trésorerie, aucun mouvement n'est constaté : les comptes de liaison stables de trésorerie en emploi et en ressource sont renseignés à **0 €**.

En synthèse, l'exercice 2025 se caractérise par une situation financière globalement saine, avec un FRNG et une trésorerie en progression, une CAF élevée et un apport au fonds de roulement. Les principaux points de vigilance portent sur le niveau des créances, le délai de règlement fournisseurs encore supérieur à la référence indicative, ainsi que le poids structurel de l'endettement.

ANALYSE GLOBALE DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

L'exercice 2025 marque une phase de consolidation significative des équilibres budgétaires et financiers du périmètre ERRD, caractérisée par un retour à une situation excédentaire nettement supérieure aux prévisions initiales. Ce redressement, réel et encourageant, doit néanmoins être analysé avec la prudence qu'imposent les fragilités structurelles qui demeurent, notamment sur l'activité de l'EHPAD Eugène Romaine.

Résultats consolidés et dynamiques contrastées entre établissements

Le résultat comptable consolidé s'établit à **294 674,12 €**, contre une prévision initiale de déficit de **224 695,26 €**, soit une amélioration de **519 369,38 €** par rapport au budget. Ce résultat agrège deux situations distinctes :

- **L'EHPAD Eugène Romaine** dégage un excédent de **167 597,14 €**, obtenu malgré un taux d'occupation de seulement **89,5 %** en hébergement permanent — niveau particulièrement dégradé, qui représente l'indicateur de risque majeur du périmètre. Ce résultat positif repose davantage sur une sous-exécution des charges de personnel (**-181 821 €** par rapport à l'EPRD) et une progression des produits de tarification que sur une dynamique d'activité. Il ne saurait être considéré comme le reflet d'une situation structurellement assainie.

- L'EHPAD Les 4 Cadrons dégage un excédent de **127 076,98 €**, porté par une activité bien plus soutenue avec un taux d'occupation de **94,84 %**, une maîtrise des charges de fonctionnement et une baisse significative des charges du groupe 3. La situation de cet établissement apparaît globalement saine.

Cette dualité entre les deux établissements constitue le fil directeur de l'analyse prospective : le périmètre consolidé bénéficie de la bonne santé des 4 Cadrons, qui compense en partie la fragilité persistante d'Eugène Romaine.

Situation bilancielle et ratios financiers

Les grands équilibres du bilan s'améliorent sensiblement sur l'exercice :

- Le FRNG s'établit à **2 174 516,92 €** (126,28 jours d'exploitation), en progression de **403 542,84 €** par rapport à 2024 (101,51 jours). L'exercice se solde par un apport au fonds de roulement, et non par un prélèvement — évolution favorable qui témoigne de la capacité de l'établissement à dégager des ressources au-delà de ses besoins immédiats.
- La trésorerie nette atteint **1 720 919,33 €** (99,94 jours), en progression de **319 361,34 €** par rapport à 2024. Ce niveau constitue une réserve de sécurité confortable, qu'il conviendra de préserver à mesure que les opérations d'investissement futures monteront en charge.
- Le BFR s'élève à **453 597,59 €** (26,34 jours), en légère progression de **84 181,50 €** par rapport à 2024, sous l'effet d'une hausse des créances sur organismes payeurs et usagers (**710 800,50 €**). Le délai de rotation des créances atteint **37,21 jours**, au-delà de la référence indicative de 30 jours : ce point appelle un suivi renforcé du recouvrement.
- Le délai de règlement fournisseurs s'établit à **51,56 jours**, en amélioration notable par rapport à 2024 (73,13 jours), mais encore supérieur à la référence de 45 jours. Des marges de progrès subsistent sur ce point.

Capacité d'autofinancement et soutenabilité de la dette

La CAF réalisée atteint **759 873,97 €**, soit un taux de CAF de **10,78 %** — niveau nettement supérieur aux prévisions (**248 454,45 €**) et très favorable au regard des standards du secteur. Elle couvre largement les remboursements en capital de la dette (**380 326,31 €**), dégageant une marge résiduelle d'environ **379 500 €**, ce qui offre une capacité d'autofinancement complémentaire significative pour les exercices à venir.

L'encours de dette poursuit sa réduction, avec des emprunts à plus d'un an s'établissant à **5 427 965,70 €** contre **5 806 792,01 €** en 2024. La durée apparente de la dette s'améliore (**7,14 années contre 7,63 en 2024**). Toutefois, le ratio d'indépendance financière demeure à **62,00 %**, au-delà de la

référence indicative de **50 %**, traduisant un poids encore significatif de l'endettement dans les financements stables. Cette situation impose de maintenir la trajectoire de désendettement et de limiter tout recours à de nouveaux emprunts au strict nécessaire.

Risques RH : masse salariale, absentéisme et recours à l'intérim

Sur l'EHPAD Eugène Romaine, la masse salariale réalisée s'établit à **3 280 788 €**, en baisse de **2,2 %** par rapport à 2024 et inférieure de **181 821 €** à l'EPRD. Cette performance favorable est en partie conjoncturelle : elle résulte notamment d'une forte sous-réalisation sur le poste ouvriers professionnels (**0,27 ETP réel contre 4,00 ETP prévus**), compensée par la mobilisation des ASH. Cette organisation, bien que pragmatique, repose sur une polyvalence des équipes qui ne saurait être érigée en modèle durable sans encadrement approprié.

Par ailleurs, le recours au personnel extérieur dépasse l'enveloppe prévisionnelle de **+54 130 €** (+26,5 %), principalement sous l'effet du recours à l'intérim IDE (**36 137 €**) pour couvrir une absence longue durée non anticipée à l'EPRD. Ce risque est susceptible de se prolonger en 2026, le mi-temps thérapeutique IDE courant jusqu'au 31 mars 2026, auquel s'ajoute le mi-temps thérapeutique AS à compter du 10 mars 2025. L'EPRD 2026 devra intégrer ces charges de remplacement.

Le taux d'absentéisme d'Eugène Romaine connaît un retournement très favorable en 2025 : **5,65 % contre 10,99 % en 2024**, soit la meilleure performance observée depuis 2021. Ce résultat est néanmoins à nuancer : si la maladie ordinaire diminue fortement (**-856 jours, -55,9 %**), les congés longue maladie progressent à **4 arrêts / 436 jours en 2025**, contre 2 arrêts en 2024. Ce signal de vigilance est le principal risque RH pour 2026 : les situations de mi-temps thérapeutiques en cours (IDE et AS) sont susceptibles de se prolonger, voire de se transformer en CLM ou CLD, avec un impact direct sur les charges de remplacement et la continuité des soins.

Sur l'EHPAD Les 4 Cadran, la masse salariale progresse modestement de **+0,9 % (+13 627 €)**, reflétant une maîtrise satisfaisante dans un contexte de légère hausse des effectifs. L'arrivée d'un infirmier coordonnateur et le doublement des postes d'animation (**+1,00 ETP**) traduisent des investissements délibérés en faveur de la qualité de l'accompagnement.

Impact de la hausse des cotisations CNRACL

À l'instar de l'ensemble des établissements publics médico-sociaux, le périmètre Boussac/Châtelus-Malvaleix est exposé à la trajectoire de hausse du taux de cotisation patronale CNRACL, passant de **31,65 % en 2024 à 34,65 % en 2025, pour atteindre 43,65 % en 2028**. Ce surcoût, partiellement compensé par l'ARS à hauteur de **60 %** hors hébergement (conformément au communiqué FHF du 13 novembre 2025), génère un reste à charge croissant sur la branche hébergement. Sur la période 2025-2028, le surcoût cumulé non compensé pour ce périmètre devra être précisément chiffré lors de la construction des EPRD 2026 à 2028 et intégré dans les discussions avec les autorités de tarification.

Enjeu prioritaire : le redressement de l'activité de l'EHPAD Eugène Romaine

Le taux d'occupation de 89,5 % à l'EHPAD Eugène Romaine constitue le risque le plus structurant pour la trajectoire financière du périmètre. Dans un territoire caractérisé par une offre supérieure à la demande (environ 250 places disponibles à l'échelle du département), le remplacement rapide des résidents sortants demeure complexe. Avec 49 admissions enregistrées en 2025 contre 26 en 2024, la dynamique d'entrées s'améliore nettement, mais n'a pas encore permis de retrouver un niveau d'occupation satisfaisant.

Un taux d'occupation à 71 % génère un manque à gagner significatif sur les produits d'hébergement et expose l'établissement à un risque de modulation d'activité si un seuil réglementaire venait à s'appliquer, comme c'est déjà le cas à Ajain. Le redressement de ce taux constitue donc la priorité opérationnelle n°1 pour les exercices 2026 et 2027, reposant notamment sur le renforcement des partenariats avec le Centre Hospitalier de Guéret, la réduction des délais d'admission et la valorisation de l'attractivité de l'établissement sur le territoire.

Investissements futurs : anticiper l'impact des amortissements

L'affectation de **200 000 € au compte 10687** (Compensation des charges d'amortissement) vise à anticiper l'impact financier des travaux de remise aux normes radon à l'EHPAD Les 4 Cadrons. Cette décision prudente est cohérente avec les exigences de soutenabilité financière à moyen terme. Il conviendra toutefois de formaliser, dès l'EPRD 2026, une simulation des charges d'amortissement futures liées à ces investissements, afin d'en mesurer précisément l'impact sur la CAF et les équilibres d'exploitation des prochains exercices.

SYNTHÈSE PROSPECTIVE

Au terme de l'exercice 2025, le périmètre Boussac/Châtelus-Malvaleix présente une situation financière globalement favorable, avec des indicateurs bilanciaux en nette amélioration. La CAF élevée, le renforcement du FRNG et la progression de la trésorerie offrent des marges de manœuvre réelles pour aborder les exercices futurs.

La soutenabilité financière des exercices 2026 à 2028 repose néanmoins sur la convergence de quatre conditions :

1. Le redressement du taux d'occupation d'Eugène Romaine, condition indispensable pour sécuriser durablement les produits d'hébergement et éviter tout risque de modulation de financement ;
2. La maîtrise des charges de remplacement, notamment par une anticipation budgétaire des prolongations de CLM et mi-temps thérapeutiques identifiés en 2025 ;

3. Le suivi de la trajectoire CNRACL et l'intégration des surcoûts non compensés dans les EPRD pluriannuels ;
4. La préservation du niveau de CAF, dans un contexte où les futures charges d'amortissement liées aux investissements pourraient peser sur les équilibres d'exploitation à compter de 2026-2027.

La direction de l'établissement est pleinement consciente de ces enjeux et les inscrit dans les priorités de pilotage pour les exercices à venir.

NOS PARTENARIATS (1/2)

La Direction commune des EHPAD d'Ajain, Boussac & Châtelus-Malvaleix tient à saluer l'engagement, la confiance de l'ensemble de ses partenaires durant cette année.

EHPAD LES SIGNOLLES

Nos partenaires institutionnels

- La mairie d'Ajain
- La Préfecture de la Creuse
- SDIS 23
- GIP ESEA
- GIP Okantis
- CERENUT
- La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- La CNRACL
- La FHF
- Le GCS Achat NA
- SDEC 23
- etc.

Nos partenaires architecturaux

- CRX
- Cabinet DPA
- Co-Pilot
- BEMP
- Sigma
- Colibris
- ADEME
- AG2R La mondiale
- Groupe IRCM
- Groupe AGRICA
- etc.

Nos partenaires sanitaires et médico-sociaux

- GCS-SIC
- GCSMS des EHPAD de la Creuse
- Centre hospitalier d'Aubusson
- Centre Hospitalier d'Evaux les Bains
- Centre hospitalier de Guéret
- Etablissement public de santé mentale de St-Vaury
- CRF de NOTH Fondation Partage et Vie
- SSIAD de Genouillac
- etc.

Nos partenaires associatifs

- France Alzheimer 23
- Revatec
- P'art si P'art La / Siel Bleu
- Musique(s) en Marche
- Le paradis de Pablos
- etc.

Nos partenaires RH

- CGOS / ANFH
- Cap Emploi
- IFMS du CH de Guéret
- Conseil de l'Ordre des Médecins de la Creuse
- GEMS 23
- France travail
- etc.

NOS PARTENARIATS (2/2)

EHPAD EUGÈNE ROMAINE & LES QUATRE CADRANS

Nos partenaires institutionnels

- La mairie de Boussac
- La Préfecture de la Creuse
- SDIS 23
- GIP ESEA
- GIP Okantis
- CERENUT
- La FHF
- Le GCS Achat NA
- Les Archives Départementales
- Creuse Confluence
- etc.

Nos partenaires RH

- CGOS
- ANFH
- Cap Emploi
- IFMS du CH de Guéret
- Conseil de l'Ordre des Médecins de la Creuse
- GEMS 23
- France travail
- etc.

Nos partenaires associatifs

- Le Lions Club
- France Alzheimer 23
- Revatec
- P'art si P'art la / Siel Bleu
- Musique(s) en Marche
- AIPB
- Comité des fêtes de Boussac
- Bibliothèque de Boussac
- etc.

Nos partenaires sanitaires et médico-sociaux

- GCS-SIC
- GCSMS des EHPAD de la Creuse
- Centre hospitalier d'Aubusson
- Centre hospitalier de Montluçon
- Centre Hospitalier d'Evau les Bains
- Centre hospitalier de Guéret
- Etablissement public de santé mentale de St-Vaury
- CRF de NOTH Fondation Partage et Vie
- etc.

Autres partenaires

- Atouts Poil
- La ferme de Chataigniers
- GAEC DE CHAUVEIX
- Au jardin d'Aïda
- Nos bénévoles d'animation
- etc.

la CREUSE
le Département

Grâce au soutien de nos autorités de
financement et de contrôle


Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine



DIRECTION COMMUNE

EHPAD Ajain_Boussac_Châtelus-Malvaleix



EHPAD

**Établissement
d'Hébergement pour
Personnes Âgées
Dépendantes**